DIOURBEL 2019

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Diourbel

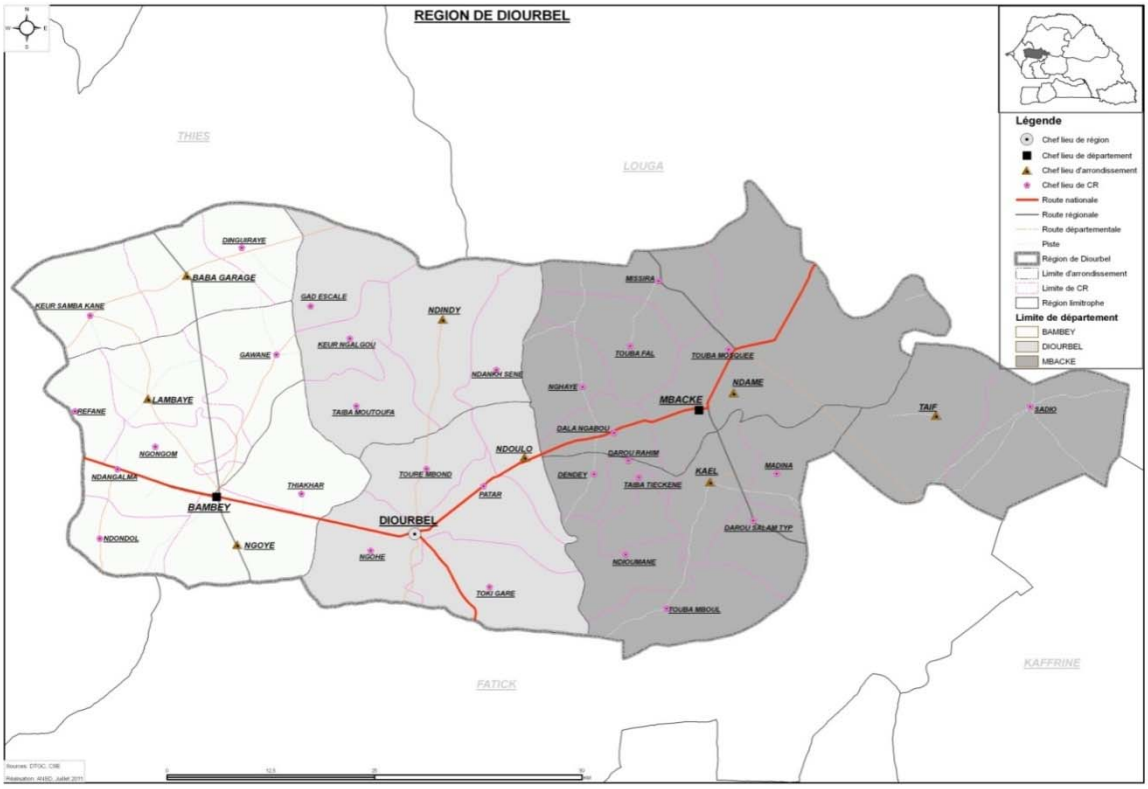

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE
Édition 2019

Septembre 2021

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Allé Nar DIOP
Directeur Général Adjoint	Abdou DIOUF
Conseiller à l'Action Régionale	Jean Rodrigue MALOU
Président du Comité de Lecture et Validation (CLV)	Assane THIOUNE

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	SAMBA DIOP
Adjoint au chef de service	DEMBA NDOUR

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION DES SES	
Assane THIOUNE	Direction générale
Jean Rodrigue MALOU	Direction générale
Mamadou THIOUB	DSECN
Mambodj FALL	DSECN
Mamadou Diang BA	DSECN
Ibrahima THIAM	DSECN
Macoumba DIOUF	OPCV
Ndiouma FAYE	DSDS
Mamadou BALDE	ENSAE
Oumar DIOP	ENSAE
Souleymane DIAKITE	ENSAE
Djiby DIOP	DSDS
Amy Colle CISSE	DSDS
Alioune TAMBOURA	DSDS
Mbene LO	DSDS
Maguette SARR	DSDS
Aida Ngom DIOP	DSDS
Mouhamadou Bassirou DIOUF	DSECN
Ndeye Marème dite Maguette DIOP	DSECN
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Alain Francois DIATTA	DMIS

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann –Bel-air–Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Diourbel
Adresse : Quartier Sessène, derrière la gare routière, route nationale
Tél :(221) 33 971 14 16
B.P. :81 Diourbel

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX ____ *viii*

LISTE DES GRAPHIQUES ____ *xii*

SIGLES ET ABREVIATIONS ____ *xiii*

AVANT PROPOS ____ *xvi*

RESUME EXECUTIF ____ *xvii*

INTRODUCTION GENERALE ____ *xxiv*

***Chapitre I :** PRESENTATION DE LA REGION* ____ *25*

I.1. DONNEES PHYSIQUES ____ **25**

I.2. RELIEF ET TYPES DE SOL ____ **25**

I.3. VEGETATION ET FAUNE ____ **26**

I.4. DONNEES HYDROGRAPHIQUES ____ **26**

I.5. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ____ **27**

I.6. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES ____ **27**

***Chapitre II :** DEMOGRAPHIE* ____ *29*

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION ____ **29**

II.1.1. Niveau et évolution de la population ____ 29

II.1.2. Structure par âge et par sexe ____ 30

II.1.3. Répartition spatiale de la population et densité ____ 32

***Chapitre III :** URBANISME, CONSTRUCTION ET HABITAT* ____ *35*

III.1. URBANISATION ____ **35**

III.1.1. Taux d'urbanisation ____ 35

III.2. CONSTRUCTION ET HABITAT ____ **36**

III.2.1. Les autorisations de construire ____ 36

III.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ____ **37**

III.3.1. Atouts ____ 37

III.3.2. Contraintes ____ 38

III.3.3. Perspectives ____ 38

***Chapitre IV :** EDUCATION* ____ *40*

IV.1. LA PETITE ENFANCE ____ **40**

IV.1.1. Les infrastructures ____ 40

IV.1.2. Le personnel ____ 41

IV.1.3. Les effectifs ____ 43

IV.1.4. Intensité de la préscolarisation ____ 43

IV.2. L'ELEMENTAIRE ____ **44**

IV.2.1. Les infrastructures ____ 44

IV.2.2. Le personnel ____ 45

IV.2.3. Les effectifs 47
IV.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire 48

IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL 50
IV.3.1. La transition 51
IV.3.2. Les infrastructures 52
IV.3.3. Le personnel 53
IV.3.4. Les effectifs 54
IV.3.5. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire 56

IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE 58

IV.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 59
IV.5.1. Atouts et potentialités 59
IV.5.2. Contraintes 59
IV.5.3. Perspectives 60

Chapitre V : SANTE 61

V.1. Les infrastructures de santé 61
V.1.1. Le personnel de santé 62
V.1.2. Bilan des programmes de santé 63

V.2. HYGIENE PUBLIQUE 64
V.2.1. Les visites domiciliaires 64
V.2.2. Les inspections des ERP 64

V.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 65
V.3.1. Atouts et potentialités 65
V.3.2. Contraintes 66
V.3.3. Perspectives 67

Chapitre VI : ASSISTANCE 69

VI.1. ACTION SOCIALE 69
VI.1.1. L'appui-conseil-orientation 69
VI.1.2. Les secours aux personnes nécessiteuses 70
VI.1.3. La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées 71

VI.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 71
VI.2.1. Atouts et potentialités 71
VI.2.2. Contraintes 71
VI.2.3. Perspectives 72

Chapitre VII : JUSTICE 73

VII.1. SITUATION CARCERALE 73
VII.1.1. La population carcérale 73
VII.1.2. Les conditions de détention 77

VII.2. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS 77
VII.2.1. Atouts 77
VII.2.2. Contraintes 77
VII.2.3. Perspectives 77

Chapitre VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT 78

VIII.1. L'EAU 78
VIII.1.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 78
VIII.1.2. Les ressources en eau 79

VIII.1.3. L'accès à l'eau 80
VIII.1.4. La qualité de l'eau 82

VIII.2. L'ASSAINISSEMENT 82
VIII.2.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 83
VIII.2.2. L'accès 85

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR 87
VIII.3.1. Atouts et potentialités 87
VIII.3.2. Contraintes 88
VIII.3.3. Perspectives 89

Chapitre IX : AGRICULTURE 91

IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES 91
IX.1.1. Les services techniques 91
IX.1.2. Les autres intervenants 91

IX.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 92
IX.2.1. La mise en place des semences 92
IX.2.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants 93
IX.2.3. La mise en place des produits phytosanitaires 93
IX.2.4. La mise en place des matériels et équipements agricoles 94

IX.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 95
IX.3.1. Les cultures vivrières 95
IX.3.2. Les cultures industrielles 96
IX.3.3. Les cultures maraîchères 97

IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 98
IX.4.1. Atouts 98
IX.4.2. Contraintes 98
IX.4.3. Perspectives 99

Chapitre X : ELEVAGE 100

X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET 100
X.1.1. Les services techniques 100
X.1.2. Les infrastructures et équipements 101

X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE 102

X.3. LES PRODUCTIONS 102
X.3.1. La production de viande et d'œufs 102
X.3.2. La production contrôlée des cuirs et peaux 103

X.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL 104
X.4.1. Les entrées et sorties 104
X.4.2. Le transit du bétail 105

X.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE 106
X.5.1. Les résultats des campagnes de vaccination 106

X.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 107
X.6.1. Atouts et potentialités 107
X.6.2. Contraintes 107
X.6.3. Perspectives 108

Chapitre XI : RESSOURCES NATURELLES 109

XI.1. LES SERVICES TECNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS 109

XI.1.1. Les services techniques 109
XI.1.2. Les autres intervenants 111

XI.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER 111
XI.2.1. Présentation du domaine forestier régional 111
XI.2.2. Lutte contre les feux de brousse 112
XI.2.3. Reboisement et conservation des sols 113

XI.3. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE 115
XI.3.1. Potentiel faunique 115

XI.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 115
XI.4.1. Atouts 115
XI.4.2. Contraintes 116
XI.4.3. Perspectives 116

Chapitre XII : ENVIRONNEMENT 117

XII.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE 117
XII.1.1. La collecte et l'évacuation des déchets 117
XII.1.2. La gestion des déchets 117

XII.2. GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES 119

XII.3. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) 120

XII.4. ENVIRONNEMENT RURAL 121

XII.5. ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL (EIE) 121

XII.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 122
XII.6.1. Atouts et potentialités 122
XII.6.2. Contraintes 122
XII.6.3. Perspectives 123

Chapitre XIII : INDUSTRIE, MINE ET ENERGIE 124

XIII.1. INDUSTRIE 124

XIII.2. MINES 124
XIII.2.1. Situation des carrières et des mines 124
XIII.2.2. Production des mines et carrières 126

XIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 126
XIII.3.1. Atouts et potentialités 126
XIII.3.2. Contraintes 127
XIII.3.3. Perspectives 127

Chapitre XIV : COMMERCE ET ARTISANAT 128

XIV.1. COMMERCE 128
XIV.1.1. Les marchés 128
XIV.1.2. Les commerçants 129
XIV.1.3. Le commerce des principales denrées consommées 129

XIV.2. ARTISANAT 131
XIV.2.2. Les artisans inscrits à la chambre de métiers 132

XIV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 133
XIV.3.1. Atouts et potentialités 133

XIV.3.2. Contraintes 133
XIV.3.3. Perspectives 134

Chapitre XV : JEUNESSE ET SPORTS 135

XV.1. JEUNESSE 135
XV.1.1. Les infrastructures de jeunesse 135
XV.1.2. Les associations de jeunes 136

XV.2. SPORT 136
XV.2.1. Les disciplines sportives pratiquées 136
XV.2.2. Les infrastructures sportives 137
XV.2.3. Les associations et centres de formation sportive 139

XV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 139
XV.3.1. Atouts et potentialités 139
XV.3.2. Contraintes 140
XV.3.3. Perspectives 141

Chapitre XVI : TOURISME, CULTURE ET LOISIRS 143

XVI.1. TOURISME 143

XVI.2. CULTURE ET LOISIRS 144
XVI.2.1. Infrastructures culturelles 146
XVI.2.2. Patrimoine culturel 146

XVI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 149
XVI.3.1. Atouts et potentialités 149
XVI.3.2. Contraintes 150
XVI.3.3. Perspectives 150

CONCLUSION GENERALE 151

LISTE DES TABLEAUX

Tableau II-1 : Evolution de la population de la région de Diourbel entre 1976 et l'année 2019 ____ *30*

Tableau II-2 : Répartition de la population de la région de Diourbel selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2019 ____ *32*

Tableau II-3: Densités de population de la région de Diourbel selon le département en 2019 ____ *33*

Tableau III-1: Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe entre 2018 et 2019 _ *36*

Tableau III-2: Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire de 2018 à 2019 ____ *37*

Tableau IV-1: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par département en 2019 ____ *40*

Tableau IV-2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et par département en 2018 et 2019 ____ *41*

Tableau IV-3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le sexe et la circonscription administrative en 2019 ____ *42*

Tableau IV-4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la circonscription administrative ____ *42*

Tableau IV-5: Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative en 2019 ____ *42*

Tableau IV-6: Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative ____ *43*

Tableau IV-7: Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative ____ *44*

Tableau IV-8 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut ____ *45*

Tableau IV-9 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative en 2019 ____ *45*

Tableau IV-10 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative ____ *46*

Tableau IV-11 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique ____ *46*

Tableau IV-12 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative ____ *47*

Tableau IV-13: Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative ____ *48*

Tableau IV-14: Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative ____ *48*

Tableau IV-15 Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative _ *49*

Tableau IV-16: Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative ____ *50*

Tableau IV-17: Evolution du nombre d'admis au CFEE de 2016 à 2019 ____ *50*

Tableau IV-18: Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative ____ *51*

Tableau IV-19 Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative ____ *52*

Tableau IV-20 : Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative en 2019 53

Tableau IV-21: Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative 53

Tableau IV-22: Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe en 2019 54

Tableau IV-23: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative en 2019 55

Tableau IV-24: Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative 56

Tableau IV-25: Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative en 2019 57

Tableau IV-26: Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC de 2016 à 2019 58

Tableau IV-27 : Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC de 2016 à 2019 59

Tableau V-1: Indicateurs de couverture sanitaire des populations de 2016 à 2019 62

Tableau V-2: Répartition de l'effectif du personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le secteur en 2019 62

Tableau V-3: Ressources humaines communautaires en Santé en 2019 63

Tableau V-4: Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts en 2019 63

Tableau V-5: répartition du nombre de concessions visitées en 2019 64

Tableau V-6: répartition par sous brigade des ERP visités en 2019 65

Tableau VI-1: Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Diourbel de 2018 et 2019 selon le type de demande 70

Tableau VII-1: Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative en 2018 et 2019 74

Tableau VII-2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2018 et 2019 74

Tableau VII-3 : Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe en 2018 et 2019 75

Tableau VII-4: Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative en 2018 et 2019 76

Tableau VIII-1: Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par département en 2018 et 2019 80

Tableau VIII-2: Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon département en 2018 et 2019 81

Tableau VIII-3: Evolution des taux d'accès à l'eau en milieu rural dans la région de Diourbel par circonscription administrative 82

Tableau VIII-4: Evolution des principaux indicateurs d'assainissement selon la circonscription administrative en 2018 et 2019 86

Tableau VIII-5: Evolution du taux d'accès à l'assainissement selon le département en 2018 et 2019 86

Tableau IX-1: Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Diourbel en 2018 et 2019 92

Tableau IX-2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Diourbel en 2017 et 2018 93

Tableau IX-3: Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région en 2019 ____ *95*

Tableau IX-4: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative en 2018 et 2019 ____ *96*

Tableau IX-5 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative en 2018 et 2019 ____ *97*

Tableau IX-6: Répartition et évolution de la cuture du Gombo, selon les superficies, le rendement etet la production, par circonscription administrative pour la campagne 2019/2020 ____ *98*

Tableau X-1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection 2018 et 2019 ____ *101*

Tableau X-2 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative 2018 et 2019 ____ *101*

Tableau X-3 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative 2018 et 2019Erreur ! Liaison incorrecte. ____ *102*

Tableau X-4 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Diourbel selon les espèces, par circonscription administrative entre 2018 et 2019 ____ *103*

Tableau X-5 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative 2018 et 2019 ____ *104*

Tableau X-6 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative campagne 2018 et 2019. ____ *105*

Tableau X-7 : Résultats des campagnes de vaccination contre la peste des Petits Ruminants en 2019 ____ *106*

Tableau XI-1: Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service ____ *110*

Tableau XI-2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région ____ *111*

Tableau XI-3: Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative en 2018 et 2019 ____ *112*

Tableau XI-4: Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative entre 2018 et 2019 ____ *112*

Tableau XI-5: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative en 2018 et 2019 ____ *113*

Tableau XI-6: Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative en 2018 et 2019 ____ *114*

Tableau XI-7: Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative en 2018 et 2019 ____ *114*

Tableau XII-1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe en 2018 et 2019 ____ *120*

Tableau XIII-1: Situation des carrières en 2019 ____ *125*

Tableau XIII-2 : Situation des mines en 2019 ____ *125*

Tableau XIII-3: Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur en 2018 et 2019 ____ *126*

Tableau XIV-1: Evolution du nombre de marchés selon le type, par département ____ *128*

Tableau XIV-2: Evolution du nombre de commerçants selon le type, par département ____ *129*

Tableau XIV-3: Evolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative en 2018 et 2019 ____ *129*

Tableau XIV-4: Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative 2018 et 2019 _____ *130*

*Tableau XIV-5: évolution du nombre de villages artisanaux selon le département en 2018 et 2019*_____ *132*

*Tableau XIV-6: Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique selon le département en 2018 et 2019*_____ *132*

Tableau XV-1: Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par département en 2018 et 2019 _____ *135*

Tableau XV-2: Evolution du nombre d'associations de jeunes (disposant de récépissé) selon le type, par département en 2018 et 2019 _____ *136*

Tableau XV-3: Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2019 _____ *137*

*Tableau XV-4: Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative 2018 et 2019*_____ *138*

*Tableau XV-5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par département 2018 et 2019*_____ *138*

Tableau XV-6 : Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative _____ *139*

Tableau XVI-1: Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par département en 2019 _____ *146*

*Tableau XVI-2: Liste des sites historiques de la région, par département*_____ *147*

*Tableau XVI-3: Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région*___ *148*

*Tableau XVI-4 : Répertoire des activités culturelles de la région*_____ *149*

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II-1 : Pyramide des âges de la population de la région de Diourbel en 2019..... 31

Graphique II-2 : Rapport de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Diourbel en 2019..... 32

Graphique III-1 : Evolution du taux d'urbanisation intercensitaire par département de la région de Diourbel.... 36

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : **Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie**

ASC : **Association Sportive et Culturelle**

BCG : **Bacille de Calmette et Guérin**

BEP : **Brevet d'Etudes Préparatoires**

BTP : **Bâtiments et Travaux Publics**

CAP : **Certificat d'Aptitude Préparatoire**

CDD : **Contrat à Durée Déterminée**

CDEPS : **Centre de Développement Populaire et Sportif**

CDI : **Contrat à Durée Indéterminée**

CESCOFI : **Comité Départemental pour la Scolarisation des Filles**

CETF : **Centre d'Enseignement Technique Féminin**

CPC : **Consultation Pour la Contraception**

CPN : **Consultation Prénatale**

CRETEF : **Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin**

CS : **Centre de Santé**

CSS : **Caisse de Sécurité Sociale**

DMS : **Durée Moyenne de Séjour**

DRDR : **Direction Régionale du Développement Rural**

DSRP : **Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté**

EDS : **Enquête Démographique et de Santé**

EPS : **Etablissement Public de Santé**

EQPT : **Education de Qualité Pour Tous**

ESAM : **Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages**

FESMUT : **Festival de la Musique Traditionnelle**

FNPJ : **Fonds National de Promotion de la Jeunesse**

GAR : **Grossesse A Risque**

GIE : **Groupement d'Intérêt Economique**

GPF : **Groupement de Promotion Féminine**

IDEN : **Inspection Départementale de l'Enseignement**

IEC : **Information, Education et Communication**

IRTSS : **Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale**

LTAB : **Lycée Technique Ahmadou Bamba**

MAC : **Maison d'Arrêt et de Correction**

OCB : **Organisation Communautaire de Base**

OMS : **Organisation Mondiale de la Santé**

PAIS/Etat : **Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal**

PAPA II : **Programme d'Appui au Plan d'Actions**

PARPEBA : **Projet d'Amélioration et de Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier**

PCR : **Président de Conseil Rural**

PDEF : **Programme de Développement de l'Education et de la Formation**

PEPAM : **Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire**

PERA : **Programme d'Entretien du Routier Autonome**

PEV : **Programme Elargi de Vaccination**

PFA : **Paralysie Flasque Aigüe**

PNDL : **Programme National de Développement Local**

PNIR : **Programme National d'Infrastructures Rurales**

PNLP : **Programme National de Lutte contre le Paludisme**

PROGED : **Projet de Réforme de la Gestion des forages motorisés**

PROGERT : **Projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées**

PS : **Poste de Santé**

REGEFOR : **Recherche et Gestion Forestière**

RGPH 3 : **Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat**

ROC : **Ramassage des Ordures par Charrettes**

SA : **Société Anonyme**

SARL : **Société A Responsabilité Limitée**

SDE : **Sénégalaise Des Eaux**

SEFRACO : **Semaine de la Fraternité et du Cousinage**

SFE : **Sage Femme d'Etat**

SONACOS – EIB : **Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal – Etablissement Industriel du Baol**

SRSD : **Service Régional de la Statistique et de la Démographie**

SUNEOR : **Ex SONACOS**

TBS : **Taux Brut de Scolarisation**

TOM : **Taxe sur les Ordures Ménagères**

TPI : **Traitement Préventif Intermittent**

TPMEA : **Très Petites Micro – Entreprises Artisanales**

TS : **Travailleuse du Sexe**

TSGS : **Technicien Supérieur en Génie Sanitaire**

TSO : **Technicien Supérieur en Odontologie**

AVANT PROPOS

Le Service régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) est une antenne régionale de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir :

i. collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique;
ii. assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ;
iii. mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale ;
iv. assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ;
v. préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous régionales.

Les SRSD dressent chaque année un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en mettant en exergue les atouts, les contraintes et les perspectives.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais se veut une présentation synthétique des caractéristiques et des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale. Il met en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

La présente édition essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Cependant, contrairement à celles qui l'ont précédée, elle traite des performances enregistrées au cours de 2019 et analyse leurs évolutions au regard de la situation de l'année 2018. Que les responsables des services techniques et des partenaires de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur précieuse collaboration et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs. Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Alle Nar DIOP

Directeur Général de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

RESUME EXECUTIF

- **DEMOGRAPHIE**

La population de la région de Diourbel est passée de 1 692 965 en 2017 à 1 746 495 en 2018 pour s'établir à 1 801 989 en 2019 selon les projections démographiques issues du RGPHAE 2013. Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse. La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges, traduisant une forte mortalité. Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 95%.

- **URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT**

La région de Diourbel est l'une des régions les moins urbanisées au Sénégal avec un taux d'urbanisation de 16% en 2019. En 2019, sur les 193 demandes d'autorisations de construire reçues, 157 ont été autorisées, soit 81%, ainsi le nombre d'autorisations délivrées a augmenté de 80% par rapport à 2018.

- **EDUCATION**

L'analyse du secteur de l'éducation montre que :

En ce qui concerne la petite enfance, le nombre de structures d'accueil de la petite enfance dans la région de Diourbel est passé de 185 en 2018 à 131 établissements en 2019, soit une baisse de 29,2%. Ces structures sont constituées de garderies d'enfants (43,5%), de cases des tout-petits (38,9%), d'écoles maternelles (9,2%), de classes préscolaire à l'élémentaire (4,6%) et de cases communautaires (3,8%). Par rapport aux personnels d'enseignement, quel que soit le département considéré, l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes. L'effectif régional des enfants scolarisés dans le préscolaire est passé de 13 581 en 2018 à 10 257en 2019, soit une baisse de 24,5%. Le Taux Global Brut de Préscolarisation a subi aussi une légère baisse de 1,6%. Au niveau des filles comme au niveau des garçons, le TBPS a diminué respectivement de 1,1 et 2,3 points entre 2018 et 2019.

Pour l'élémentaire, le réseau est composé de 594 écoles. Il demeure encore largement

dominé par le public avec 528 écoles, soit 88,9% contre 66 écoles pour le privé (11,1%). Comparé à 2018, le nombre d'établissements de l'enseignement élémentaire a baissé de 7,5% en 2019. L'effectif du personnel dans l'élémentaire au niveau régional s'élève à 3 894 en 2019 contre 4 088 en 2018, soit une diminution de 194 enseignants (4,7%). L'essentiel du personnel de l'enseignement élémentaire est employé par le public (85,1%). L'effectif total des élèves est passé de 168 862 en 2018 à 152 103 en 2019, soit une baisse de 9,9% et le Taux Brut de Scolarisation se situe à 81,2% en 2019 contre 57,6% en 2018. Le taux de réussite au CFEE au niveau académique a un rythme en dents de scie, il est passé de 56,9% en 2016 à 45,4% en 2017, soit une baisse de 11,6%, avant de se rehausser à 49,37% en 2018 puis une baisse de 1,4 point en 2019 soit 48,30%. De plus, la réalisation de 2019 reste inférieure à la cible de 50%.

En 2019, l'effectif total des élèves dans le moyen s'élève à 41 837 dont 55,6% de filles. 85,1% de ces élèves se trouvent dans le public. Au niveau du secondaire, le nombre d'élèves s'établit 16 737 dont 50,4% de filles avec 78,6% se trouvant dans le public. Les taux de réussite au BAC et au BFEM s'établissent respectivement à 39,5% et 47,8%. Le taux de réussite au baccalauréat technique et aux examens professionnels en 2019 a enregistré une hausse de 13,7 points par rapport à 2018.

- **SANTE**

En 2019, la carte sanitaire de la région de Diourbel comprend : 03 hôpitaux, 08 centres de santé, 100 postes de santé et 108 cases de santé. Par rapport à la population régionale qui ressort à 1 801 989 habitants en 2019, ces infrastructures donnent les ratios suivants :

1 hôpital pour 600 663 habitants ;

1 centre de santé pour 225 249 habitants ;

1 poste de santé pour 18 020 habitants.

Les résultats de la région en matière de couverture en personnel sanitaire indiquent les ratios suivants :

- 1 médecin pour 20 074 habitants ;
- 1 sage-femme pour 1 982 femmes en âge de reproduction ;

- 1 infirmier pour 6 717 habitants.

Ces résultats, excepté le ratio des sages-femmes, sont en deçà des normes OMS, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années. Selon ces normes, il faut 1 Médecin pour 10000 habitants, 1 sage-femme pour 2000 Femmes en âge de procréer, un infirmier pour 3000 habitants.

- **ASSISTANCE**

Dans la région de Diourbel, les secours aux personnes nécessiteuses se font chaque année généralement à l'approche de la fête de Tabaski.

La promotion des personnes en situation de handicap et les personnes âgées s'appuie sur les stratégies suivantes :

- ✓ **le renforcement de capacités** : formation en transformation de céréales locales des femmes handicapées et formation en informatique et en communication ;
- ✓ **le financement de projets économiques** : 04 projets économiques en 2019 pour un montant global de 1 750 000 FCFA ;
- ✓ **la carte égalité des chances** : 3 526 personnes handicapées ont reçus la carte égalité des chances en 2019 ; comme avantages 1 179 ont été enrôlés dans les mutuelles de santé et 2 005 bénéficient de la bourse de sécurité familiale.

- **JUSTICE**

L'effectif global des détenus incarcérés dans les différentes MAC de la région de Diourbel a augmenté de 33,3% entre 2018 et 2019, passant ainsi de 1 567 à 2 089 individus. Notons aussi que les conditions de détention sont pénibles avec une surpopulation carcérale décriée par les responsables dans les 3 maisons d'arrêt et de correction que compte la région.

- **ASSAINISSEMENT**

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain qui était de 17% en 2018, a augmenté de 0,2 point de pourcentage en 2019. Le taux de dépollution de l'eau aussi qui était de 68% en 2018 n'a pas connu d'évolution en 2019.
En milieu rural le taux est qui était de 47,7% en 2018, passe de 47,8% en 2019.

- **AGRICULTURE**

L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures vivrières que sont : le mil, le sorgho, le maïs. En 2019-2020, leurs productions se sont établies respectivement à 67 590, 1 818 et 410 tonnes soient une baisse de 14%, 85% et 53% respectivment comparativement à la campagne agricole 2018-2019.

Les principales cultures industrielles pratiquées au niveau régional sont : l'arachide, le manioc, la pastèque, le bissap, le sésame et le niébé. Les productions les plus importantes sont notées au niveau du manioc (27 595 tonnes), de la pastèque (23 628 tonnes), de l'arachide (21 714 tonnes) et du niébé (15630 tonnes). Les autres spéculations telles que le sésame (1 174 tonnes) et le bissap (3 823 tonnes) ont eu de moindres productions.

En ce qui concerne le maraîchage, son développement est timide dans la région malgré la présence de sols « Deck » favorables à son essor, l'existence d'une vieille tradition de culture maraîchère et d'une forte demande locale.

- **ELEVAGE**

Globalement, les effectifs de toutes les espèces du cheptel ont augmenté par rapport à l'année 2018, à l'exception des équins. Par ailleurs, la répartition géographique révèle une prédominance du département de Mbacké, quelle que soit l'espèce considérée.

La région de Diourbel compte 165 infrastructures pastorales en 2019, réparties entre les sources d'abreuvement et les parcs à vaccination. Ces infrastructures sont majoritairement dominées par les parcs à vaccination aussi bien en 2018 qu'en 2019 (94, soit 57%). Les forages sont au nombre de 71 (soit 43% de ces infrastructures).

Par rapport à la production animale, notamment les abattages contrôlés, le nombre de sujets abattus et contrôlés s'estime à 64 299 en 2019. En ce qui concerne la production de cuirs et peaux, on constate une forte augmentation passant de 23 025 à 50 303 entre 2018 et 2019.

- **RESSOURCES NATURELLES**

La région de Diourbel demeure confrontée à de nombreuses difficultés qui entravent le développement de ses activités forestières. A cela, s'ajoute sa longue tradition de monoculture de l'arachide, entrainant ainsi la disparition de la faune et de la flore, la perte de fertilité des sols et la dégradation de manière générale du cadre de vie. Les populations de cette région ont pris conscience de l'état de dégradation de leur environnement. Ainsi, elles mettent en œuvre des actions de régénération naturelle et de mise en défense soutenues par certains programmes et le Service des Eaux et Forêts. En 2019, les activités de reboisement ont abouti à la réalisation de 167 841 plants produits par 22 pépinières.

- **ENVIRONNEMENT**

Pour la région de Diourbel, il convient de noter que les effets de la sécheresse, les feux de brousse, la forte pression du bétail et les coupes abusives constituent les facteurs de dégradation de l'environnement. Ces derniers sont accentués par la pression anthropique et des systèmes de gestion inadéquats. La combinaison de ces facteurs fait que c'est une région très vulnérable en matière d'environnement. Malgré toutes

ces contraintes, la région regorge de potentialités qui, si elles sont bien exploitées, peuvent développer le secteur de l'environnement.

- **MINES ET ENERGIE**

Les principales ressources minières de la région sont constituées du sable de dune, de la latérite et de l'argile. Les réserves en argiles sont plus importantes dans le département de Bambey avec un mode d'exploitation artisanal. Le statut de Touba ne permet pas au Service Régional des Mines, de l'Industrie, de l'Agro-industrie et des PME de Diourbel de contrôler efficacement les activités d'extraction de sable de dune, alors que cette activité représente près de 80% du volume enlevé (évaluation basée sur le nombre de camions bennes à Diourbel, Bambey, Mbacké et Touba) du fait que Touba constitue une ville en pleine expansion. Les études et prospections minières ont démontré que les principales ressources minières de la région sont : le sable, la latérite et l'argile.

- **COMMERCE ET ARTISANAT**

Le commerce largement dominé par l'informel constitue l'activité économique la plus pratiquée dans la région de Diourbel. Il est le principal pourvoyeur d'emplois de la région et génère aussi des revenus assez importants. Le département de Mbacké, particulièrement la zone de Touba, prédomine largement la région. Cette zone incite à la concurrence, due à la forte demande, ce qui augmente l'utilisation des produits de grande consommation.

L'activité artisanale présente de réels atouts pour la région de Diourbel. En effet, Diourbel est réputé pour sa forte tradition artisanale et la population dispose d'une réelle expertise notamment dans plusieurs métiers. Ses ressources de qualité, son organisation autour de la Chambre de métiers et son dynamisme, permettent à ce secteur de jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté. L'artisanat englobe 120 corps de métiers répartis dans trois sections : section production : bâtiment, menuiserie bois, construction métallique, couture-confection, transformation produits agricoles etc. Section service : mécanique auto, peinture, électricité, plomberie, tôlerie etc. Section art : bijouterie, broderie, sculpture bois et bronze etc.

- **JEUNESSE ET SPORTS**

En 2019, la région de Diourbel a enregistré 1 832 associations de jeunes dont 862 dans le département de Diourbel, 405 à Bambey et 467 à Mbacké. Par rapport à l'année 2018 (1 796 associations), le nombre d'associations de jeunes disposants de récépissé dans la région a augmenté de 2% en 2019. En ce qui concerne le sport, il demeure étoffé et très diversifié. Il comporte beaucoup de pratiquants et de disciplines et est souvent pourvoyeur d'emplois. Cependant, il cache une certaine disparité dans la répartition départementale des associations et équipes sportives et des pratiquants, lesquelles restent concentrées dans le département de Diourbel.

- **TOURISME, CULTURE, LOISIRS**

La région n'a pas une vocation touristique très affirmée. Pourtant, elle recèle de sites touristiques à travers son patrimoine culturel très riche et varié. L'offre en matière de réceptif hôtelier est très limitée. En 2019, le nombre d'infrastructures culturelles s'élève à 15 dont un centre culturel dans le département de Diourbel, 3 salles de théâtres et/ou aires de spectacle à raison d'un par département, 8 bibliothèques et/ou centres de documentation (Dont 2 à Bambey, 4 à Diourbel et 2 Mbacké) et 3 studios d'enregistrement dans le département de Diourbel. Le nombre de ces infrastructures culturelles est resté stable cette année par rapport aux années précédentes. Le patrimoine culturel matériel de la région de Diourbel comprend les sites et monuments historiques qui ont une valeur culturelle exceptionnelle. Il comprend les autels, les traditions, les rites, les représentations qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

INTRODUCTION GENERALE

L'édition 2019, portant situation économique et sociale de la région de Diourbel, comme celles qui l'ont précédé, s'inscrit dans le cadre des publications annuelles régionales. Par souci de comparaison et d'être en phase avec l'acte trois de la décentralisation, le canevas harmonisé initié depuis 2014 met en exergue les données départementales et établit un diagnostic pour chaque secteur d'activité au niveau régional.

Le processus d'élaboration débute par une phase de collecte de données socio-économiques auprès des services technique régionaux. Ensuite, on procède à la saisie, au calcul des indicateurs et commentaires des chapitres avant de publier un premier draft du document qui est envoyé au comité de lecture mis en place au niveau du siège de l'ANSD. Ce comité est chargé de relire le document en entier, de procéder à des corrections de forme et de fonds s'il ya lieu avant de le retourner au chef de service régional. Ce dernier devra intégrer ses remarques avant d'envoyer un document final qui sera publié dans le site de L'ANSD (www.ansd.sn).

La présente édition s'articule après la présentation de la région autour des dix-sept (17) chapitres circonscrits dans les trois (03) groupes de secteurs que sont : les secteurs économiques et d'appui à la production (Agriculture , Elevage, Ressources Naturelles, Eaux-Assainissement, Industrie-Mines et Energie, Commerce et Artisanat, Tourisme-Culture et Loisirs, le Système Financier Décentralisé) et les secteurs sociaux (Education, Sante et Hygiène Publique, Urbanisme-Construction et Habitat, Jeunesse et Sport, Environnement, Emploi et travail, Assistance, Justice).

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION

I.1. DONNEES PHYSIQUES

Située entre le 14°30 et le 15° de latitude nord et le 15°40 et le 16°40 de longitude ouest, la région de Diourbel couvre aujourd'hui, suite au rattachement de l'arrondissement de Taïf au département de Mbacké, une superficie de 4 769 km² contre 4 359 km^2 en 2001. C'est une région continentale par excellence. En effet, elle ne dispose ni de frange maritime, ni de cours d'eau pérennes. Cependant, les ressources en eau souterraines sont importantes.

La région de Diourbel est caractérisée par l'absence de forêt classée. Elle est également marquée par l'inexistence de zone d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacals, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux y sont aujourd'hui présents.

I.2. RELIEF ET TYPES DE SOL

Les sols sont essentiellement formés de sédiments sableux ou sablo-argileux d'origine éolienne et alluviale. Trois (03) types de sols sont généralement répertoriés dans la région de Diourbel (**Carte n°3**) :

- **Les sols ferrugineux tropicaux non ou peu lessivés** communément appelés «diors ». Leur texture est grossière avec en moyenne 95% de sable, 3% d'argile et 1,5% de limon. Ils sont perméables, leur capacité de rétention en eau est généralement faible. Ces sols sont très pauvres en matières organiques (0,2%) et se matérialisent par une capacité d'échange faible, un taux d'azote extrêmement faible (0,3 à 1,5%), un taux de saturation du complexe absorbant variable avec l'histoire culturale et un PH généralement acide. Ces sols sont pauvres en phosphore (généralement une concentration de moins de 150 mg/kg de terre). Cependant, ils sont favorables à la culture de l'arachide, du mil, du niébé, du manioc, de la pastèque et du « bissap » s'ils sont bien amendés. Ils représentent 80% des sols de la région.

- **Les sols bruns hydromorphes ou « deck »** Ils couvrent 15% des terres. D'un aspect argileux, ils sont rencontrés dans les zones propices aux cultures céréalièresnotamment le sorgho et à la pratique du maraîchage. Ce type de sol se rencontre particulièrement dans le département de Bambey. Il intéresse la vallée du Ndiémanesur 10 000 ha.
- **Les sols ferrugineux tropicaux rouges ou lithosols** communément appelés « deck-diors ». Ils se présentent dans l'espace régional sous forme de poches et représentent 5% seulement des terres. Ils sont favorables à la culture du sorgho, du maïs, de la tomate, du gombo et des agrumes.

I.3. VEGETATION ET FAUNE

La végétation herbacée, elle est peu fournie dans l'ensemble. Elle est dominée par les espèces annuelles de graminées et légumineuses. Parmi celles-ci, le *Cenchrusbiflorus* (xaaxam) est le plus représenté. *Andropogon gayanus* (Xat) existe sous forme d'îlots isolés et semble bien être domestiquée par les populations.

La végétation naturelle a été complètement transformée par la péjoration climatique (sécheresse prolongée) et par la pression anthropique (activité agricole et particulièrement, par la culture de l'arachide introduite dans le pays depuis le XIXème siècle).

Sur le plan faunistique, les grands mammifères ont disparu du fait de l'inexistence d'habitat de faune. Ne subsistent que les petits mammifères comme le chacal commun, les lièvres, les rats palmistes et les oiseaux de savane tels que les francolins, les tourterelles, la petite outarde et les passereaux.

I.4. DONNEES HYDROGRAPHIQUES

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. Les eaux souterraines constituent la seule source d'approvisionnement des populations et du cheptel. Elles sont de profondeur et de qualité variables.

Il existe principalement trois nappes au niveau de la région :

• le Luthétien: elle est accessible dans les profondeurs de 20 à 95 m. Elle est rencontrée dans l'arrondissement de Lambaye ;
• le Paléocène est capté entre 104 et 280 m. La qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel dépassant 1,5 g/l et plus de 1mg/l pour le fluor. Elle est impropre à toute utilisation. Elle est localisée dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) ;
• le Maestrichtien, capté entre 240 et 349 m, intéresse la totalité de la région. La qualité de son eau est généralement bonne pour la consommation de l'homme et des animaux. Il intéresse particulièrement les arrondissements de Ndindy, Kael et Ndame. La teneur en fluor de ces eaux peut parfois dépasser 1,5 mg/litre (norme de l'OMS) en fonction de la zone et de la nappe.

La région ne dispose pas d'eaux de surface pérenne et les vallées fossiles du Sine et du Car-Car n'arrivent plus à stocker l'eau de pluie. Les ressources en eau de surface sont pour l'essentiel constituées de mares temporaires qui sont mises en eau pendant la saison des pluies.

I.5. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Elle est subdivisée en trois départements (Bambey, Diourbel et Mbacké), huit arrondissements (Baba Garage, Lambaye et Ngoye dans le Bambey, Ndindy et Ndoulo dans le Diourbel, Kael, Ndame et Taïf dans le Mbacké), quarante (40) communes.

I.6. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'activité économique de la région est principalement caractérisée par l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat.

- **L'agriculture** est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières sont également pratiquées. Son développement dans la région rencontre des contraintes majeures. Parmi elles, on note la réduction drastique des emblavures depuis quelques années, la mauvaise qualité des semences, le faible niveau d'équipement et la vétusté du

matériel agricole mais aussi l'irrégularité des pluies, entraînant ainsi une baisse généralisée des rendements agricoles.

- **L'élevage** se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. La réduction de l'espace pastoral conjuguée à une dégradation constante du couvert végétal, à une forte pression démographique sur les terres agricoles (réduisant ainsi les terres en jachère), à un nombre insuffisant de points d'eau, constituent un handicap certain pour le développement de l'élevage. Cependant, avec la création de GIE et d'associations villageoises, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.

- **Le commerce** est par essence une activité très prisée des « Baol – Baol ». Elle occupe d'ailleurs, une place importante dans le développement économique de la région. Cette situation est favorisée par la position géographique de la région, à mi-chemin entre l'important centre de production de la zone sylvo-pastorale et les grands centres de consommation du centre ouest (Dakar, Thiès et Kaolack). On relève dans la région de Diourbel, une présence massive de marchés hebdomadaires « Louma » où sont écoulés une bonne partie de la production agricole et du bétail.
- **L'activité artisanale** présente de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale et la population dispose d'une réelle expertise notamment dans le domaine de la poterie. A cela, s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kaél et du lycée technique pour permettre d'améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers. Avec leur dynamisme, le nombre d'artisans inscrits continue de progresser d'année en année.

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

L'édition 2019 du présent chapitre sera axée sur les données démographiques issues des recensements et estimations démographiques. Il traitera des caractéristiques de la population de la région, notamment l'évolution de son effectif, le niveau de fécondité, la structure par âge et par sexe ainsi que sa répartition géographique et sa densité en mettant en relief son rythme d'accroissement assez rapide, sa dynamique et son niveau d'urbanisation.

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

L'objectif de cette section est d'étudier l'évolution ainsi que la répartition de la population c'est-à-dire sa distribution et sa composition par sexe et par âge et dans l'espace. Il convient de souligner que les statistiques utilisées sont issues des recensements de 1976 à 2013 et des données de projections.

II.1.1. NIVEAU ET EVOLUTION DE LA POPULATION

Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002 avant de revenir à 3,8% entre 2002 et 2013 ; ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans. L'augmentation du taux d'accroissement annuel moyen observée à la deuxième et 3éme période intercensitaire (1988-2002-2013) pourrait s'expliquer par la forte croissance de la population du département de Mbacké, directement imputable à l'immigration vers Touba. En effet, le département de Mbacké, contribue, à lui seul, pour 1 118 849 hbts en 2019, soit 62% de la population.

Tableau II-1 : Evolution de la population de la région de Diourbel entre 1976 et l'année 2019

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Population résidente	425113	619245	1051472	1497455	1543647	1591593	1641350	1692965	1746495	1801989
Taux d'accroissement	-	3,2	3,9	3,3						
Délai de doublement de la Population	-	22	18	21	22	22	22	22	22	22

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Par ailleurs, l'augmentation de la population du département de Mbacké observée depuis 2010 au détriment des départements de Diourbel et de Bambey pourrait être expliquée entre autres par l'effet d'attraction que Touba exerce sur les autres localités de la région.

II.1.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

L'examen de la structure par âge en 2019 de la région de Diourbèl révèle la prédominance de la jeunesse de la population. En effet, 44,4% ont moins de 15 ans. La population potentiellement active, âgée de 15 à 64 ans, représente 51,7% et celle des personnes âgées (65 ans et plus) 3,9%, ce qui donne un ratio de dépendance de 93,3%. Cet indicateur donne une approximation utile de la charge que représente le nombre de dépendants dans une population et révèle que 100 personnes ont à leur charge 93 personnes.

La population préscolarisable (3 à 5 ans) et scolarisable (6 à 12 ans) représente respectivement 9,6% et 19,4% de la population totale.

Graphique II-1 : Pyramide des âges de la population de la région de Diourbel en 2019

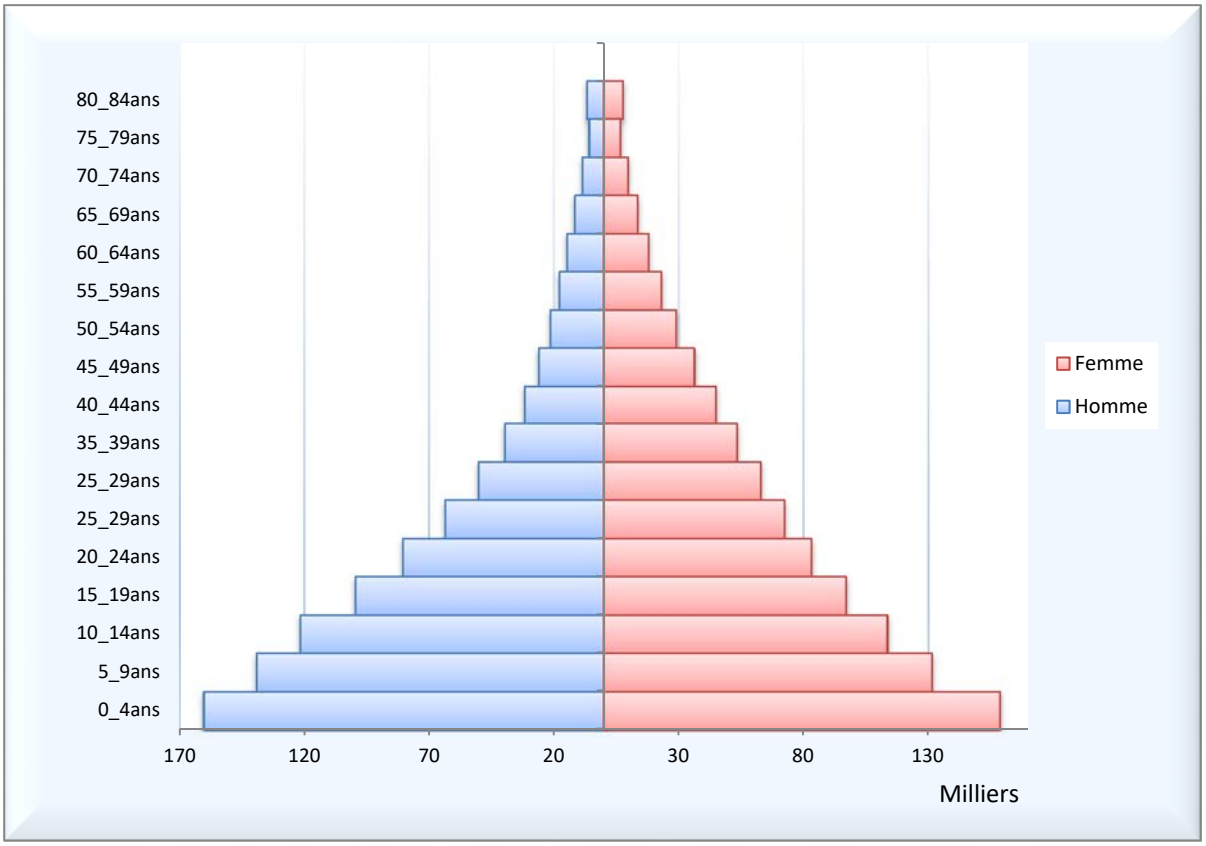

Source : ANSD, RGPHAE 2013

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un rétrécissement rapide du sommet au fil des âges traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en voie de développement.

II.1.2.1. Rapport de masculinité par groupe d'âges

A la naissance, le rapport de masculinité est de 101% en 2019 montrant la prédominance des nouveaux-nés de sexe maculin. Ce taux commence à s'inverser en faveur des filles à partir de 20 ans et atteint sa plus faible valeur à 45ans. Cette tendance pourrait s'expliquer par une surmortalité des hommes par rapport aux femmes de la jeunesse à l'adulte.

Graphique II-2 : Rapport de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Diourbel en 2019

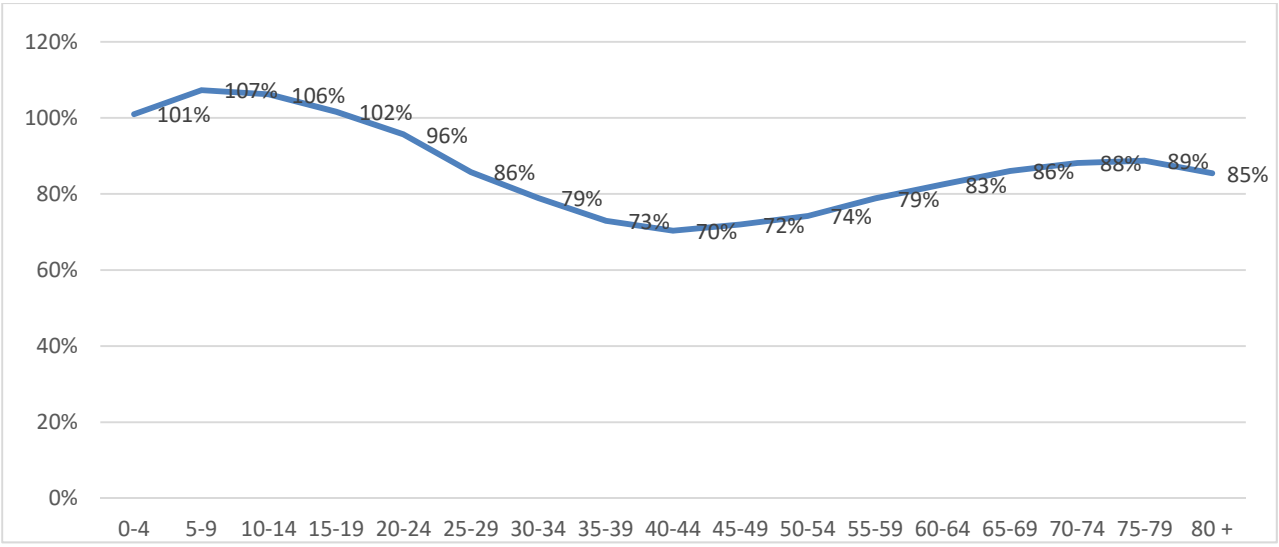

Source : ANSD, RGPHAE 2013

II.1.3. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ET DENSITE

II.1.3.1. Répartition spatiale

En 2019, la région de Diourbel compte 1 801 989 habitants, soit 939 822 femmes et 862 167 hommes. Cette population est inégalement répartie entre les trois départements. En effet, 62% de la population résident dans le département de Mbacké, 20% dans celui de Bambey et 18% dans le département de Diourbel.

Tableau II-2 : Répartition de la population de la région de Diourbel selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2019

Départ	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Diourbel	77418	83479	160897	81502	80362	161864	158920	163841	322761
Bambey	16339	18448	34787	158812	166781	325593	175151	185229	360380
Mbacké	43627	49339	92966	484469	541413	1025882	528096	590752	1118848
Région	137384	151266	288650	724783	788556	1513339	862167	939822	1801989

Source : ANSD, *RGPHAE 2013. NB : Seules les anciennes communes (Diourbel, Bambey, Mbacké) sont considérées comme zone urbaine, données de projection.*

Quel que soit le département, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent environ 52% de la population totale. En 2019, les communautés rurales les plus peuplées sont celles de Touba Mosquée (906 514 hts), Ngoye (55 567 hts), Réfane (40 586 hts), Dangalma (39 278 hts), Ngohé (36 330 hts), Lambaye (33 510 hts), Ngogom (30 643 hts), et Ndondol (29 298 hts). Les moins peuplées sont celles de Taiba Thiékène (2 091 hts), Darou Nahim (2 838 hts) et Gade Escale (3 899 hts).

On notera que la communauté rurale de Touba Mosquée concentre à elle seule plus de 50% de la population totale de la région.

La population régionale est essentiellement rurale (84%). La population urbaine qui s'élève à 288 650 habitants, soit un taux d'urbanisation de 16%, réside dans les 3 communes de la région (Bambey, Diourbel et Mbacké). Par rapport à la population totale, le département de Diourbel concentre la plus forte proportion de population urbaine (9%) devant Bambey (2%) et Mbacké (5%).

II.1.3.2. Densités de population

En 2019, la population de la région est estimée à 1 801 989 habitants pour une superficie de 4 769 km², soit une densité de 378 habitants au Km².

Tableau II-3: Densités de population de la région de Diourbel selon le département en 2019

Département	Superficie (km^2)	Population (hbts)	Densité (hbts/km^2)
Dép. Diourbel	1 175	322 761	275
Dép. Bambey	1 351	360 380	267
Dép. Mbacké	2 243	1 118 848	499
Région	4 769	1 801 989	378

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Le département de Mbacké (499 habitants/km2) présente la densité la plus forte devant Diourbel (267 habitants/km²) et Bambey (275 habitants/km²).

CONCLUSION

En 2019, la population de la région de Diourbel s'établit à 1 801 989 habitants, suite à une évolution de 1 591 593 hts en 2015, à 1 641 350 hts en 2016, à 1 692 965 hts en 2017 et 1 746 496 hts en 2018.

Le taux d'accroissement moyen annuel intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002, puis à 3,8% entre 2002 et 2013, ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans.

A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition. En effet, 62% de la population résident dans le département de Mbacké, 20% dans celui de Bambey et 18% dans le département de Diourbel.

Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse (44,4%). La population potentiellement active, représente 51,7% et celle des personnes âgées 3,9%, ce qui donne un ratio de dépendance assez élevé, soit 93,3%.

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges, traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en développement.

CHAPITRE III : URBANISME, CONSTRUCTION ET HABITAT

INTRODUCTION

La situation urbanistique galopante dans la région fait que les limites des villes sont en majeur partie atteintes. Toutefois, le nombre d'autorisations de construire délivrées demeure faible. Cette situation est imputable à l'absence de viabilisation des lotissements dans les quartiers périphériques mais aussi à l'insuffisance du contrôle de construction et à l'insufisance des agents de terrain et des moyens logistiques.

Dans le Département de MBACKE, la Communauté Rurale de TOUBA du fait de sa complexité constitue un phénomène dont il faut prendre en compte. En effet, la sensibilisation en matière d'urbanisme et d'habitat s'avère nécessaire afin d'emmener les populations à se conformer à la réglementation en vigueur consistant à déposer des demandes d'autorisation de construire et d'éviter les constructions et occupations irrégulières.

III.1. URBANISATION

III.1.1. TAUX D'URBANISATION

L'urbanisation est un phénomène démographique se traduisant par une tendance à la concentration de la population dans les zones urbaines. Le phénomène est mesuré par le taux d'urbanisation qui est la proportion des individus vivant en milieu urbain.

Dans la région de Diourbel, le taux d'urbanisation intercensitaire a une tendance baissière depuis 1976. En effet, de 22,5% en 1976, il est passé à 21,5% en 1988, avant de s'établir à 16% en 2002 et 2013. Cette diminution du ce taux s'explique par l'émigration des populations de la région vers la ville sainte de Touba.

Graphique III-1 : Evolution du taux d'urbanisation intercensitaire par département de la région de Diourbel

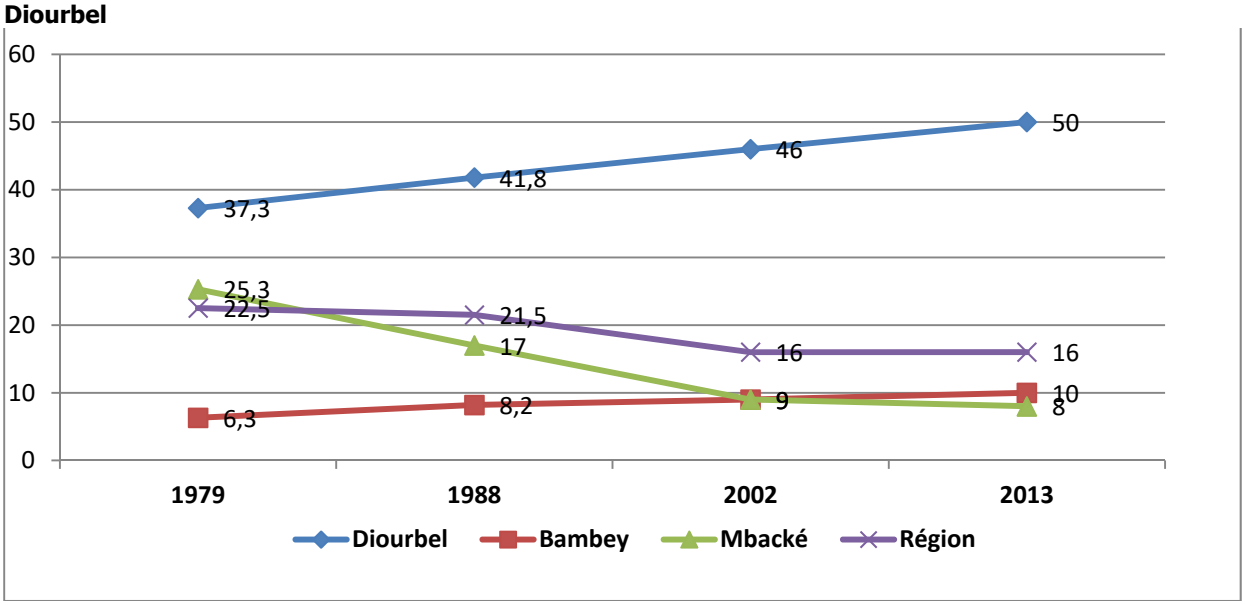

Source : RGPHAE 2013/ANSD

III.2. Répartition de la population urbaine

En 2019, la population urbaine de la région s'élève à 288 650 habitants dont 56% dans le département de Diourbel, 32% dans celui de Mbacké et 12% à Bambey. Cette population urbaine a augmenté de 3% par rapport à l'année 2018.

Tableau III-1: Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe entre 2018 et 2019

Département	2018			2019		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Bambey	15836	17880	33716	16339	18448	34787
Diourbel	75034	80908	155943	77418	83479	160897
Mbacké	42283	47820	90104	43627	49339	92966

Source : ANSD

III.2. CONSTRUCTION ET HABITAT

III.2.1. LES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

En 2019, sur les 193 demandes d'autorisations de construire reçues, 157 ont été autorisées, soit 81%. Par rapport à 2018, le nombre de demande d'autorisations a augmenté de 42% et celui délivrées de 80%.

Tableau III-2: Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire de 2018 à 2019

Circonscription administrative	Année	Demandes enregistrées	Autorisations délivrées
DIOURBEL	2018	66	40
	2019	62	62
	Vararіation en %	-6%	55
BAMBEY	2018	15	10
	2019	72	68
	Vararіation en %	3,8	5,8
MBACKE	2018	55	37
	2019	59	27
	Vararіation en %	7	-27
REGION	2018	136	87
	2019	193	157
	Vararіation en %	42%	80

Source : Division Régional Urbanisme de Diourbel

En 2019, selon le département, on remarque que 37% des demandes d'autorisations de construire proviennent du département de Bambey, 32% de Diourbel, et 31% de Mbacké. Concernant les autorisations de construire délivrées, les 43% sont localisées dans le département de Bambey, Diourbel 40% à Mbacké et à 17% à Diourbel.

Le tableau ci-après montre que la plus part des autoristion de construire est destinée par rapport au lieu d'habitation que 6 autorisations de construire sur dix sont destinées à la construction de rez de chaussée (65%) et 35% dans la constructiondes maisons à étage.

III.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

III.3.1. ATOUTS

Dans le secteur de l'urbanisme, la région dispose de :

- Trois (3) communes qui sont dans la zone urbaine (DIOURBEL, MBACKE et BAMBEY) ;
- Grands centres d'établissements humains comme TOUBA, KAEL, TAIF, NDANGALMA NDONDOL, BAMBEY SERERE et NGOYE ;
- L'existence de documents de planification (PUR et PDU à BAMBEY, Plan Directeur d'Urbanisme et d'Aménagement à DIOURBEL) ;
- L'existence d'un plan directeur d'urbanisme à Touba.

La région de Diourbel connait ces dernières années un rythme de construction de bâtiments plus ou moins rapide comparé aux années passées. Cela est dû à l'accroissement de la population qui a besoin de plus en plus d'un toit, mais également à l'investissement dans le domaine de l'immobilier.

Il ya également des réalisations dans le domaine de l'équipement tel que l'hôtel de Diourbel, le centre des services fiscaux de Diourbel, l'Université Virtuelle, le service de l'hydraulique et de l'assainissement, le nouvel hôpital de Touba, l'extension de bâtiments au niveau de l'hôpital MatlaboulFawzayni de Touba etc.

III.3.2. CONTRAINTES

Les principales contraintes liées à l'urbanisation sont :

- les problèmes de limites des villes : toutes les villes ont atteint leurs limites communales ;
- l'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements (l'adduction d'eau, l'électrification et la voirie…) ;
- le manque d'équipements collectifs en matière de postes de santé, de marchés, d'écoles, d'infrastructures d'accueil (hôtels, restaurants de qualité, jardins publics aménagés, bref des aires de détente)
- les problèmes dans la collecte des ordures ménagères (manque de moyens matériels, de sites réguliers et d'organisation) ;
- les inondations dans certains quartiers de Touba, Bambey, Mbacke et dans une moindre mesure à Diourbel ;
- l'absence de plan directeur d'urbanisme à Mbacke ;
- la non approbation du plan directeur d'urbanisme (PDU) de Touba ;
- le plan directeur d'urbanisme (PDU) de Diourbel dépassé.

III.3.3. PERSPECTIVES

Il est important, compte tenu des perspectives de développement de la région, notamment avec la création de nouveaux pôles urbains et l'implantation de l'Université du SINE SALOUM, à côté de celle de Bambey, d'encourager l'installation de sociétés de promotion immobilière et de favoriser la création de coopératives d'habitat. Sous ce registre, il faut noter que la S.D.I.S. (Société de Développement d'Investissement et de Service), avait bénéficié d'un bail sur une superficie de 40ha pour la construction de

logements sociaux ; le projet n'a toujours pas vu le jour. Le cadre de vie apparaît comme le parent pauvre de l'urbanisation des communes de la région, qui, à l'instar des autres villes du Sénégal, souffrent d'un manque criard d'espaces verts, en raison d'une urbanisation galopante et non maîtrisée, des occupations anarchiques de l'espace public (décharges d'ordures, encombrements et remblais de zones inondables, …).

Face à cette situation, il urge de renverser la tendance, par l'aménagement et l'équipement structurant de ces sites en mobiliers urbains, pour répondre aux besoins des populations en termes de détente et de loisirs.

CHAPITRE IV : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation et la formation, à travers leurs multiples effets sur le capital humain, sont reconnues aujourd'hui comme les principaux facteurs de croissance et de développement durable. C'est pourquoi, l'Etat sénégalais leurs a consacré une bonne partie de son budget. Cette importante allocation s'est traduite par une amélioration significative de l'offre éducative. Cependant, des dysfonctionnements notoires sont toujours relevés dans ce secteur. Dans ce chapitre, nous tenterons de rendre visibles les changements intervenus dans les différents ordres d'enseignement que sont la petite enfance, l'élémentaire, le Moyen-secondaire et le supérieur ainsi que l'enseignement technique et la formation professionnel.

IV.1. LA PETITE ENFANCE

IV.1.1. LES INFRASTRUCTURES

Les structures d'accueil de la petite enfance dans la région de Diourbel sont constituées de garderies d'enfants (43,5%), de cases des tout-petits (38,9%), d'écoles maternelles (9,2%), de classes préscolaire à l'élémentaire (4,6%) et de cases communautaires (3,8%). Selon le statut, 70% des établissements d'accueil de la petite enfance sont du public. La répartition par département dans la même période indique que 47,3% de ces structures se trouvent à Diourbel, 28,2% à Bambey et 24,4% à Mbacké.

Tableau IV-1: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par département en 2019

Type d'établissement	Statut	Bambey	Diourbel	Mbacké	Région
Case communautaire	Public	3	2	0	**5**
	Privé	0	0	0	**0**
	Total	3	2	0	**5**
Case des Tout Petits	Public	22	17	12	**51**
	Privé	0	0	0	**0**
	Total	22	17	12	**51**
Ecole maternelle	Public	6	4	1	**11**
	Privé	1	0	0	**1**
	Total	7	4	1	**12**
Garderie d'enfants	Public	2	24	1	**27**
	Privé	3	11	16	**30**
	Total	5	35	17	**57**

Type d'établissement	Statut	Bambey	Diourbel	Mbacké	Région
Classe préscolaire à l'élémentaire	**Public**	0	4	2	**6**
	Privé	0	0	0	**0**
	Total	0	4	2	**6**
Total	**Public**	**33**	**51**	**16**	**100**
	Privé	**4**	**11**	**16**	**31**
	Total	**37**	**62**	**32**	**131**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2019, les établissements d'accueil de la petite enfance ont connu globalement une diminution de 29,2%, Passant de 185 en 2018 à 131 unités en 2019.

Tableau IV-2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et par département en 2018 et 2019

Type d'établissement	Année	Diourbel	Bambey	Mbacké	Région
Case communautaire	**2017/2018**	9	12	5	26
	2018/2019	2	3	0	5
	Variation en %	-77,8	-75,0	-100,0	-80,8
Case des Tout Petits	**2017/2018**	18	23	12	53
	2018/2019	17	22	12	51
	Variation en %	-5,6	-4,3	0,0	-3,8
Ecole maternelle	**2017/2018**	4	7	4	15
	2018/2019	4	7	1	12
	Variation en %	0,0	0,0	-75,0	-20,0
Garderie d'enfants	**2017/2018**	38	4	44	86
	2018/2019	35	5	17	57
	Variation en %	-7,9	25,0	-61,4	-33,7
Classe préscolaire à l'élémentaire	**2017/2018**	4	0	1	5
	2018/2019	4	0	2	6
	Variation en %	0,0	0,0	100,0	20,0
Total	**2017/2018**	**73**	**46**	**66**	185
	2018/2019	**62**	**37**	**32**	131
	Variation en %	**-15,1**	**-19,6**	**-51,5**	-29,2

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Cependant, seules les classes préparatoires à l'élémentaire ont connu une hausse (12,8%) entre 2018 et 2019.

IV.1.2. LE PERSONNEL

En 2019, Le personnel des structures de la petite enfance s'élève à 419 dont 323 femmes. Ce nombre a subi une baisse de 17,7% par rapport à l'année 2018. La répartition par département montre que le département de Diourbel abrite 51,8% du personnel de ces établissements, suivi de Mbacké avec 28,2% et Bambey avec 20%.

Quel que soit le département considéré, l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes.

Tableau IV-3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le sexe et la circonscription administrative en 2019

Sexe	Diourbel	Bambey	Mbacké	Région
Hommes	28	34	34	96
Femmes	189	50	84	323
Ensemble	217	84	118	419

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, l'effectif du personnel des établissements de la petite enfance se chiffre à 417 agents, soit une baisse de 90 unités en valeur absolue par rapport 2017/2018. Cette même tendance baissière est constatée dans tous les départements de la région.

Tableau IV-4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la circonscription administrative

	Année	Diourbel	Bambey	Mbacké	Région
effectif du personnel enseignant	**2017/2018**	220	98	191	509
	2018/2019	217	84	118	419
	Variation en %	-1,4	-14,3	-38,2	-17,7

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, environ 53,7% du personnel de la petite enfance sont sans diplôme, 23,6% ont le CEAP, 15,8% le CAP et seulement 6,9% ont le CAEP.

Tableau IV-5: Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative en 2019

Circonscription administrative	Statut établissement	CAEP	CAP	CEAP	Sans diplôme	Total
Département de Diourbel	**Public**	12	28	39	98	177
	Privé	1	1	13	25	40
	Total	13	29	52	123	217
Département de Bambey	**Public**	12	20	31	11	74
	Privé	0	0	0	10	10
	Total	12	20	31	21	84
Département de Mbacké	**Public**	3	16	15	10	44
	Privé	1	1	1	71	74
	Total	4	17	16	81	118
Région de Diourbel	**Public**	27	64	85	119	295
	Privé	2	2	14	106	124
	Total	29	66	99	225	419

Source : Inspection d'académie de Diourbel

La répartition par département montre que 51,8% du personnel se trouvent dans le département de Diourbel, 28,2% à Mbacké et 20% à Bambey.

IV.1.3. LES EFFECTIFS

Au titre de l'année scolaire 2018/2019, les effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance de la région de Diourbel ont diminué de 24,5% comparativement à l'année scolaire 2017/2018. Cette baisse est constatée dans tous les départements de la région, à l'exception du département de Bambey dont le nombre d'apprenants a augmenté de 3,1%.

Tableau IV-6: Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Diourbel	Bambey	Mbacké	Région
Case communautaire/ Garderie communautaire	**2017/2018**	57	82	0	**139**
	2018/2019				
	Variation en %				
Case des Tout Petits	**2017/2018**	1407	1696	794	**3897**
	2018/2019				
	Variation en %				
Ecole maternelle	**2017/2018**	857	774	584	**2215**
	2018/2019				
	Variation en %				
Garderie d'enfants	**2017/2018**	3012	295	3597	**6904**
	2018/2019				
	Variation en %				
Classe Préscolaire à l'élémentaire	**2017/2018**	322	0	107	**429**
	2018/2019				
	Variation en %				
Total	**2017/2018**	**5655**	**2847**	**5082**	**13584**
	2018/2019	**5246**	**2934**	**2077**	**10257**
	Variation en %	**-7,2**	**3,1**	**-59,1**	**-24,5**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.1.4. INTENSITE DE LA PRESCOLARISATION

Le taux brut de préscolarisation mesure le niveau de participation des enfants dans le système éducatif. Ce taux représente le total des inscriptions dans le préscolaire, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population âgée de 3 à 5 ans. En ce sens, il permet de se faire une idée assez précise de l'importance de la préscolarisation dans les différents départements et globalement au sein de la région.

Entre 2018 et 2019, le Taux Global Brut de Préscolarisation a subi une légère baisse de 1,6%. Au niveau des filles comme au niveau des garçons, le TBPS a diminué respectivement de 1,1 et 2,3 points entre les deux périodes.

Tableau IV-7: Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Global	Indice de parité
Diourbel	2017/2018	13	17,1	15	1,2
	2018/2019	15,2	20,5	17,7	1,2
	Variation en %	2,2	3,4	2,7	
Bambey	2017/2018	6,9	9,4	8,1	1,2
	2018/2019	7,3	9,5	8,3	1,2
	Variation en %	0,4	0,1	0,2	
Mbacké	2017/2018	3,7	5,7	4,6	1,4
	2018/2019	1,5	2,4	1,9	1,5
	Variation en %	-2,2	-3,3	-2,7	
Région de Diourbel	2017/2018	6,2	9,3	7,6	1,4
	2018/2019	5,1	7	6	1,2
	Variation en %	-1,1	-2,3	-1,6	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Ce taux est plus élevé dans le département de Diourbel avec 17,7%, suivi de Bambey avec 8,3% et de Mbacké 1,9%. Selon le sexe, les filles sont plus scolarisées que les garçons quel que soit la période et le département considéré. L'indice de parité se situe à 1,2 en 2019 qui montre les efforts fournis pour combler le gap concernant l'équité en matière de scolarisation dans le préscolaire.

IV.2. L'ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire encore appelé enseignement primaire est un cycle basique du système éducatif. Il comprend six années d'études : le cours d'initiation (CI), le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1), le cours élémentaire deuxième année (CE2), le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième année (CM2). L'enseignement primaire vise la population potentielle formée des enfants de 6 à 11 ans. La fin de ce cycle primaire est sanctionnée par le certificat de fin d'études élémentaires (CFEE) dont l'obtention permet la transition vers le cycle moyen. L'analyse de la situation au primaire se fait ici au moyen d'un état des lieux en 2019.

IV.2.1. LES INFRASTRUCTURES

En 2019, le réseau élémentaire dans la région de Diourbel est composé de 594 écoles. Il demeure encore largement dominé par le public avec 528 écoles, soit 88,9% contre 66 écoles pour le privé (11,1%). Comparé à 2018, le nombre d'établissements de l'enseignement élémentaire a baissé de 7,5% en 2019. Ces établissements sont plus

présents dans les départements de Diourbel (36,5%) et Mbacké (32,8%) qu'à Bambey (30,6%).

Tableau IV-8 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscriptions administratives	2017/2018			2018/2019			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Diourbel	203	11	214	202	15	217	-0,5	36,4	1,4
Mbacké	160	90	250	158	37	195	-1,3	-58,9	-22,0
Bambey	164	14	178	168	14	182	2,4	0,0	2,2
Total région	**527**	**115**	**642**	**528**	**66**	**594**	0,2	-42,6	-7,5

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2019, le nombre de classes de l'enseignement élémentaire s'élève à 2 819 dont 83,4% sont du secteur public. On observe aussi la prépondérance du public dans tous les départements. La répartition par département indique que 40,9% de ces classes sont à Mbacké, 38,2% à Bambey et enfin 20,9% à Diourbel.

Tableau IV-9 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative en 2019

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total général
		Simple	Double flux	Multigrade	
Diourbel	**Public**	88	0	12	100
	Privé	28	28	433	489
	Total	116	28	445	589
Mbacké	**Public**	268	4	22	294
	Privé	630	15	215	860
	Total	898	19	237	1154
Bambey	**Public**	55	0	19	74
	Privé	717	46	239	1002
	Total	772	46	258	1076
Total région	**Public**	411	4	53	468
	Privé	1375	89	887	2351
	Total	1786	93	940	2819

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Parmi les salles de classes dont dispose la région, 1 786 sont à flux simple, 940 multigrades et 93 à doubles flux.

IV.2.2. LE PERSONNEL

L'effectif du personnel dans l'élémentaire au niveau régional s'élève à 3 894 en 2019 contre 4 088 en 2018, soit une diminution de 194 enseignants (4,7%). L'essentiel du personnel de l'enseignement élémentaire est employé par le public (85,1%). La

répartition par département montre que 36,3% du personnel se trouvent à Mbacké contre 31,9% dans chacun des départements de Diourbel et Bambey.

Tableau IV-10 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	2017/2018			2018/2019			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Diourbel	Hommes	732	68	800	754	82	836	3,0	20,6	4,5
	Femmes	358	33	391	369	36	405	3,1	9,1	3,6
	Ensemble	1090	101	1191	1123	118	1241	3,0	16,8	4,2
Mbacké	Hommes	671	519	1190	688	270	958	2,5	-48,0	-19,5
	Femmes	308	184	492	342	112	454	11,0	-39,1	-7,7
	Ensemble	979	703	1682	1030	382	1412	5,2	-45,7	-16,1
Bambey	Hommes	824	87	911	870	70	940	5,6	-19,5	3,2
	Femmes	284	20	304	291	10	301	2,5	-50,0	-1,0
	Ensemble	1108	107	1215	1161	80	1241	4,8	-25,2	2,1
Total région	**Hommes**	**2227**	**674**	**2901**	**2312**	**422**	**2734**	**3,8**	**-37,4**	**-5,8**
	Femmes	**950**	**237**	**1187**	**1002**	**158**	**1160**	**5,5**	**-33,3**	**-2,3**
	Ensemble	**3177**	**911**	**4088**	**3314**	**580**	**3894**	**4,3**	**-36,3**	**-4,7**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par ailleurs, la répartition par sexe indique qu'un peu plus de 7 membres du personnel sur 10 sont des hommes (70,2%).

Les qualifications exigées des enseignants de l'élémentaire sont : une formation générale correspondant au niveau d'études du BAC (à partir de 2011) et une formation pédagogique d'un an débouchant sur l'obtention d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP).

Tableau IV-11 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

Diplôme académique	2017/2018		2018/2019	
	Effectif	%	Effectif	%
Maîtrise et +	48	1,2	58	1,5
Licence	2129	52,1	135	3,5
DEUG	105	2,6	76	2,0
BAC	124	3,0	2090	53,7
BFEM	1599	39,1	1482	38,1
CFEE	9	0,2	41	1,1
Autre	14	0,3	0	0,0
Sans diplôme	60	1,5	12	0,3
Total	**4088**		**3894**	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Ainsi, la plus part du personnel enseignant du public pendant l'année scolaire 2018/2019 ont un niveau BAC (53,7%) ou BFEM (38,1%). Les enseignats titulaires d'un diplôme de premier et second cycles (DEUG, Licence et Maîtrise/Master) ne représentent que 6,9%.

IV.2.3. LES EFFECTIFS

L'effectif total des élèves de l'élémentaire dans la région, passe de 168 862 élèves en 2018 à 152 103 élèves en 2019, soit une baisse de 9,9%. Sur la période scolaire 2018/2019, on note une prédominance des filles avec un effectif de 85 058 contre 67 045 chez les garçons. La part du privé s'établit à 20 465, soit seulement 13,5% des effectifs. La répartition par département montre qu'en 2019, 35,5% des élèves se trouve à Mbacké, 33,7% à Bambey et 30,8% à Diourbel. Quel que soit le département considéré, l'effectif du public est supérieur à celui du privé.

Tableau IV-12 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	2017/2018			2018/2019			Variation en %		
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Diourbel	Public	19 294	22 258	41 552	19 727	23 749	43 476	2,2	6,7	4,6
	Privé	1 276	1 407	2 683	1 623	1 717	3 340	27,2	22,0	24,5
	Total	20 570	23 665	44 235	21 350	25 466	46 816	3,8	7,6	5,8
Mbacké	Public	16 635	23 805	40 440	16 565	23 889	40 454	-0,4	0,4	0,0
	Privé	12 847	21 073	33 920	4 911	8 632	13 543	-61,8	-59,0	-60,1
	Total	29 482	44 878	74 360	21 476	32 521	53 997	-27,2	-27,5	-27,4
Bambey	Public	22 109	24 402	46 511	22 449	25 259	47 708	1,5	3,5	2,6
	Privé	1 932	1 824	3 756	1 770	1 812	3 582	-8,4	-0,7	-4,6
	Total	24 041	26	50 267	24 219	27	51 290	0,7	3,2	2,0
Total région	**Public**	**58 038**	**70 465**	**128 503**	**58 741**	**72 897**	**131 638**	**1,2**	**3,5**	**2,4**
	Privé	**16 055**	**24 304**	**40 359**	**8 304**	**12 161**	**20 465**	**-48,3**	**-50,0**	**-49,3**
	Total	**74 093**	**94 769**	**168 862**	**67 045**	**85 058**	**152 103**	**-9,5**	**-10,2**	**-9,9**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2019, au niveau de l'élémentaire, chaque enseignant a en charge en moyenne 39 élèves. Ce taux est plus significatif dans le département de Mbacké avec 41 élèves par enseignant, suivi de Bambey avec 38 élèves/enseignant et 37 élèves/enseignant pour Diourbel.

Tableau IV-13: Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	2017/2018		2018/2019		Variation en %	
		Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant
Diourbel	Hommes			17	17		
	Femmes			21	20		
	Ensemble	38	37	38	37	0,0	-2,6
Mbacké	Hommes			19	15		
	Femmes			28	23		
	Ensemble	51	44	47	38	-7,8	-13,6
Bambey	Hommes			22	19		
	Femmes			25	22		
	Ensemble	42	41	47	41	11,9	0,0
Total région	Hommes			**19**	**17**		
	Femmes			**25**	**22**		
	Ensemble	**44**	**41**	**44**	**39**	**0,0**	**-4,9**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par ailleurs, le nombre moyen d'élèves par classe est assez élevé et s'affiche à 44 en 2019. Ce ratio n'a pas évolué par rapport à l'année scolaire 2017/2018. De plus, c'est au niveau des départements de Bambey et Mbacké qu'il est plus élevé avec 47 élèves par classe chacun, contre 38 élèves/classe à Diourbel.

IV.2.4. INTENSITE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DANS L'ELEMENTAIRE

L'accès à l'école élémentaire est mesuré à partir du taux brut d'admission ou d'accès (TBA) qui indique le nombre d'enfants nouvellement admis au CI, rapporté à la population ayant l'âge légal de fréquenter la première année de l'élémentaire.

Ce taux a atteint 90% dans la région de Diourbel en 2019. Celui des filles (95,4%) est plus élevé que celui des garçons, (84,6%) comme en témoigne d'ailleurs l'indice de parité qui est de 1,1.

Tableau IV-14: Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Année	TBA Garçons	TBA Filles	TBA Global	Indice de parité
Diourbel	2017/2018	91,1	110,6	100,5	1,2
	2018/2019	30,5	46,3	38,3	1,5
	Variation en %	-60,6	-64,3	-62,2	
Mbacké	2017/2018	42,5	65,7	53,6	1,5
	2018/2019	54,8	69,4	62,1	1
	Variation en %	12,3	3,7	8,5	

Bambey	**2017/2018**	87,7	103,3	95,2	1,1
	2018/2019	99,3	114,7	107	1,2
	Variation en %	11,6	11,4	11,8	
Région	**2017/2018**	**61,1**	**82**	**71,2**	**1,3**
	2018/2019	84,6	95,4	**90,0**	**1,1**
	Variation en %	**23,5**	**13,4**	**18,8**	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Entre 2018 et 2019, au niveau de l'élémentaire, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 57,6% à 81,2%, soit une hausse de 23,6 points de pourcentage. Pour les garçons, il est passé de 49,3% à 72%, soit une augmentation de 22,7%. La même tendance est observée pour les filles où le TBS est passé de 66,3% à 86,5%.

Il en est de même au niveau départemental avec des hausses de 6,5% à Bambey et 15,3% à Mbacké. Cependant, l'IEF de Diourbel a enregistré une baisse de 50,6% du TBS. Il convient de noter qu'en 2019, le département de Bambey (86,1%) enregistre le taux le plus élevé, suivi de Mbacké (57,6%) et, de loin, par Diourbel (30,7%).

Tableau IV-15 Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Diourbel	**2017/2018**	73	90,3	81,3	1,2
	2018/2019	23,8	38	30,7	1,5
	Variation en %	-49,2	-52,3	-50,6	
Mbacké	**2017/2018**	32,7	52,5	42,3	1,5
	2018/2019	63,1	66,3	57,6	1
	Variation en %	30,4	13,8	15,3	
Bambey	**2017/2018**	75,4	83,8	79,6	1,1
	2018/2019	75,7	97,2	86,1	1,2
	Variation en %	0,3	13,4	6,5	
Total région	**2017/2018**	**49,3**	**66,3**	**57,6**	**1,3**
	2018/2019	**76**	**86,5**	**81,2**	**1,1**
	Variation en %	**54,2**	**34,5**	**41,0**	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Selon le sexe, les effectifs des filles dépassent ceux des garçons dans tous les départements. L'indice de parité reste supérieur à 1 et passe de 1,3 en 2018 à 1,1 en 2019.

La scolarisation universelle telle que définie dans la nouvelle lettre de politique sectorielle vise l'achèvement du cycle élémentaire. Le Sénégal s'est fixé comme objectif à l'horizon 2020 l'atteinte d'un taux d'achèvement de 100% dans sa Lettre de Politique Sectorielle actualisée. Ce taux est calculé en rapportant les nouveaux inscrits au CM2 à la population âgée de 12 ans de la localité (Région, pays, etc.).

Tableau IV-16: Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	Diourbel	Mbacké	Bambey	Région
TAP Garçons	2017/2018	40,4	58,1	63,3	36,4
	2018/2019	16,6	30	47,1	29,8
	Variation en %	-23,8	-28,1	-16,2	-6,6
TAP Filles	2017/2018	47,1	65,5	82	39,4
	2018/2019	27,5	42,1	61,4	43,3
	Variation en %	-19,6	-23,4	-20,6	3,9
TAP Global	2017/2018	**43,9**	**62,5**	**72,4**	**38,1**
	2018/2019	**22**	**36**	**54,2**	**36,4**
	Variation en %	**-21,9**	**-26,5**	**-18,2**	**-1,7**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour l'année scolaire 2018/2019, ce taux est de 36,4% contre 38,1% en 2017/2018, soit une baisse de 1,7%. Cette baisse est imputable à celles enregistrées dans toutes les IEF de la région. Selon le sexe, on note également une baisse du taux de 6,6% pour les garçons, par contre pour les filles on note une augmentation de 3,9%.

Les départements de Mbacké et Bambey ont enregistré les taux les plus élevés avec respectivement 54,2% et 36%, alors que Diourbel, avec 22%, a le taux le plus faible.

Tableau IV-17: Evolution du nombre d'admis au CFEE de 2016 à 2019

INDICATEURS	RÉALISATIONS				CIBLE
	2016	2017	2018	2019	2019
Taux de réussite au CFEE	56,9%	45,4%	49,7%	48,3%	50,0%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Le taux de réussite au CFEE au niveau académique a un rythme en dents de scie, il est passé de 56,9% en 2016 à 45,4% en 2017, soit une baisse de 11,6%, avant de se rehausser à 49,4% en 2018 puis une baisse de 1,4 point en 2019 soit 48,3%. De plus, la réalisation de 2019 reste inférieure à la cible de 50%.

IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

L'enseignement moyen constitue l'intermédiaire entre le primaire et le secondaire. Correspondant à quatre années d'études, il se termine avec l'obtention du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM). Les élèves de ce cycle sont généralement âgés de 12 à 15 ans. Tandis que l'enseignement secondaire est destiné à la population potentielle d'élèves de 16 à 18 ans et comprend trois années d'études. Il commence par la classe

de seconde et finit par la terminale. Ce cycle est sanctionné par l'obtention du baccalauréat. L'enseignement secondaire est scindé en général et technique. Cette section porte aussi bien sur l'enseignement moyen que sur le secondaire général en abordant les points suivants : la transition, les établissements, les effectifs, l'intensité, l'efficacité interne et la réussite au BFEM et au baccalauréat.

IV.3.1. LA TRANSITION

Le taux de transition au niveau de l'enseignement moyen est déterminé par la proportion d'élèves qui passe en classe de sixième pour l'année en cours. Dans l'enseignement secondaire général, une moyenne de 10/20 suffit pour passer en seconde, indépendamment du BFEM.

A cet effet, dans la région de Diourbel le taux de transition au niveau de l'enseignement moyen est de 88,6% en 2018/2019 contre 59,7% en 2017/2018, soit une baisse de 28,9%. Pour le taux de transition de la troisième à la seconde, il ressort de 80,3% en 2018/2019 contre 57,4% en 2019.

Tableau IV-18: Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Sexe	Diourbel %	Mbacké %	Bambey %	Région %	Sénégal %
Moyen	2017/2018	Masc.	61,2	66,1	58	61,6	69,9
		Fem.	52,1	69,9	57,6	58,3	66,7
		Ens.	55,6	68,1	57,8	59,7	68,2
	2018/2019	Masc.	87,4	90,1	83,1	86,7	
		Fem.	95,6	98,8	87,1	90,2	
		Ens.	89,1	91,7	85,3	88,6	
	Variation en %	Masc.	26,2	24	25,1	25,1	
		Fem.	43,5	28,9	29,5	31,9	
		Ens.	33,5	23,6	27,5	28,9	
Secondaire	2017/2018	Masc.	54,6	68,8	55,4	59,6	61
		Fem.	58,4	60,6	48	55,5	57,8
		Ens.	56,6	64,4	51,4	57,4	59,3
	2018/2019	Masc.	82	87,7	83	84,3	
		Fem.	77,4	65,4	86,6	76,1	
		Ens.	79,8	76,2	84,9	80,3	
	Variation en %	Masc.	27,4	18,9	27,6	24,7	
		Fem.	19	4,8	38,6	20,6	
		Ens.	23,2	11,8	33,5	22,9	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.3.2. LES INFRASTRUCTURES

En 2019, le nombre d'établissements au niveau de l'enseignement moyen s'élève à 82 (dont 52 publics et 30 privés), contre 58 (dont 46 publics et 12 privés) en 2018. Le cycle moyen compte également 850 groupes pédagogiques au cours de l'année scolaire 2018/2019, dont 43% sont dans le département de Diourbel, 31% à Bambey et 26% à Mbacké. On constate aussi qu'en 2018/2019, 35,6% des établissements du moyen sont dans le département de Bambey, alors que les départements de Mbacké et Bambey abritent respectivement 32,5% et 31,9% de ces infrastructures.

Tableau IV-19 Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Statut	Diourbel	Mbacké	Bambey	Région
Moyen	2017/2018	Public	18	14	14	46
		Privé	3	4	5	12
		Total	21	18	19	58
		Nb. GP	283	176	206	665
	2018/2019	Public	16	16	20	52
		Privé	3	17	10	30
		Total	19	33	30	82
		Nb. GP	271	276	303	850
	Variation en %	Public	-11,1	14,3	42,9	13,0
		Privé	0,0	325,0	100,0	150,0
		Total	-9,5	83,3	57,9	41,4
		Nb. GP	-4,2	56,8	47,1	27,8
Secondaire	2017/2018	Public	2	3	7	12
		Privé	12	11	5	28
		Total	14	14	12	40
		Nb. GP	129	228	220	577
	2018/2019	Public	4	4	7	15
		Privé	11	8	5	24
		Total	15	12	12	39
		Nb. GP[1]	150	129	131	410
	Variation en %	Public	100,0	33,3	0,0	25,0
		Privé	-8,3	-27,3	0,0	-14,3
		Total	7,1	-14,3	0,0	-2,5
		Nb. GP	16,3	-43,4	-40,5	-28,9

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Les infrastructures d'accueil du secondaire ont connu une diminution de 2,5%, en passant de 40 en 2018 à 39 en 2019. On note aussi une baisse de 14,3% dans le département de Mbacké, tandis qu'à l'IEF de Diourbel, on enregistre une hausse de 7,1%. Le nombre des établissements du secondaire dans le département Bambey n'a pas évolué.

[1] GP = Groupe Pédagogique

IV.3.3. LE PERSONNEL

L'effectif du personnel enseignant des cycles moyen et secondaire de la région se chiffre à 1 810 professeurs en 2019. L'effectif des femmes représente 17,1% du corps enseignant. Selon le statut, 81,3% de l'effectif des enseignants est permanent, les contractuels (16,1%) et les vacataires (2,7%). La répartition par département indique que 34,6% ese trouve à Diourbel, 33,1% à Bambey et 30,1% à Diourbel.

Tableau IV-20 : Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative en 2019

Circonscription administrative	Corps	Public			Privé			Total		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Diourbel	Permanents	386	96	482	55	4	59	441	100	541
	Contractuels	29	8	37	33	1	34	62	9	71
	Vacataires	2	2	4	22	1	23	24	3	27
	Total	404	106	510	110	6	116	514	112	626
Mbacké	Permanents	302	58	360	47	2	49	349	60	409
	Contractuels	47	15	62	67	2	69	114	17	131
	Vacataires	0	0	0	7	2	9	7	2	9
	Total	344	73	417	121	6	127	465	79	544
Bambey	Permanents	424	96	520	1	0	1	425	96	521
	Contractuels	55	20	75	12	1	13	67	21	88
	Vacataires	2	1	3	9	1	10	11	2	13
	Total	458	117	575	22	2	24	480	119	599
Total région	Permanents	1112	250	1362	103	6	109	1215	256	1471
	Contractuels	131	43	174	112	4	116	244	47	291
	Vacataires	4	3	7	38	4	42	42	7	49
	Total	1247	296	1543	253	14	267	1500	310	1810

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour la période scolaire 2018/2019, l'effectif des enseignants du cycle moyen et secondaire a connu une hausse de 5,8% par rapport l'année scolaire 2017/2018. Cette même tendance haussière s'est ressentie dans les établissements du privé (23,9%) comme du public (1,4%).

Suivant la distribution à l'échelle départementale, on note une hausse de l'effectif du moyen et secondaire de 6,7% à Mbacké, 6,2% à Diourbel et 4,5% à Mbacké.

Tableau IV-21: Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative

Circonscription administrative	2017/2018			2018/2019			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Diourbel	489	170	659	523	177	700	7,0	4,1	6,2
Mbacké	445	195	640	423	260	683	-4,9	33,3	6,7
Bambey	589	11	600	598	29	627	1,5	163,6	4,5
Région	1523	376	1899	1544	466	2010	1,4	23,9	5,8

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Notons aussi que 19,2% des enseignants du moyen secondaire général ont au moins la maitrise, 27,2% la licence, 7,5% le DEUG ou DUEL, 42,7% le BAC et 3,4% le BFEM comme diplôme académique.

Tableau IV-22: Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe en 2019

Diplôme académique	Hommes	Femmes	Ensemble	%
Maîtrise et +	nd	nd	386	19,2
Licence	nd	nd	546	27,2
DEUG/DUEL	nd	nd	151	7,5
BAC	nd	nd	858	42,7
BFEM	nd	nd	69	3,4
CFEE	nd	nd	0	0,0
Autre	nd	nd	0	0,0
Total	nd	nd	**2010**	**100,0**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.3.4. LES EFFECTIFS

En 2019, l'effectif total des élèves dans le moyen s'élève à 41 837 dont 55,6% de filles et 85,1% de ces effectifs se trouvent dans le public. Au niveau du secondaire, le nombre d'élèves s'établit 16 737 dont 50,4% de filles et 78,6% sont dans le public.

Tableau IV. 1: Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Cycle moyen				Cycle secondaire			
		Filles	Garçons	Total	%	Filles	Garçons	Total	%
Diourbel									
2017/2018	**Public**	6440	5557	11997	89,2	1991	1943	3934	75,1
	Privé	771	688	1459	10,8	753	553	1306	24,9
	Total	7211	6245	13456	100,0	2744	2496	5240	100,0
2018/2019	**Public**	6356	5432	11788	88,8	2129	2083	4212	73,4
	Privé	789	702	1491	11,2	753	771	1524	26,6
	Total	7145	6134	13279	100,0	2882	2854	5736	100,0
Variation en %	**Public**	-1,3	-2,2	-1,7		6,9	7,2	7,1	
	Privé	2,3	2,0	2,2		0,0	39,4	16,7	
	Total	-0,9	-1,8	-1,3		5,0	14,3	9,5	
Mbacké									
2017/2018	**Public**	5602	4209	9811	69,8	1701	1692	3393	51,8
	Privé	2437	1798	4235	30,2	1675	1479	3154	48,2
	Total	8039	6007	14046	100,0	3376	3171	6547	100,0
2018/2019	**Public**	5955	4343	10298	76,0	2077	1968	4045	73,5
	Privé	1904	1350	3254	24,0	698	761	1459	26,5
	Total	7859	5693	13552	100,0	2775	2729	5504	100,0
Variation en %	**Public**	6,3	3,2	5,0		22,1	16,3	19,2	
	Privé	-21,9	-24,9	-23,2		-58,3	-48,5	-53,7	
	Total	-2,2	-5,2	-3,5		-17,8	-13,9	-15,9	
Bambey									
2017/2018	**Public**	7062	6060	13122	91,3	2534	2405	4939	91,8

Circonscription administrative	Statut	Cycle moyen				Cycle secondaire			
		Filles	Garçons	Total	%	Filles	Garçons	Total	%
	Privé	603	640	1243	8,7	214	229	443	8,2
	Total	7665	6700	14365	100,0	2748	2634	5382	100,0
2018/2019	Public	7482	6024	13506	90,0	2500	2394	4894	89,0
	Privé	769	731	1500	10,0	287	316	603	11,0
	Total	8251	6755	15006	100,0	2787	2710	5497	100,0
Variation en %	Public	5,9	-0,6	2,9		-1,3	-0,4	-1,0	
	Privé	27,5	14,2	20,7		34,1	38,0	36,1	
	Total	7,6	0,8	4,5		1,4	3,0	2,1	
Région									
2017/2018	Public	19104	15826	34930	83,4	6226	6040	12266	71,4
	Privé	3811	3126	6937	16,6	2642	2261	4903	28,6
	Total	22915	18952	41867	100,0	8868	8301	17169	100,0
2018/2019	Public	19793	15799	35592	85,1	6706	6445	13151	78,6
	Privé	3462	2783	6245	14,9	1738	1848	3586	21,4
	Total	23255	18582	41837	100,0	8444	8293	16737	100,0
Variation en %	Public	3,6	-0,2	1,9		7,7	6,7	7,2	
	Privé	9,2	-11,0	-10,0		-34,2	-18,3	-26,9	
	Total	1,5	-1,9	-2,0		-4,8	0,2	-2,5	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

La répartition par département révèle, au niveau du moyen secondaire, que le département de Bambey a l'effectif le plus élevé avec 15 006 élèves, suivi de Mbacké avec 13 552 et Diourbel avec 13 279. Dans le secondaire, l'effectif le plus élevé est enregistré au niveau de l'IEF Diourbel (5 736 élèves) suivi de Mbacké (5 504 élèves) et de Bambey (5 497 élèves).

Tableau IV-23: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative en 2019

Circonscription administrative	Niveau	Public			Privé			Total		
		Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Diourbel										
Séries littéraires	Seconde	503	549	1052	123	121	244	626	670	1296
	Première	481	369	850	165	165	330	646	534	1180
	Terminale	332	333	665	325	302	627	657	635	1292
Séries scientifiques	Seconde	383	352	735	33	50	83	416	402	818
	Première	221	229	450	32	32	64	253	261	514
	Terminale	209	251	460	75	101	176	284	352	636
Mbacké										
Séries littéraires	Seconde	530	444	974	183	142	325	713	586	1299
	Première	526	469	995	156	132	288	682	601	1283
	Terminale	461	273	734	170	277	447	631	550	1181
Séries scientifiques	Seconde	280	367	647	67	53	120	347	420	767
	Première	181	229	410	12	12	24	193	241	434
	Terminale	99	186	285	84	104	188	183	290	473
Bambey										

Circonscription administrative	Niveau	Public			Privé			Total		
		Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Séries littéraires	Seconde	642	527	1169	54	75	129	696	602	1298
	Première	600	513	113	54	76	130	654	589	1243
	Terminale	637	610	1247	116	99	215	753	709	1462
Séries scientifiques	Seconde	242	274	516	15	14	29	257	288	545
	Première	185	241	426	0	0	0	185	241	426
	Terminale	194	229	423	48	52	100	242	281	523
Total Région										
Séries littéraires	Seconde	1675	1520	3195	360	338	698	2035	1858	3893
	Première	1607	1351	1958	375	373	748	1982	1724	3706
	Terminale	1430	1216	2646	611	678	1289	2041	1894	3935
Séries scientifiques	Seconde	905	993	1898	115	117	232	1020	1110	2130
	Première	587	699	1286	44	44	88	631	743	1374
	Terminale	502	666	1168	207	257	464	709	923	1632

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Selon le département, Diourbel compte plus d'élèves suivant les séries scientifiques avec 1 968 (dont 48,4% de filles), suivi de Mbacké avec 1 674 (dont 43,2% de filles) et Bambey avec 1 494 (dont 45,8% de sexe féminin). Pour les séries littéraires, le département de Bambey se distingue avec 2 103 (dont 52,5% de filles), suivi de Mbacké avec 2 026 (53,8% de filles) et de Diourbel avec 1 929 (dont 51,1% de filles).

IV.3.5. INTENSITE DE FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DU MOYEN ET DU SECONDAIRE

Entre 2018 et 2019, au niveau du moyen, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 25,6% à 43,5% soit une hausse de 17,9%. Pour les garçons, il est passé de 23,4% à 39,1%, soit une augmentation de 15,7%. La même tendance est observée pour les filles où le TBS est passé de 27,8% à 48%, soit une hausse de 20,2%. L'indice de parité reste toujours en faveur des filles et s'établit à 1,2.

Tableau IV-24: Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Cycle	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Diourbel	Moyen	2018	39,9	51,5	45,3	1,2
		2019	11,8	15,3	13,6	1,4
		Evolution	-28,1	-36,2	-31,7	
	Secondaire	2018	26,4	22,8	24,5	1
		2019	8,3	8,6	8,5	1,02
		Evolution	-18,1	-14,2	-16	
Mbacké	Moyen	2018	12,5	15,7	14,1	1,3
		2019	22,9	28,2	25,6	1,3
		Evolution	10,4	12,5	11,5	
	Secondaire	2018	9,7	10,5	10,1	1,1

Circonscription administrative	Cycle	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
		2019	15,8	15,1	15,5	1,02
		Evolution	6,1	4,6	5,4	
Bambey	**Moyen**	**2018**	38,8	44,6	41,7	1,1
		2019	39,2	51,1	44,7	1,2
		Evolution	0,4	6,5	3	
	Secondaire	**2018**	26,4	22,8	24,5	1
		2019	29,1	25,1	27	1,01
		Evolution	2,7	2,3	2,5	
Total région	**Moyen**	**2018**	23,4	27,8	25,6	1,2
		2019	39,1	48	43,5	1,2
		Evolution	15,7	20,2	17,9	
	Secondaire	**2018**	15,8	15,9	15,9	1,1
		2019	27,2	23,1	25	1,03
		Evolution	11,4	7,2	9,1	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour le niveau du secondaire, on note une augmentation du Taux global Brut de Scolarisation qui est passé de 15,9% en 2018 à 25% en 2019, soit une hausse de 57,2%. La même tendance est observée aussi bien pour les filles que pour les garçons pour lesquels, le TBS global est passé respectivement de 15,9% à 23,1% et de 15,8% à 27,2%. Par ailleurs l'indice de parité est en faveur des garçons et s'élève à 1,03.

En fin d'année scolaire 2019, le taux de promotion au niveau du moyen et du secondaire général a connu des valeurs qui dépassent la barre des 50% dans la région de Diourbel. Le taux de redoublement au niveau du moyen s'élève à 15,5%, dont 15,2% chez les filles et 15,7% pour les garçons. Le taux d'abandon (13,2%) s'affiche à 12,2% pour les garçons et 14% pour les filles.

Tableau IV-25: Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative en 2019

Circonscription administrative	Indicateurs de flux	Moyen			Secondaire		
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Diourbel	**Taux de promotion**	75,4	72,7	74	62	57,8	59,8
	Taux de redoublement	13,9	13,1	13,5	17,7	16	16,8
	Taux d'abandon	10,6	14,2	12,5	20,3	26,2	23,4
Mbacké	**Taux de promotion**	73,6	69,2	71,1	43,7	41,2	42,4
	Taux de redoublement	11,7	10,1	10,8	12,3	11,9	12,1
	Taux d'abandon	14,7	20,6	18,1	44	46,9	45,5
Bambey	**Taux de promotion**	67,5	70,6	69,2	52	47,7	49,8
	Taux de redoublement	21	22,5	21,8	21,3	20,8	21
	Taux d'abandon	11,5	6,9	9	26,7	31,5	29,2
Région	**Taux de promotion**	**72**	**70,8**	**71,4**	**73,2**	**62,4**	**69,2**
	Taux de redoublement	**15,7**	**15,2**	**15,5**	**16,8**	**15,9**	**16,3**
	Taux d'abandon	**12,2**	**14**	**13,2**	**10,1**	**21,7**	**14,5**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Dans le secondaire, le taux redoublement qui est de 16,3% est plus élevé chez les garçons (16,8%) que chez filles (15,9%). Pour le taux d'abandon (14,5%), il reste plus élevé pour les élèves de sexe féminin (21,7%) par rapport à ceux de sexe masculin (10,1%).

Le taux de réussite au BFEM est caractérisé par une évolution en dents de scie ces 4 dernières années et demeure tout de même important par rapport à la moyenne nationale. En effet, de 50,76% en 2016, le taux est tombé à 44,52% en 2017, avant de se rehausser en 2018 à 52,86% puis une nouvelle baisse de 5,22 points en 2019 pour un taux de 47,80%. La cible en 2019 qui était fixée à 54% n'est pas atteinte.

Tableau IV-26: Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC de 2016 à 2019

INDICATEURS	RÉALISATIONS				CIBLE
	2016	2017	2018	2019	2019
Taux de réussite au BFEM	50,8%	44,5%	53,0%	47,8%	54,0%
Taux de réussite au BAC	37,0%	37,5%	38,3%	39,5%	40,0%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Le taux de réussite au BAC connait une légère évolution ces dernières années. En effet, de 37,0% en 2016, il est passé à 37,5% en 2017, puis à 38,3% en 2018, ensuite à 39,5% en 2019. Malgré les progressions notées ces dernières années, les résultats n'atteignent pas la cible fixée à 40%. Ainsi, le taux de 38,3%, a permis à l'Académie de Diourbel de dépasser le score obtenu au niveau national situé autour de 37,2%.

IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Des résultats importants sont enregistrés dans l'enseignement technique et la formation professionnelle. Le taux de réussite au baccalauréat technique et aux examens professionnels en 2019 a enregistré une hausse de 15,6 points par rapport à 2018 (42,8% en 2019 contre 37,2% en 2018). Ce bond s'explique par une amélioration des stratégies en matière d'enseignement-apprentissage qui marque le résultat des nombreuses missions de suivi et d'encadrement des corps de contrôle permettant de dépasser la cible de 2019.

Tableau IV-27 : Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC de 2016 à 2019

INDICATEURS	RÉALISATIONS				CIBLE
	2016	2017	2018	2019	2019
Taux de réussite au BAC technique	52,2%	28.2%	37,2%	42,8%	40%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.5.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Au niveau du préscolaire, la diversité des structures d'accueil de la petite enfance ;
- Dans l'élémentaire, l'Etat, en collaboration avec les partenaires comme le PAEF, le CRSCOFI et les CDSCOFI ont contribué à l'enrôlement et au maintien des filles à l'école. La répartition par sexe indique une prédominance de l'effectif des filles observée depuis 2008, conséquence de la politique de maintien des filles à l'école ;
- Depuis 2008, le taux brut de scolarisation (TBS) présente une tendance à la hausse ;
- Le taux brut de scolarisation (TBS) au niveau de l'enseignement secondaire a évolué positivement entre 2018 et 2019, passant ainsi de 15,9% à 25%.

IV.5.2. CONTRAINTES

- Retard dans la construction des cases des tout-petits qui explique le nombre important d'abris provisoires ;
- Vétusté des équipements des écoles maternelles et les locaux inadaptés ;
- Rendements internes et externes encore faibles (taux de redoublement, taux d'abandon).
- Capacités d'accueil du secondaire limitées (le nombre de collèges augmente rapidement alors que le nombre de lycées stagne).

IV.5.3. PERSPECTIVES

- L'élargissement de l'accès en augmentant le nombre de structures publiques : écoles maternelles, écoles élémentaires, CEM, Lycées surtout dans le milieu rural ;
- Relèvement du niveau de formation académique et de qualification professionnelle des enseignants du privé et des structures communautaires pour améliorer de façon significative la qualité à ce niveau ;
- Dotation à temps et en quantité de matériel et de supports didactiques, notamment les cahiers d'activités ;
- Amélioration significative de l'efficacité interne. Cela passerait, peut-être, par l'atteinte du seuil minimal de maîtrise en mathématiques et en lecture mais aussi l'amélioration du taux de réussite aux différents examens : CFEE, BFEM, BAC ;
- La réduction du taux de redoublement à tous les niveaux ;
- Renforcement de la mise en place du paquet de services en vue d'améliorer l'environnement scolaire (la couverture totale des écoles en latrines, en cantines, résorption des abris provisoires…) demeure également un autre défi prioritaire ;
- L'amélioration du cadre d'accueil (résorption des abris provisoires) et de l'environnement des apprentissages (octroi de cantines) ;
- La mise à disposition de personnels suffisants pour permettre aux autorités scolaires de satisfaire les besoins planifiés ;
- L'amélioration progressive de la fréquentation des filières scientifiques et techniques ;
- L'implication des collectivités territoriales dans la prise en charge des structures publiques et surtout dans le soutien des structures communautaires ;
- Pérennisation et renforcement de l'offre franco-arabe pour élargir davantage l'accès.

CHAPITRE V : SANTE

INTRODUCTION

L'importance du sous-secteur de la santé n'est plus à démontrer. En effet, le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2009-2018) repose sur une vision d'un Sénégal où tous les individus, tous les ménages et toutes les collectivités bénéficient d'un accès universel à des services de santé promotionnels, préventifs et curatifs de qualité, sans aucune forme d'exclusion.

Au niveau régional, les structures clés de gestion de la santé sont regroupées autour de la région médicale et comprennent la Brigade Régionale d'hygiène, les hôpitaux, les Districts sanitaires et la Pharmacie régionale d'Approvisionnement.

Au niveau régional, les structures clés de gestion de la santé sont regroupées autour de la région médicale et comprennent la Brigade Régionale d'hygiène, les hôpitaux, les Districts sanitaires et la Pharmacie régionale d'Approvisionnement.

Dans ce chapitre, les données sur les infrastructures sanitaires, le personnel de santé ainsi que le bilan des programmes seront analysées. Quant à l'hygiène publique, elle sera axée aux différentes activités effectuées dans ce domaine en 2019, notamment les visites domiciliaires et des ERP. Nous évoquerons pour terminer les atouts, contraintes et perspectives des deux sous-secteurs.

V.1. LES INFRASTRUCTURES DE SANTE

En 2005, le Ministère de la Santé et de l'Action sociale a élaboré un nouvel outil de planification et de régulation de l'offre de soins dénommé « La carte sanitaire ». Elle repose sur une approche globale qui tend à organiser d'une manière rationnelle, participative et équitable, l'offre de soins sur l'ensemble du territoire national. En 2019, la carte sanitaire de la région de Diourbel comprend : 03 hôpitaux, 08 centres de santé, 100 postes de santé et 108 cases de santé. Par rapport à la population régionale qui ressort à 1 801 989 habitants en 2019, ces infrastructures donnent les ratios suivants :

- 1 hôpital pour 600 663 habitants ;
- 1 centre de santé pour 225 249 habitants ;
- 1 poste de santé pour 18 020 habitants.

Tableau V-1: Indicateurs de couverture sanitaire des populations de 2016 à 2019

Indicateurs	2016	2017	2018	2019	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	16 579	16 598	17822	18020	1/10000 hbts
Nombre d'habitants par centre de santé	328 270	423 243	218313	225249	1/50000 hbts
Nombre d'habitants par hôpital	547 116	564 324	582166	600663	1/150000 hbts

Source : Région Médicale Diourbel. (*NB : Pop 2017 = 1591593 hbts et Pop 2019*= 1.801.989 *hbts)*

Les résultats de la région en matière de couverture sanitaire montrent que, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années dans la construction d'infrastructures sanitaires, on est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 01 hôpital pour 150 000 habitants, 01 centre de santé pour 50.000 habitants et 01 poste de santé pour 10 000 habitants. A l'image des infrastructures sanitaires publiques, la couverture des structures sanitaires privées est très faible au niveau régional.

V.1.1. LE PERSONNEL DE SANTE

Le personnel clé des structures de santé est essentiellement composé dans le secteur public de sages-femmes (240), d'infirmiers d'état (296), de médecins généralistes (54) et de médecins spécialistes (52). Les autres corps sont faiblement représentés comme le démontre le tableau ci-dessous.

Tableau V-2: Répartition de l'effectif du personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le secteur en 2019

Catégories	Secteur public	Secteur privé
Médecins généralistes	54	15
Médecins spécialistes	52	3
Pharmaciens	06 (EPS)	60
Dentistes	9	11
TS en Ophtalmologie	9	2
Sages-femmes	240	31
IDE et assimilés	296	55
TSGS	2	0
Sous-officiers d'hygiène	2	0
Agents d'hygiène	14	0
Travailleurs sociaux	11	0
Total	659	178

Source : Région Médicale Diourbel, RAC 2019

Au niveau communautaire le personnel est estimé à 3 146. Il est essentiellement composé de relais communautaires (50%), de Bajénu Gox (17%), de Dispensateurs de Soins à Domicile/DSDOM (13%).

Tableau V-3: Ressources humaines communautaires en Santé en 2019

Districts sanitaires	Matrones	ASC	ASC/Matrones	Bajénu Gox.	Relais comm.	DSDOM	PMT	Total
Bambeye	49	40	17	77	110	34	47	374
Diourbel	6	10	29	111	139	146	30	471
Mbacké	46	55	56	139	314	40	142	792
Touba	13	11	2	207	1006	180	90	1509
Région	114	116	104	534	1569	400	309	3146

Source : Région Médicale Diourbel, RAC 2019

V.1.2. BILAN DES PROGRAMMES DE SANTE

V.1.2.1. Santé de la reproduction

Les consultations prénatales sont fondamentales pour le suivi de la grossesse et de la santé maternelle, afin de prévenir toute complication éventuelle. Elles sont étalées en 4 phases correspondant aux CPN de 1 à 4. Ainsi, en 2019, le taux d'achèvement en CPN de 49% est largement en deçà de la cible (62%).

Tableau V-4: Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts en 2019

Indicateurs	Réalisations		Cibles	Ecarts	
	2018	2019	2019	2019/2018	Réalisation 2019/Cible 2019
Taux de prévalence contraceptive	7%	9,2%	25%	2,2%	-15,8%
Taux de recrutement en planification familiale	4%	6%	9,8%	2%	-3,8%
Taux d'utilisation en consultation prénatale	89%	92%	95%	3%	-3%
Taux d'achèvement en CPN	51%	49%	62%	-2%	-
Taux de couverture adéquate en CPN	37%	37,4%	60%	0,4%	-
Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié	65%	76%	75,9%	11%	0,10%
Taux d'accouchement par césarienne	5%	6,1%	9%	1,1	-
Nouveaux nés avec SENN	84%	89%	82,9%	5%	Cible atteinte

Source : Région Médicale Diourbel

Le taux de prévalence contraceptive qui est le rapport entre le nombre de femmes en âge de procréer utilisant une méthode contraceptive et le nombre de femmes en âge de procréer (FAR) est de 9,2% ce qui est inférieur à la cible (25%). La faiblesse de ce taux pourrait être expliquée par des pesanteurs socioculturelles qui empêchent l'utilisation de la contraception.

V.2. HYGIENE PUBLIQUE

L'amélioration de la santé de la population passe inéluctablement par l'accès à l'hygiène. C'est pourquoi, les agents des services d'hygiène mènent une lutte hardie contre l'insalubrité environnementale et le manque d'hygiène alimentaire. Ainsi, un dispositif de taille est mis en place pour relever cet énorme et noble défi.

La brigade régionale de l'hygiène de Diourbel est constituée de la brigade centrale, et des sous brigades départementales d'hygiène au nombre de trois (03) : Bambey, Diourbel, Mbacké et d'une brigade spéciale à Touba.

V.2.1. LES VISITES DOMICILIAIRES

La visite des domiciles ou prospection domiciliaire est une activité menée par des agents assermentés. Elle consiste à rechercher des infractions à la réglementation en vigueur en matière d'hygiène dans les maisons et leurs alentours. Elle peut être effectuée entre 06h du matin et 21h par les agents en uniforme ou munis de leur carte professionnelle. Elle se termine toujours par une séance de sensibilisation pour consolider ou pour faire faire ou encore par une verbalisation selon les faits et la conviction de l'agent prospecteur. En 2019, on dénombre 2 827 concessions visitées dont 60% dans le département de Mbacké.

Tableau V-5: répartition du nombre de concessions visitées en 2019

	nb	%
SBH de Bambey	566	20%
SBH de Touba	829	29%
SBH de Mbacké	877	31%
SBH de Diourbel	555	20%
TOTAL BRH	2827	100%

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

V.2.2. LES INSPECTIONS DES ERP

L'inspection des Etablissements Recevant du Public (ERP) consiste à contrôler tout local accueillant des personnes, notamment les locaux de préparation, de vente et de stockage des denrées alimentaires, les écoles, les daaras, les hôtels, les cinémas, etc. Ainsi, 3 956 ERP ont été visités en 2019 et la répartition par sous brigade indique que la plupart des visites sont localisées à la sous brigade de Touba (60%), suivi de Mbacké (15%), de Diourbel (14%) et Bambey (11%).

Tableau V-6: répartition par sous brigade des ERP visités en 2019

	Nombre ERP visités	%
SBH de Bambey	427	11%
SBH de Touba	2359	60%
SBH de Mbacké	605	15%
SBH de Diourbel	565	14%
TOTAL BRH	3956	100%

Source : Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel

V.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

V.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

En matière de santé

Les atouts ou potentialités répertoriés dans le domaine de la santé dans la région en 2019 sont :

- le Nombre important de projets de structures et de services en cours de réalisation ;
- l'éssor du secteur privé régional (appui de Shops Plus) ;
- la bonne couverture en SFE (PS doublés) ;
- les bonnes performances pour les accouchements assistés ;
- le paquet de soins du nouveau-né systématique dans toutes les structures ;
- l'atteinte de la couverture vaccinale en Penta 3 ;
- la baisse de l'incidence du paludisme (plan d'accélération, CPS, MILDA) ;
- la satisfaction des indicateurs du taux de détection et de succès thérapeutique de la TB ;
- la bonne accessibilité de la dialyse (nouveau centre de dialyse).

En matière d'hygiène

- ✓ l'existence de plan d'action Régional d'hygiène ;
- ✓ l'appropriation des populations des projets et programmes.

V.3.2. CONTRAINTES

En matière de santé

- Contexte de pauvreté (47% des ménages) et de bas niveau de connaissance des populations (80% de femmes analphabètes);
- Difficultés de maitrise de la démographie de la ville de Touba et de la planification sanitaire ;
- Contexte socio-culturel (traditions et croyances) défavorable à l'offre de soins en SR (PF, VIH etc.) ;
- Faible accessibilité géographique des soins de santé et d'action sociale (Gaps en infrastructures carte sanitaire et sociale) ;
- Faiblesse du plateau technique en particulier pour la prise en charge des urgences gynéco-obstétricales et néonatales ;
- Politique pharmaceutique grevée par les créances du « Yeksinaa » ;
- Retard dans le dépôt des factures 0-5 ans des districts sanitaires ;
- Insuffisance de financement des soins (CT, Partenaires locaux) et de prise en charge de la demande (faible niveau de protection sociale).

En matière d'hygiène

- ✓ La région ne dispose que d'un seul véhicule fonctionnel. C'est ce véhicule de la brigade centrale qui fait la navette pour appuyer les brigades départementales en cas de besoin ;
- ✓ Aucune des structures ne dispose de ligne téléphonique encore moins d'accès à l'internet ;
- ✓ 03 brigades départementales ne disposent pas de budget de fonctionnement et dépendent de la région ;
- ✓ Sauf Bambey, aucune brigade ne dispose de locaux adéquats.

V.3.3. PERSPECTIVES

En matière de santé

- Elaborer et mettre en œuvre un plan intégré de communication pour le changement social de comportement ;
- Proposer des grands PS à ériger en CSS ;
- Renforcer les stratégies avancées intégrées ;
- Améliorer la gestion des intrants ;
- Assurer la disponibilité de la charge virale ;
- Décentraliser la PEC des PVVIH ;
- Renforcer la fonctionnalité des CREN et des UREN ;
- Elaborer et mettre en œuvre des plans de relance des programmes prioritaires
- Systématiser les activités de management du système de santé (Suivi, supervision, revues, coordination et monitoring etc.) ;
- Mettre en œuvre plans d'apurement des dettes YEKSINA ;
- Mobilisation plus accrue des fonds des PTF mais surtout des CT et des CDS ;
- Orientation d'une partie des fonds pour la lutte contre les maladies chroniques (offre d'équipements de diagnostic et PEC);
- Aider à la mise en place de programmes de lutte contre la mortalité néonatale (USAID, UNICEF).

En matière d'hygiène

Pour une bonne contribution à la préservation de la santé des communautés en 2017, la brigade régionale d'hygiène de Diourbel se propose de :

- ✓ Renforcer ses activités d'information, d'éducation et de communication pour renforcer l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène par les communautés ;
- ✓ Renforcer notre présence aux côtés des populations par asseoir le concept « AAR ASKAN WI CI JANGORO» ;
- ✓ Multiplier ses opérations de police de l'hygiène pour dissuader les contrevenants ;

- ✓ Mettre en œuvre le plan régional de gestion des déchets biomédicaux pour améliorer l'hygiène et la salubrité dans les structures de santé de la région Assurer la couverture des grands rassemblements pour éviter toute survenue de maladie épidémique ;
- ✓ Continuer à promouvoir l'assainissement total piloté par les communautés pour relever le niveau d'hygiène et de salubrité dans les localités les plus vulnérables
- ✓ Assurer la surveillance et le contrôle de la qualité des eaux de boisson fournies dans la région.

CHAPITRE VI : ASSISTANCE

INTRODUCTION

Les actions menées pour venir en aide aux personnes en difficulté afin de favoriser leur bien être, leur insertion sociale, leur autonomie ou pour lutter contre certains risques pouvant porter préjudice à leur intégrité et à leurs biens relèvent de l'assistance. Les deux principales structures qui s'y adonnent sont : le Service Régional de l'Action Sociale et la Compagnie de Secours et d'Incendie (sapeurs pompiers).

Les principales activités d'assistance menées par ces structures seront déclinées dans ce chapitre.

VI.1. ACTION SOCIALE

Avec un taux de pauvreté de 43,9% (Source : ANSD/EHCVM 2018/2019) la région de Diourbel compte environ 69 859 personnes âgées (4% de la population) et 88 349 personnes vivant avec un handicap (5,9% de la population). On enregistre 3 326 personnes handicapées détentrices de la carte égalité des chances avec comme avantage : 2 005 qui ont la bourse de sécurité familiale et 1 172 enrôlés dans les mutuelles de santé. Les indigents et de groupes vulnérables sont organisés en associations. On note aussi la présence de daaras et de nombreux talibés. Ces indigents bénéficient de l'accompagnement des services techniques et des collectivités territoriales. Cet accompagnement se résume en appui-conseil-orientation, octroi de secours, protection sociale et renforcement de capacités. Toutes les difficultés contraintes existent malgré les atouts et potentialités de la région.

VI.1.1. L'APPUI-CONSEIL-ORIENTATION

En 2019, les demandes de consultations sociales s'élèvent à 838 soit une hausse de 10,8% par rapport à l'année 2018. Il s'agit principalement de demandes de secours (86%), d'appareillage (6,7%), de financement de projets (5,5%), et de bourse de formation ou d'aide scolaire (5,3%).

Tableau VI-1: Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Diourbel de 2018 et 2019 selon le type de demande

Type de demande de consultation sociale	Année	Demandes reçues	
		Nb	%
Secours	2018	656	86,8
	2019	721	86,0
	Variation en %	9,9	
Prise en charge médicale	2018	7	0,9
	2019	10	1,2
	Variation en %	42,9	
Demande d'appareillage	2018	12	1,6
	2019	56	6,7
	Variation en %	366,7	
Médiation familiale	2018	0	0,0
	2019	0	0,0
	Variation en %	0	
Appui et assistance aux "daara[2]"	2018	3	0,4
	2019	7	0,8
	Variation en %	133,3	
Demande de bourse de formation ou d'aide scolaire	2018	36	4,8
	2019	44	5,3
	Variation en %	22,2	
Demande de financement de projet	2018	42	5,6
	2019	46	5,5
	Variation en %	9,5	
Total	2018	756	100,0
	2019	838	100,0
	Variation en %	10,8	

Source : Service Régional Action Sociale

VI.1.2. LES SECOURS AUX PERSONNES NECESSITEUSES

Les secours des personnes nécessiteux proviennent de :

- l'Etat central (Direction générale de l'action sociale, Délégation à la protection sociale et à la solidarité nationale, Fonds de solidarité) ;
- des collectivités territoriales (secours aux indigents des communes et départements de la région) ;
- des ONG et associations (Fédération du Baol partenaire de Childfun, ONG Ndeyi Djirim et Secours Islamiques).

[2] Daara = école coranique en langue Wolof

Les secours aux personnes nécessiteuses sont distribués en espèces et en nature (riz, huile sucre) lors des grands événements (Tabaski, Korité et Grand Magal de Touba) et en cas de sinistres (inondation ou incendie).

VI.1.3. LA PROMOTION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGEES

La promotion des personnes en situation de handicap et les personnes âgées s'appuie les stratégies suivantes :

- ✓ **Le renforcement de capacités** : formation en transformation de céréales locales des femmes handicapée et formation en informatique et en communication ;
- ✓ **Le financement de projets économiques** : 04 projets économiques en 2019 pour un montant global de 1 750 000 FCFA ;
- ✓ **La carte égalité des chances** : 3 526 personnes handicapées ont reçus la carte égalité des chances en fin 2019 ; comme avantages 1 179 ont été enrôlés dans les mutuelles de santé et 2005 bénéficient de la bourse de sécurité familiale.

VI.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VI.2.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

Les atouts et potentialités dans la région sont :

- Les filets sociaux (La CMU, Programme Bourses de sécurité familiale, le programme carte égalité des chances) ;
- L'existence d'une base de données sur les groupes vulnérables ;
- Les secours aux indigents des communes et départements ;
- Les organisations des indigents et groupes vulnérables en associations, GIE, et autres organisations.

VI.2.2. CONTRAINTES

Quelques contraintes pèsent sur la mise en œuvre des interventions de protection sociale dans la région. Il s'agit de :

- l'insuffisance du personnel et des équipements des services ;
- l'absence de moyens logistiques ;
- la faible contribution des collectivités territoriales dans le financement des projets d'autonomisation des indigents.

VI.2.3. PERSPECTIVES

- La poursuite de la mise œuvre des avantages de la carte égalité des chances (enrôlement des détentrices de la CEC dans la CMU et dans le Programme de Bourses familiales ;
- La poursuite du partenariat au niveau local avec les organisations des groupes vulnérables, les collectivités territoriales et autres partenaires ;
- La recherche de financements additionnels pour satisfaire la demande de financement des projets économiques destinés à l'autonomisation des groupes vulnérables.

CHAPITRE VII : JUSTICE

INTRODUCTION

La justice occupe une place centrale dans le schéma constitutionnel. L'Etat a toujours exprimé une volonté politique de la doter de ressources et moyens pour remplir sa fonction de régulation sociale et économiques.

Malgré la mise en œuvre, depuis 1994, de plusieurs projets de modernisation, les dysfonctionnements de la justice persistent en raison d'un déficit de moyens financiers, infrastructurels, matériels et humains.

Ce présent chapitre est consacré aux activités de la justice dans la région de Diourbel entre 2018 et 2019. Les données de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) n'étant pas disponibles cette année, l'analyse sera axée principalement sur la situation des détenus des Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC).

VII.1. SITUATION CARCERALE

VII.1.1. LA POPULATION CARCERALE

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroué** : une personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire ;
- **Détenu provisoire :** une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée ;
- **Condamné :** une personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

VII.1.1.1. Les écroués

Les écroués sont des individus frappés de mandat de dépôt, de réquisition ou d'incarcération, autorisé par l'autorité judiciaire. Ils seront par la suite condamnés, mis en liberté provisoire, acquittés ou relaxés.

Au cours de l'année 2019, la population carcérale dans les différentes maisons d'arrêt et de correction (MAC) de la région de Diourbel pour diverses infractions a connu une augmentation de 22,6% passant de 2 110 en 2018 à 2 585 écroués pour l'année 2019. La plupart d'entre eux sont de sexe masculin (2 496 hommes pour 89 femmes).

Tableau VII-1: Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative en 2018 et 2019

Circonscription administrative	Année	Homme			Femme			Total		
		Eff.	% ligne	% colonne	Eff.	% ligne	% colonne	Eff.	% ligne	% colonne
Bambey	2018	77	86,5	3,8	12	13,5	20,3	89	100	4,2
	2019	29	90,6	1,2	3	9,4	3,4	32	100	1,2
	Variation %	-62,3	-	-	-75,0	-	-	-64,0	-	-
Diourbel	2018	1480	98,5	72,2	23	1,5	39,0	1503	100	71,2
	2019	1744	97,6	69,9	43	2,4	48,3	1787	100	69,1
	Variation %	17,8	-	-	87,0	-	-	18,9	-	-
Mbacké	2018	494	95,4	24,1	24	4,6	40,7	518	100	24,5
	2019	723	94,4	29,0	43	5,6	48,3	766	100	29,6
	Variation %	46,4	-	-	79,2	-	-	47,9	-	-
Région de Diourbel	**2018**	**2051**	**97,2**	**100,0**	**59**	**2,8**	**100,0**	**2110**	**100**	**100,0**
	2019	**2496**	**96,6**	**100,0**	**89**	**3,4**	**100,0**	**2585**	**100**	**100,0**
	Variation %	**21,7**	**-**	**-**	**50,8**	**-**	**-**	**22,5**	**-**	**-**

Source : MAC Diourbel - Bambey - Mbacké

Toutefois, la répartition des écroués cache une certaine disparité au sein des différentes prisons de la région. En effet, la MAC du département de Diourbel concentre près de 69,1% des écroués de l'année 2019 contre seulement 29,6% pour le département de Mbacké et 1,2% pour Bambey.

VII.1.1.2. Les détenus

Les détenus comprennent les personnes qui sont jugées et condamnées et celles faisant l'objet de poursuites pénales.

L'effectif global des détenus incarcérés dans les différentes prisons de la région de Diourbel a augmenté de 33,3% entre 2018 et 2019, passant ainsi de 1 567 à 2 089 individus.

Tableau VII-2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2018 et 2019

Circonscription administrative	Année	Détenus provisoires			Détenus condamnés			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Bambey	2018	0	0	0	77	12	89	77	12	89
	2019	0	0	0	29	3	32	29	3	32
	Variation %	0,0	0,0	0	-62,3	-75,0	-64,0	-62,3	-75,0	-64,0
Diourbel	2018	182	8	190	420	5	425	602	13	615
	2019	155	7	162	541	7	548	696	14	710
	Variation %	-14,8	-12,5	-14,7	28,8	40,0	28,9	15,6	7,7	15,4
Mbacké	2018	499	24	523	330	15	345	824	39	863
	2019	723	43	766	570	11	581	1293	54	1347
	Variation %	44,9	79,2	46,5	72,7	-26,7	68,4	56,9	38,5	56,1
Région de Diourbel	**2018**	**681**	**32**	**713**	**827**	**32**	**859**	**1503**	**64**	**1567**
	2019	**878**	**50**	**928**	**1140**	**21**	**1161**	**2018**	**71**	**2089**
	Variation %	**28,9**	**56,3**	**30,2**	**37,8**	**-34,4**	**35,2**	**34,3**	**10,9**	**33,3**

Source: MAC Diourbel - Bambey - Mbacké

La répartition des détenus dans les différentes prisons de la région de Diourbel montre que c'est celle du département de Mbacké qui concentre la plupart d'entre eux, soit 1 347 individus (64,5%), suivie de celle de Diourbel avec 701 individus (34%) et de Bambey avec 32 individus (1,5%).

Notons aussi que, quel que soit le département, les femmes sont de loin, moins nombreuses que les hommes aussi bien chez les détenus provisoires que chez les condamnés.

Les détenus des différentes maisons d'arrêt et de correction de la région sont emprisonnés selon l'infraction commise.

Tableau VII-3 : Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe en 2018 et 2019

Nature des infractions	2018			2019			Variation en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Meurtre, assassinat, parricide	32	12	44	6	0	6	-81,3	-100,0	-86,4
Coups et blessures volontaire	179	24	203	229	44	273	27,9	83,3	34,5
homicide volontaire	36	0	36	55	0	55	52,8	-	52,8
Menaces de mort	2	0	2	1	0	1	-50,0	-	-50,0
Vol et tentative	679	5	684	827	8	835	21,8	60,0	22,1
Recel	29	0	29	11	0	11	-62,1	-	-62,1
Détention, trafic, usage de chanvre indien	654	3	657	780	6	786	19,3	100,0	19,6
Prostitution, attentat à la pudeur	7	3	10	8	5	13	14,3	66,7	30,0
Outrage, injure, rébellion	4	0	4	4	0	4	0,0	-	0,0
Escroquerie, abus, faux et usage de faux	134	3	137	168	9	177	25,4	200,0	29,2
Vagabondage, vérification d'identité	1	0	1	9	0	9	800,0	-	800,0
détournement de deniers publics	0	0	0	4	0	4	-	-	-
Infanticide, abandon	0	3	3	0	0	0	-	-100,0	-100,0
Viol, enlèvement mineur	59	0	59	84	0	84	42,4	-	42,4
Incendie volontaire, destruction	0	0	0	0	1	1	-	-	-
Trafic et détention d'armes	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Infractions douanières-fraudes	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Infraction débits de boisson	4	2	6	1	8	9	-75,0	300,0	50,0
Infraction au code de la route	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Autres	82	4	86	293	0	293	257,3	-100,0	240,7
Total	**1902**	**59**	**1961**	**2480**	**81**	**2561**	**30,4**	**37,3**	**30,6**

Source : MAC Diourbel - Bambey - Mbacké

En 2019, les deux principaux motifs d'inculpation sont liés au vol et tentative (32,6%) et à la détention, au trafic et/ou à l'usage du chanvre indien (30,7%). On note aussi une proportion assez importante des détentions liées aux coups et blessures volontaires (10,7%), à l'escroquerie, à l'abus, aux faux et usage de faux (6,9%), l'homicide volontaire (2,1%) et à d'autres infractions (11%).

VII.1.1.3. Les sorties

Les sorties comprennent les détenus qui ne font plus partie de la population carcérale. Cette liberté est obtenue par la voie légale (expiration de peine, liberté provisoire ou acquittement total), illégale (évasion) ou naturelle (décès).

L'effectif des détenus sortis a connu une hausse de 26,7%, passant de 1 722 en 2018 à 2 181 en 2019. Cette hausse est tirée par les sorties liées aux acquittements/relaxes (48,1%), aux décès (33,3%), aux sursis (28,1%) et aux expirations de peine (21,3%). Par contre, on note une baisse de 13 unités des libertés provisoires et 2 des évasions.

Selon le département, 72,6% sont sortis de la MAC de Diourbel, 26% de celle de Mbacké et 1,5% de celle de Bambey.

Tableau VII-4: Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative en 2018 et 2019

Circonscription administrative	Année	Motifs de sortie						Total	
		Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Evasion	Décès	Effectifs	%
Bambey	2018	37	2	45	3	2	0	89	5,2
	2019	13	1	14	4	0	0	32	1,5
	Variation %	-64,9	-50,0	-68,9	33,3	-100,0	0,0	-64,0	
Diourbel	2018	693	37	143	287	0	2	1162	67,5
	2019	928	30	203	418	0	4	1583	72,6
	Variation %	33,9	-18,9	42,0	45,6	0,0	100,0	36,2	
Mbacké	2018	346	1	68	55	0	1	471	27,4
	2019	364	2	111	89	0	0	566	26,0
	Variation %	5,2	100,0	63,2	61,8	0,0	-100,0	20,2	
Région de Diourbel	2018	1076	40	256	345	2	3	1722	100,0
	2019	1305	33	328	511	0	4	2181	100,0
	Variation %	21,3	-17,5	28,1	48,1	-100,0	33,3	26,7	

Source: MAC Diourbel - Bambey – Mbacké

Par ailleurs, plus de la moitié des sorties l'ont été par expiration de peine (60%). Les proportions des bénéficiaires d'acquittement/relaxe, de sursis et de liberté provisoire

ressortent respectivement à 23%, 15% et de 2%. Les détenus sortis de prison pour cause de décès représentent 0,2%.

VII.1.2. LES CONDITIONS DE DETENTION

Les conditions de détention sont pénibles avec une surpopulation carcérale décriée par les responsables dans les 3 maisons d'arrêt et de correction que compte la région. Toutefois, pour la MAC de Bambey les conditions de détention sont jugées acceptables par les responsables de la structure.

VII.2. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

VII.2.1. ATOUTS

- Existence d'une Maison d'Arrêt et de Correction dans chaque département.

VII.2.2. CONTRAINTES

- Surpopulation carcérale ;
- Vétusté des locaux de détention ;
- Défaut de renforcement des infrastructures pénitentiaires ;
- Forte prévalence du mandat de dépôt en matière de flagrant délit.

VII.2.3. PERSPECTIVES

- Privilégier le renouvellement des infrastructures ;
- Créer des établissements pénitentiaires suivant le découpage administratif ;
- Favoriser le recours au classement sans suite s'il existe aucun élément sérieux de nature à permettre l'identification des auteurs du fait.

CHAPITRE VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION

Le présent chapitre met en exergue le potentiel hydraulique urbain et rural de la région ; l'état des lieux sur le volet assainissement sera également abordé avant de dresser les atouts et contraintes liés aux sous-secteurs.

VIII.1. L'EAU

Le sous-secteur de l'hydraulique constitue un élément stratégique du développement économique et social de la région. Il assure d'une part, une base productive au secteur primaire et d'autre part, influe sur la situation sanitaire des populations à travers leur alimentation en eau potable. C'est pourquoi, les pouvoirs publics accordent une importance toute particulière au sous-secteur de l'hydraulique.

VIII.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

VIII.1.1.1. Les services techniques

L'hydraulique urbaine est du ressort de SEN'EAU. L'hydraulique rurale est gérée par les brigades régionales et départementales des puits et forages qui appuient les différents comités de gestion des forages (ASUFOR).

VIII.1.1.2. Les autres intervenants

Les principaux partenaires de la région en matière d'hydraulique rurale sont le Programme National de Développement Local (PNDL), la société Aquatech (par délégation de service public) et les collectivités locales.

VIII.1.1.3. Les infrastructures

Dans l'hydraulique rurale, le parc de forages existant en 2019 est de :

- 134 forages ruraux équipés de châteaux d'eau (ou réservoirs au sol) ;
- 1263 villages raccordés dont 575 à Bambey, 400 à Diourbel et 288 à Mbacké ;
- 1220 bornes fontaines dont 560 à Bambey, 370 à Diourbel et 290 à Mbacké.

VIII.1.2. LES RESSOURCES EN EAU

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. Les eaux souterraines constituent la seule source d'approvisionnement des populations et du cheptel. Elles sont de profondeur et de qualité variables. La région ne dispose pas de ressources en eau de surface durable. Les mares existantes tarissent dès le début de la saison sèche (Décembre).

VIII.1.2.1. Les eaux de surface

La région ne dispose pas d'eaux de surface pérenne et les vallées fossiles du Sine et du Car-Car n'arrivent plus à stocker l'eau de pluie. En outre, les ressources en eau de surface sont pour l'essentiel constituées des bassins de rétention (Tessékéré, Ndangane Pillor, Mbello, Ngaga, Tomdaw, Douye Sangou, Tocky Gare, Ngoye, Boustane Lo).

VIII.1.2.2. Les eaux souterraines

Il existe principalement trois nappes au niveau de la région :

- Le Luthétien : cette nappe est accessible dans les profondeurs de 20 à 95 m. Elle est rencontrée dans l'arrondissement de Lambaye ;
- Le Paléocène est capté entre 104 et 280 m. La qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel dépassant 1,5 g/l et plus de 1mg/l pour le fluor. Elle est impropre à toute utilisation. Elle est localisée dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) ;
- Le Maestrichtien, capté entre 240 et 349 m, intéresse la totalité de la région. La qualité de son eau est généralement bonne pour la consommation de l'homme et des animaux. Il intéresse particulièrement les arrondissements de Ndindy, Kael et Ndame.

La teneur en fluor de ces eaux peut parfois dépasser 1,5 mg/litre (norme de l'OMS) en fonction de la zone et de la nappe.

VIII.1.3. L'ACCES A L'EAU

VIII.1.3.1. En milieu urbain

Le réseau de distribution s'étend sur 509 732 m en 2019 contre 504 919 m en 2018 soit une hausse de 1%. La croissance de la longueur du réseau est à constater dans tous les départements de la région.

Le réseau d'adduction à l'eau potable compte 27 172 branchements en 2019 contre 25 669 en 2018, soit un accroissement de 5,9%. Notons que les départements de Diourbel et de Mbacké concentrent respectivement plus de la moitié (56,4%) et un peu plus du tiers (31,2%) de ces branchements contre 12,4% pour Bambey.

Tableau VIII-1: Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par département en 2018 et 2019

Circonscription administrative	Année	Nombre de réseaux d'Adduction à l'Eau Potable (AEP)	Longueur Réseau d'AEP (m)	Production (m3)	Consommation (m3)
Bambey	2018	3 335	70 954	662 969	595 852
	2019	3 370	72 376	675 518	598 649
	Variation %	1,0	2,0	1,9	0,5
Diourbel	2018	14 001	301 382	2 980 158	2 295 066
	2019	15 331	302 815	3 224 026	2 434 596
	Variation %	9,5	0,5	8,2	6,1
Mbacké	2018	8 333	132 583	1 626 610	1 400 826
	2019	8 471	134 541	1 748 255	1 486 530
	Variation %	1,7	1,5	7,5	6,1
Région	2018	25 669	504 919	5 269 737	4 291 744
	2019	27 172	509 732	5 647 799	4 519 775
	Variation %	5,9	1,0	7,2	5,3

Source : SEN'EAU de Diourbel

La production annuelle est de 5 647 799 m^3 en 2019 soit une hausse de 7,2% par rapport à l'année 2018. Cette même tendance haussière est constatée dans tous les départements de la région. A l'instar de la production, la consommation a aussi connu une augmentation de 5,3% passant de 4 291 744 m^3 en 2018 à 4 519 775 m^3 en 2019.

VIII.1.3.2. En milieu rural

D'après les informations recueillies auprès de la Brigade régionale des puits et forages de Diourbel, les ouvrages hydrauliques en milieu rural ont été essentiellement réalisés par les projets et programmes de l'Etat et les ONG. Il s'agit du PNDL, des collectivités locales, etc.

Le nombre de forges de la région a connu une augmentation de 2,3% en 2019 par rapport à l'année 2018. La répartition par département de ces ouvrages hydrauliques révèle que le département de Bambey détient à lui seul 40,3% de ces forages en zone rurale. Les autres ouvrages de cette nature sont répartis entre les départements de Mbacké (35,8%) et Diourbel (23,9%).

Tableau VIII-2: Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon département en 2018 et 2019

Circonscription administrative	Année	Forages					
		Forages		Bornes fontaines		Villages raccordés	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bambey	2018	54	41,2	735	34,6	789	35,0
	2019	54	40,3	560	45,9	614	45,3
Diourbel	2018	32	24,4	940	44,2	972	43,1
	2019	32	23,9	370	30,3	402	29,7
Mbacké	2018	45	34,4	451	21,2	496	22,0
	2019	48	35,8	290	23,8	338	25,0
Région de Diourbel	2018	131		2126		2257	
	2019	134		1220		1354	
	Variation %	2,3		-42,6		-40,0	

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel

Pour les bornes fontaines, on note une baisse de 42,6% entre 2018 et 2019 dans la région de Diourbel. Elles sont majoritairement localisées dans le département de Bambey (45,9%). Les départements de Diourbel et Mbacké comptent respectivement 30,3% et 23,8% des bornes fontaines de la région.

Cette baisse est observée au niveau des villages raccordés passant de 2 257 en 2018 à 1 354 en 2019, soit une diminution de 40%. Selon le département, 45,3% des villages raccordés se trouvent à Bambey, 29,7% à Diourbel et 22% à Mbacké.

Cependant, le taux d'accès par adduction d'eau potable (AEP) a légèrement augmenté d'une unité, passant de 93% en 2018 à 94% en 2019. Les départements de Diourbel et Bambey détiennent les plus grands taux d'accès par AEP avec 94% chacun, alors qu'à Mbacké l'accès est de 93%.

Tableau VIII-3: Evolution des taux d'accès à l'eau en milieu rural dans la région de Diourbel par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Accès par AEP en %	Accès par branchement en %
		Taux	Taux
Bambey	2018	92	90
	2019	94	95
Diourbel	2018	93	92
	2019	94	94
Mbacké	2018	91	93
	2019	93	95
Région de Diourbel	2018	93	94
	2019	94	95

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel

En ce qui concerne le taux d'accès par branchement, il est de 95% en 2019 contre 94% en 2018, soit une hausse de 1 point. Les départements de Bambey et Mbacké enregistrent les plus grands taux d'accès par branchement (95%), contre 94% à Diourbel.

VIII.1.4. LA QUALITE DE L'EAU

On note à ce niveau une forte salinité de l'eau de la nappe provoquant l'usure prématurée des équipements d'exploitation (pompes, éléments de colonne). L'accent doit être mis sur l'amélioration de la qualité de l'eau par le transfert d'eau douce vers les zones défavorisées et/ou l'installation des unités de potabilisation. Cependant, des poches d'eau douce ont été identifiées dans les communes de Sadio, Touba Bogo, Baba Garage, Sindiane, une partie de la commune de Réfane et une partie du village de Bambey Sérère.

VIII.2. L'ASSAINISSEMENT

Aujourd'hui le défi de l'accès à l'assainissement reste une problématique mondiale. Sur les 4,5 milliards de personnes, 2,3 milliards ne disposent toujours pas d'installations sanitaires de base. Parmi elles, 600 millions de personnes partagent des toilettes avec d'autres foyers et 892 millions vivant pour la plupart en zone rurale, défèquent à l'air libre.

Selon l'Enquête ménage sectorielle menée par l'ANSD en 2017, le taux d'accès à des installations sanitaires améliorées s'établit en zone rurale à 42,3%. Dans la région, sur

un total de 400 villages déclenchés (118 à Bambey et 282 à Mbacké), 264 ont atteint l'état FDAL (47 à Bambey et 217 à Mbacké), soit un taux d'accès FDAL de 66%.

Ces résultats montrent que des défis énormes restent à relever dans le secteur de l'assainissement, notamment sur le changement positif des comportements, l'accroissement de l'accès à des services d'assainissement améliorés et l'abandon de la défécation en plein air.

Pour relever ces défis, le Sénégal, à l'instar de la Communauté internationale, s'est engagé dans un nouveau programme mondial destiné à éradiquer la pauvreté dans le monde d'ici l'an 2020 dénommé Objectifs de Développement Durable (ODD) qui ont pour cible d'assurer d'ici à 2030, objectif 6, l'accès à tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en pleine air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes en situation vulnérable.

Avec la fin du PASEPAR, peu d'activités d'assainissement sont menées dans le but d'améliorer le cadre de vie des populations surtout en milieu rural.

VIII.2.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

VIII.2.1.1. Les services techniques

Les services techniques sont constitués principalement :

- de la Division Régionale de l'Assainissement (DRA),
- de l'Antenne Régionale de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS).

L'ONAS intervient désormais en milieu rural dans le cadre du Projet Eau et Assainissement en Milieu Rural (PEAMIR) pour la réalisation de 100 000 Latrines familiales financé par la Banque Mondiale dans les régions du bassin arachidier Diourbel, Fatick, Kaolack et Kaffrine.

VIII.2.1.2. Les autres intervenants

Les seuls programmes qui interviennent dans la région restent le :

- programme d'Amélioration du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement en milieu rural (PASEPAR), financé par l'Etat, le royaume de Belgique et de Luxembourg qui intervient dans le Département de Mbacké dans les communes de Sadio, Taif, Missirah et Touba Fall. Sa mise en œuvre est menée par l'ONG Eau vive / GRET à travers son programme de Promotion de l'Assainissement Familiale Amélioré (PAFA) ;
- programme conjoint genre, hygiène et assainissement (WSSCC et ONU Femme) qui a signé une convention avec le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DA, CC PEPAM) pour la construction d'un Edicule Public test sensible au genre et à la Gestion de l'Hygiène Menstruelle (GHM) des femmes et des filles au CEM de Gawane ;
- programme d'Assainissement des 10 villes dont Touba ;
- programme décennale de lutte contre les inondations : drainage des points bas.

VIII.2.1.3. Les infrastructures

Il convient de noter :

En milieu Rural :

- La construction de 780 Latrines familiales améliorées de type (TCM, VIP, Sanplat) en 2019 dans les 4 communes cibles du Département de Mbacké par Eau vive/GRET dans le cadre du PASEPAR. Soit 7 800 personnes bénéficiaires ;
- 3 sanimarchés à Missirah, Sadio et à Taif pour la vente de toilettes familiales améliorées dans le cadre du PASEPAR ;
- 5 Edicules Publics scolaires dans les communes de : Missirah (école élémentaire de Diamwèli), Touba Fall (école élémentaire de Yoli), Taif (Lycée Sérigne Mouhamadou Moustapha MBACKE et école élémentaire Cheikh Ahmadou MBACKE) Sadio (école élémentaire Sadio 1) ;
- 2 Edicules Publics (EP) sensible au genre et à la Gestion de l'Hygiène Menstruelle (GHM) au CEM de Gawane, département de Bambey.

En milieu Urbain :

- 1 réseau d'assainissement d'eau usée (Diourbel) ;

- 4 réseaux d'eau pluviale pour un total de 69,7 km : Diourbel (12 km) ; Mbacké (3 km) ; Touba (50 km) ; Bambey (4,7 km) ;
- 01 station d'épuration (STEP) d'eau usée avec 1600 m^3/J de capacité de traitement (Diourbel ;
- 3 déposantes des boues de vidange (Diourbel, Mbacké et Touba) ;
- 8 stations de pompages (SP) (Diourbel, Bambey et Touba) ;
- 7 bassins stockage d'eaux pluviales. (Diourbel, Bambey, Mbacké et Touba) ;
- 1 Centre d'Enfouissement Technique (CET) pour la gestion des ordures ménagères (Touba) ;
- 1 conduite pour le doublement de la capacité de pompage des eaux pluviales du bassin de Keur Niang (Touba).

VIII.2.2. L'ACCES

Les systèmes d'Assainissement autonome existants en milieu rural sont :

- VIP (Latrine directe à 2 fosses alternatives ventilées avec ou sans superstructure ;
- TCM (Toilette à Chasse Manuelle), à 1 ou 2 fosses alternatives avec ou sans superstructure ;
- San plat (Latrine traditionnelle à 1 fosse directe).

Les systèmes d'Assainissement autonome et collectif existants en milieu urbain et périurbain sont :

- Fosse septique ;
- San plat (Latrine traditionnelle à 1 fosse directe) ;
- TCM (Toilette à Chasse Manuelle), à 1 fosse ;
- Station d'Epuration ;
- Déposantes de boues de vidange ;
- Réseaux Eau Pluviale ;
- Réseaux Eau Usées ;
- Bassins de stockage eau pluviale.

VIII.2.2.1. En milieu urbain

En 2019, la région de Diourbel compte au total 5 réseaux d'assainissement qui s'étendent sur une longueur de 45 467 m. cette statistique n'a pas évolué par rapport à l'année 2018. Seul le nombre d'abonnés qui a connu une légère hausse (+2 unités) entre 2018 et 2019 provoquant ainsi une hausse du taux d'accès de 0,2 point de pourcentage.

Tableau VIII-4: Evolution des principaux indicateurs d'assainissement selon la circonscription administrative en 2018 et 2019

Département	Année	Nombre de réseaux d'assainissement existants	Longueur réseaux d'assainissement existants (m)	Nb d'abonnés	Taux d'accès	Taux de traitement des eaux usées	Taux de dépollution de l'eau
BAMBEY	**2018**	1	4226	0	0	0	0
	2019	1	4226	0	0	0	0
DIOURBEL	**2018**	3	37641	635	17	100	68
	2019	3	37641	644	17,2	100	68
MBACKE	**2018**	1	3600	0	0	0	0
	2019	1	3600	0	0	0	0
REGION	**2018**	5	45467	635	17	100	68
	2019	5	45467	644	17,2	100	68

Source : ONAS Diourbel

VIII.2.2.2. En milieu rural

Les systèmes d'assainissement existant en milieu rural sont : les VIP (Fosses sèches) avec ou sans superstructures (Programme), Les TCM (toilettes à chasse manuelle), les latrines traditionnelles qui sont les plus nombreuses (Auto construction).

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural qui était de 47,7% en 2018, passe de 47,8% en 2019.

Tableau VIII-5: Evolution du taux d'accès à l'assainissement selon le département en 2018 et 2019

Département	Taux d'accès en %		Norme ODD en %
	2018	2019	
BAMBEY	24,7	24,7	nd
DIOURBEL	13	13	nd
MBACKE	10	10,0	nd
REGION	47,7	47,8	80% (en 2025)

Source : Service régional de l'assainissement de Diourbel

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural est plus élevé dans le département de Bambey, avec 24,7%. Les départements de Diourbel et Mbacké enregistrent des taux respectifs de 13% et 10,0% en 2019.

Par ailleurs, le taux d'accès de la région (47,8%) est encore loin de l'objectif des ODD (Objectifs de Développement Durable) qui sont fixés à 80% d'ici 2025.

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR

VIII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. En matière d'Assainissement

a. Milieu rural

- l'intervention du Programme d'Amélioration du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement Rural (PASEPAR) à travers des activités d'IEC et de Marketing social, a contribué :
    - la formation de 43 maçons locaux, 66 enseignants, dont 14 femmes, et 77 leaders villageois ;
    - la redynamisation de 77 comités ATPC dans 4 communes du département de Mbacké dans 77 villages ;
    - la sensibilisation de 28 340 sur 30 197 personnes sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement ;
    - la formation de 3 operateurs de sanimarchés à Missirah, Sadio et à Taif pour la vente de toilettes familiales améliorées ;
- l'Expérimentation d'Edicules Publics au CEM de Gawane sensible au genre et à la Gestion de l'Hygiène Menstruelle (GHM) dans les écoles au Sénégal.

b. Milieu urbain

- 2 réseaux d'assainissement d'eau usée (Diourbel) ;
- 4 réseaux d'eau pluviale pour un total de 69,70 km : Diourbel (12km), Mbacké (3 km), Touba (50 km), Bambey (4,70 km) ;
- 1 station d'épuration d'eau usée avec 1600 m^3/J de capacité de traitement (Diourbel) ;
- 3 déposantes des boues de vidange (Diourbel, Mbacké et Touba) ;
- 8 stations de pompages (Diourbel, Bambey et Touba) ;

- 7 bassins stockage d'eaux pluviales (Diourbel, Bambey, Mbacké et Touba).

2. En matière d'eau

- Possibilité de développer l'agriculture et l'élevage en zone rurale ;
- Augmentation de la distribution des zones comme Khodjil et Sessène Laobé.

VIII.3.2. CONTRAINTES

1. En matière d'Assainissement

a. Milieu rural

- Faiblesse des interventions des programmes et projets en matière d'assainissement dans la région ;
- taux d'accès très faible ;
- faiblesse où inexistence même d'investissements en matière d'assainissement des collectivités territoriales dans la région ;
- faibles revenus des populations surtout en milieu rural ;
- inexistence de décharges contrôlées pour une bonne gestion des ordures ménagères dans la région.

b. Milieu urbain

- Existence d'une seule station d'épuration des eaux usées (STEP) dans la région à Diourbel ;
- faible taux de raccordement des ménages au réseau d'évacuation des eaux usées à Diourbel ;
- inexistence d'une déposante des boues de vidange et d'un réseau d'évacuation des eaux usées à Bambey ;
- insuffisance du réseau d'eau pluviale à Touba.

2. En matière d'eau

- Saturation des châteaux ;
- Casse conduite par certaines entreprises du BTP ;
- Absence d'eau de surface pérenne ;
- Mauvaise qualité de l'eau souterraine ;

- Manque d'accompagnement de la part des partenaires.

VIII.3.3. PERSPECTIVES

3. En matière d'Assainissement

c. Milieu rural

- poursuite des activités de construction de latrines améliorées dans les 4 communes cibles du département de Mbacké par les opérateurs de sanimarchés ;
- lancement du Programme Eau et Assainissement en Milieu Rural (PEAMIR) de l'ONAS pour la réalisation de 25 000 Latrines familiale et de 25 Edicules Publics ;
- la construction de latrines familiales améliorées par l'alimentation financière de la plateforme mise en place par le groupe OFIS par de bonnes volontés dans la commune de Missirah ;
- atteindre au plus 10% le taux de la défécation à l'Air Libre (DAL) en milieu rural en 2025 ;
- atteindre au moins 90% le taux de couverture en ouvrages d'assainissement fonctionnels au niveau des écoles et des structures de santé d'ici à 2025.

d. Milieu urbain

- Construction en cours du bassin de rétention (gestion eaux pluviales) à Darou Rakhmane par l'ONAS ;
- Programme de construction de 02 Edicules publics à Mbacké et Touba dans le cadre de la (RSE) du projet des 10 villes à Touba par l'ONAS ;
- construction d'un réseau d'évacuation des eaux usées de 28 500 mètres linéaire à Touba par l'ONAS dans le cadre du projet des 10 villes ;
- construction d'une Station d'Epuration (STEP) par l'ONAS à Touba dans le cadre du projet des 10 villes ;
- construction de 05 stations de pompage eaux pluviales à Ndamatou (Touba) dans le cadre du programme décennale de lutte contre les inondations ;
- construction d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET) par l'UCG ;

- élaboration du Plan Directeur de L'Assainissement (PDA) de Bambey et de Diourbel.

4. En matière d'eau

- Equipement du forage F7 Médinatoul par SONES pour augmenter la production ;
- Equipement des forages F5 et F6 par des groupes électrogènes de secours de 200 KVA ;

Transfert d'eau de bonne qualité.

CHAPITRE IX : AGRICULTURE

INTRODUCTION

La volonté des pouvoirs publics est de faire de l'agriculture le moteur du développement économique. Cela s'est traduit par le lancement du programme de rééquipement des producteurs, l'élaboration et l'adoption du PRACAS, stratégie de développement de l'agriculture inscrite dans les projets structurants du PSE. L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières ne sont pas en reste mais présentent des contraintes majeures qui entravent son développement.

Le présent chapitre sera axé sur les services techniques, les autres intervenants et les infrastructures. Il s'en suivra la préparation de la campagne agricole, et enfin par le bilan de la campagne agricole et le diagnostic du secteur.

IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

IX.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Les services sont constitués essentiellement de la DRDR (Direction régionale du Développement rural), des DDDR (Directions départementales du Développement rural), de l'ANCAR/BAN et de l'INP.

IX.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

On peut citer entre autres, le PRPA (Projet de Redynamisation de la production agricole), PAFA-E (Projet d'Appui aux Filières Agricoles Extension), le PAPSEN

(Programme d'Appui au Programme National d'Investissement dans l'Agriculture au Sénégal), le KOPIA (Korean Program on International Agriculture), le DAC (Domaine agricole communautaire), le PACERSEN (Projet d'Appui à la réduction de la migration à travers la Création d'Emplois Ruraux au Sénégal), l'audit des gros producteurs, le programme de multiplication de semences ASPRODEB, le micro-jardinage, le

programme sur les enquêtes, Programme Banques Céréalières villageoises (BCV) et l'ONG Child Fund.

Des technologies qui ont fait la fierté de l'agriculture sénégalaise ont été générées et continuent de l'être par les chercheurs du CNRA.

IX.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.2.1. LA MISE EN PLACE DES SEMENCES

Les spéculations concernées sont l'arachide, le maïs, le niébé et le sésame. Ainsi, pour la campagne 2019-2020, pour l'arachide 4 927,5 tonnes ont été reçues et vendues, le niébé 1 410 tonnes reçues et 1 399 tonnes vendues, le sésame 54,4 tonnes reçues et 48,5 tonnes vendues, et le maïs local 10 tonnes reçues et 7 tonnes vendues.

Cette année, seules l'arachide et le sésame ont connu une hausse de leurs quantités reçues et vendues, tandis que des baisses significatives de semences mises en place et vendues sont notées pour le maïs (76%) et le Niébé (42%).

Tableau IX-1: Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Diourbel en 2018 et 2019

Semences		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne 2018/ 2019	Campagne 2019/ 2020	Variation %	Campagne 2018/ 2019	Campagne 2019/ 2020	Variation %	Campagne 2018/ 2019	Campagne 2019/ 2020	Variation %	Campagne 2018/ 2019	Campagne 2019/ 2020	Variation %
Arachide	Reçu (T)	1170	1235	6%	2382,5	2424,5	2%	1325	1268	-4%	4877,5	4927,5	1%
	Vendu (T)	1170	1235	6%	2382,5	2424,5	2%	1325	1268	-4%	4877,5	4927,5	1%
	Reliquat (T)	0	0		0	0		0	0		0	0	
Maïs local	Reçu (T)	0	0		30	10	-67%	0	0		30	10	-67%
	Vendu (T)	0	0		30	7,15	-76%	0	0		30	7,15	-76%
	Reliquat (T)	0	0		0	2,85		0	0		0	2,85	
Niébé	Reçu (T)	600	510	-15%	855	495	-42%	970	405	-58%	2425	1410	-42%
	Vendu (T)	600	510	-15%	855	484,9	-43%	970	405	-58%	2425	1399,9	-42%
	Reliquat (T)	0	0		0	10,1		0	0		0	10,1	
Sesame	Reçu (T)	0	34		0	10,05		0	10,42		0	54,47	
	Vendu (T)	0	32		0	8,201		0	8,32		0	48,521	
	Reliquat (T)	0	2		0	1,849		0	2,1		0	5,949	

Source : DRDR région de Diourbel

IX.2.2. LA MISE EN PLACE DES ENGRAIS ET AUTRES FERTILISANTS

Lors de la campagne agricole 2019-2020, seule la quantité reçue de la variété NPK 6.20.10 (1 635 tonnes) a diminué de 1% par rapport à la campagne précédente (1685 tonnes). Cependant, les autres types d'engrais ont connu une hausse des quantités mise en place et vendues

Tableau IX-2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Diourbel en 2017 et 2018

Engrais et autres fertilisants		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		Campagne 2018/ 2019	Campagne 2019/ 2020	Variation %	Campagne 2018/ 2019	Campagne 2019/ 2020	Variation %	Campagne 2018/ 2019	Campagne 2019/ 2020	Variation %	Campagne 2018/ 2019	Campagne 2019/ 2020	Variation %
Engrais 6.20.10	Reçu (T)	290	563	94%	790	295	-63%	555	765	38%	1635	1623	-1%
	Vendu (T)	182	492,6	171%	765	240	-69%	426	518,7	22%	1373	1251	-9%
	Reliquat (T)	108	70,4	-35%	25	55	120%	129	246,4	91%	262	371,8	42%
Engrais 15.10.10	Reçu (T)	180	310	72%	170	210	24%	335	422	26%	685	942	38%
	Vendu (T)	156	310	99%	158	140	-11%	335	217,9	-35%	649	667,9	3%
	Reliquat (T)	24	0	-100%	12	70	483%	0	204,2		36	274,2	662%
Engrais 15.15.15	Reçu (T)	5	80		39	0	-100%	0	120		44	200	355%
	Vendu (T)	0	80		27	0	-100%	0	46,9		27	126,9	370%
	Reliquat (T)	5	0	-100%	12	0	-100%	0	73,1		17	73,1	330%
Urée	Reçu (T)	62	215	247%	121	180	49%	230	40	-83%	413	435	5%
	Vendu (T)	0	215		77	180	134%	215	26,5	-88%	292	421,5	44%
	Reliquat (T)	62	0	-100%	44	0	-100%	15	13,5	-10%	121	13,5	-89%

Source : DRDR région de Diourbel

IX.2.3. LA MISE EN PLACE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Pour la campagne 2019-2020, la situation phytosanitaire se résume comme suit :

- le département de MBacké est marquée par la présence des iules (milles pattes) en début d'hivernage dans les localités comme Loumbel Sayé, Ndioumane Sérère, Taïba Gapase, Keur Dieumb Fall, Boustane Diaw, Koba, Lagane, Ndioumane (commune Ndioumane), à Loumbel Sérère (commune Taïba Tiékéne), à Ndourène, Nasrou (commune Darou Salam TYP), à Padé et Ndiolofène (commune Dendeye Gouye gui). Elle est caractérisée par une forte concentration des iules sous les arbres occasionnant des dégâts un peu sévères sur les cultures (levée et plantule).

Des traitements ont été réalisés par l'UPV et par les producteurs avec le Pyrical 240 UL en appât empoisonné :

A Loumbel Sayé, Ndioumane Sérère, Taïba Gapase, Keur Dieumb Fall, Boustane Diaw, Koba, Lagane et Ndioumane, 160 ha ont été traités dont 70 ha par UPV et 90 ha par les CLV.

A Loumbel Sayé et Sérère, les traitements réalisés ont porté sur 20 ha (UPV 10 ha et Producteurs 10 ha).

Cependant, à Ndourène 20 litres de pesticide Pyrical 240 UL ont été mis en place pour effectuer des traitements en appât empoisonné et 15 litres à Padé et Ndiolofène.

Pour rappel, la Base phytosanitaire de Nganda a mis en place 5 sacs de poudre (Pyrical 5 % PP) répartie comme suit : un (1) sac à Kamadou, un (1) sac à Toubamboul, un (1) sac à Ndioumane, un (1) sac à Darou Nahim et un (1) sac à Loumbel Saye. Les prospections et les traitements vont se poursuivre et la vigilance est de mise.

Dans cette lutte, la poudre est épandue sous forme d'appât empoisonné à la dose de 1 kg de poudre pour 10 kg de son de mil. Vu l'ampleur de l'infestation l'accentuation de la lutte est impératif pour arrêter cette situation endémique dans la zone.

Cependant, elle demeure calme pour les autres zones du département de Mbacké.

- La situation reste calme à Bambey. Dans le département de Diourbel l'infestation d'iules est notée dans les villages de Sasse, Touba Mbocknir (dans l'arrondissement de Ndoulo).

IX.2.4. LA MISE EN PLACE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS AGRICOLES

Les matériels attelés reçus à 100% dans tous les départements de la région et tous les disques de semis qui manquaient, sont réceptionnés. Ce matériel attelé est composé de semoirs, Houe Sine, charrettes équines et charrettes asines.

Tableau IX-3: Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région en 2019

Matériels agricoles		Bambey	Diourbel	Mbacké	Total région
Semoirs	Quota	600	450	750	1800
	Reçu	600	450	750	1800
	Vente	579	442	669	1690
HOUES SINES	Quota	20	10	10	40
	Reçu	20	10	10	40
	Vente	20	10	10	40
CHARRETTES Equines	Quota	30	20	10	60
	Reçu	30	20	10	60
	Vente	30	19	9	58
CHARRETTES ASINES	Quota	10	10	20	40
	Reçu	10	10	20	40
	Vente	10	10	14	34
Tracteurs	Quota Reçu	7	7	8	22
	Attribué	7	7	8	22
	Cédé	6	6	5	17
	payé	1	1	1	3
Offsets	Quota à recevoir	7	7	8	22
	Attribué	7	7	8	22
	Cédé	6	6	5	17
	Payé	1	1	1	3
Remorques	Quota à recevoir	0	1	1	2
	Attribué	0	1	1	2
	Cédé		0	0	0
	payé				0

Source : DRDR région de Diourbel

Pour le matériel motorisé, tous les 22 tracteurs sont reçus et attribués à des bénéficiaires ; mais la majorité manque des mêmes pièces (batteries, clefs, caisses à outils, guide, Crick). Aucune des deux remorques n'est encore mise en place.

Vingt (20) tracteurs sont enlevés par Dix-sept (17) bénéficiaires qui ont versé l'apport de 5%, à LBA et reçus une notification de crédit pour un prêt de 7 ans et par Trois (3) autres ayant acheté entièrement. Les 3 offsets manquantes sont mises en place.

IX.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

Il est axé sur les différents types de cultures vivrières, industrielles et maraichères.

IX.3.1. LES CULTURES VIVRIERES

L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures vivrières que sont : le mil, le sorgho, le maïs. En 2019-2020, de toutes les spéculations, la production de mil est de loin la plus importante avec 67 590 tonnes et 79 037 tonnes lors de la campagne 2018-2019, soit une baisse de 14%. La production de sorgho ressort à 1

818 tonnes contre 11 752 tonnes en 2017-2018, soit une diminution de 85%. Pour le maïs, elle s'affiche à 410 tonnes pour la campagne 2018-2019 contre 876 tonnes en 2017-2018, soit une baisse de 53%.

Tableau IX-4: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative en 2018 et 2019

Spéculations		Région		
		Campagne 2018/ 2019	Campagne 2019/ 2020	Variation %
Mil	Sup (Ha)	110504	90 050	-19%
	Rdt (Kg/Ha)	715,2	771	8%
	Prod(T)	79037	67 590	-14%
Sorgho	Sup (Ha)	14445	2 710	-81%
	Rdt (Kg/Ha)	813,6	683	-16%
	Prod(T)	11752	1 818	-85%
Maïs	Sup (Ha)	983	566	-42%
	Rdt (Kg/Ha)	891,2	675	-24%
	Prod(T)	876	410	-53%

Source : DRDR région de Diourbel

IX.3.2. LES CULTURES INDUSTRIELLES

Les principales cultures industrielles pratiquées au niveau régional sont : l'arachide, le manioc, la pastèque, le bissap, le sésame et le niébé. Les productions les plus importantes sont notées au niveau du manioc (27 595 tonnes), de la pastèque (23 628 tonnes), de l'arachide (21 714 tonnes) et du niébé (15 630 tonnes). Les autres spéculations telles que le sésame (1 174 tonnes) et le bissap (3 823 tonnes) ont eu de moindres productions.

A l'exception du niébé et du sésame, les productions des autres cultures industrielles ont connu des baisses considérables au terme de la campagne 2019-2020 par rapport à celle de 2018-2019.

Tableau IX-5 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative en 2018 et 2019

Spéculations		Région		
		Campagne 2018/ 2019	Campagne 2019/ 2020	Variation %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	69445	33 562	-52%
	Rdt (Kg/Ha)	912,5	663	-27%
	Prod (T)	63368	21 714	-66%
Manioc	Sup (Ha)	10450	2 250	-78%
	Rdt (Kg/Ha)	8217,7	10 000	22%
	Prod (T)	85875	27 595	-68%
Pastèque	Sup (Ha)	9456	3 860	-59%
	Rdt (Kg/Ha)	9000	9 000	0%
	Prod (T)	85104	23 628	-72%
Bissap	Sup (Ha)	357	335	-6%
	Rdt (Kg/Ha)	630,3	403,33	-36%
	Prod (T)	225	190	-16%
Sésame	Sup (Ha)	1320	3 823	190%
	Rdt (Kg/Ha)	460,6	575	25%
	Prod (T)	608	1 174	93%
Niébé	Sup (Ha)	25420	34 964	38%
	Rdt (Kg/Ha)	568	439	-23%
	Prod (T)	14438	15 630	8%

Source : DRDR région de Diourbel

IX.3.3. LES CULTURES MARAICHERES

Le maraîchage connaît un développement timide dans la région malgré la présence de sols « Deck » favorables à son essor, l'existence d'une vieille tradition de culture maraîchère et d'une forte demande locale. Les vallées mortes du Sine et du Car Car sont un véritable potentiel.

Quelques périmètres maraîchers sont mis en valeur dans les départements de Bambey et de Diourbel, notamment au niveau des cuvettes du Ndondol et du Ndock.

Le niveau de couverture des besoins en produits maraîchers est déficitaire. Cependant, les cultures de contre-saison ont connu une évolution favorable avec les réalisations du PAGF.

Ce dernier a réalisé 99 ha de périmètres irrigués autour de forages motorisés dans l'arrondissement de Baba Garage (Keur Samba Kane, Darou Fanaye Diop,

Dinguiraye…). Il s'y ajoute l'appui apporté aux populations dans ce domaine à travers la composante « activités génératrices de revenus ».

La principale contrainte à la production maraîchère est la qualité de l'eau.

La production de gombo se chiffre à 1 012 tonnes pour la campagne 2019/2020 sur une superficie emblavée de 153 ha soit une hausse de 15% par rapport à la campagne précédente soit un rendement de 7 200 kg/ha.

Tableau IX-6: Répartition et évolution de la cuture du Gombo, selon les superficies, le rendement etet la production, par circonscription administrative pour la campagne 2019/2020

Spéculations		Région		
		Campagne 2018/ 2019	Campagne 2019/ 2020	Variation %
Gombo	Sup (Ha)	134	153	14%
	Rdt (Kg/Ha)	6582,1	7200,0	9%
	Prod(T)	882	1 012	15%

Source : DRDR région de Diourbel

IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.4.1. ATOUTS

- Existence de variétés adaptées ;
- existence d'une bonne dynamique organisationnelle des maraichers ;
- l'existence d'espèces adaptées ;
- la présence de structures d'encadrement ;
- existence de programme d'appui en matériels agricoles et en semence ;
- disponibilité des ordures ménagère ;
- existence de marché potentiel ;
- déroulement de programmes de nutrition.

IX.4.2. CONTRAINTES

- Insuffisance et mauvaise qualité des infrastructures de stockage ;
- mauvaise qualité des intrants livrés en début d'hivernage ;
- retard de livraison des intrants d'où la faiblesse des emblavures ;
- déficit pluviométrique et baisse du niveau de fertilité des sols ;
- absence de laboratoire de semence, d'Unité de Triage et de Conditionnement bien équipé ;

- dégradation des sols de culture en hivernage à cause des mauvaises qualités des sols ;
- insuffisance de ressources humaines et de la main d'œuvre agricole ;
- insuffisance de superficie cultivable ;
- faible taux d'utilisation des semences certifiés ;
- insuffisance des Intrants et du matériel agricole ;
- insuffisance de formation des agriculteurs ;
- vétusté du matériel agricole ;
- dégradation des terres ;
- présence de dépôts sauvages dans les zones de maraichage ;
- faible solvabilité des producteurs ;
- faible niveau d'utilisation des innovations technologiques ;
- non maitrise de l'eau ;
- divagation des animaux ;
- ensablement de la vallée ;
- mauvaise qualité de l'eau ;
- difficulté d'accéder aux semences maraichères ;
- faible accès au financement ;
- difficulté de valorisation, de conservation et de commercialisation des produits agricoles.

IX.4.3. PERSPECTIVES

- Sensibiliser davantage les acteurs sur les objectifs du PRACAS ;
- faire à chaque fois l'évaluation et le contrôle des investissements de l'Etat reçus et rendre compte ;
- accélérer et assurer les mises en place des intrants et du matériel agricole ;
- avoir une synergie d'action pour harmoniser les interventions ;
- sensibiliser les producteurs pour l'utilisation des semences certifiées et le renouvellement du capital semencier.

CHAPITRE X : ELEVAGE

INTRODUCTION

Le sous-secteur de l'élevage occupe une fonction économique secondaire par rapport à l'activité agricole.

La région de Diourbel est une région à vocation agro-sylvo-pastorale. L'élevage y occupe une place extrêmement importante avec un cheptel important et varié.

Il faut noter qu'en 2019, la région a connu un déficit précoce en pâturage à cause d'un déficit et de longues poses pluviométriques et aussi du manque d'espace de pâturage, lié à un phénomène d'urbanisation de plus en plus important, d'où la transhumance précoce du cheptel.

Sur le plan de la production, la région de Diourbel est une des grandes régions productrices de denrées alimentaires d'origines animales surtout les cuirs et peau. La production de lait y est importante mais difficile à connaitre du fait du manque de moyens pour collecter les informations la concernant.

Le présent chapitre sera axé sur les infrastructures, les services techniques et autres intervenants, la production, ainsi que sur les diverses caractéristiques du cheptel et la santé animale en 2019.

X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

X.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Ils sont constitués de l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) et des trois services départementaux de Diourbel, Bambey et Mbacké.

En 2019, l'effectif total du personnel dans la région s'élève à 26 agents contre 28 en 2018. Parmi ces agents, on dénombre 1 docteur vétérinaire, 5 ingénieurs des travaux d'élevage et 14 agents techniques.

Tableau X-1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection 2018 et 2019

Inspections de Services Vétérinaires	Année	Docteur vétérinaire	Ingénieur des Travaux d'Elevage	Agents Techniques d'Elevage	Autres	TOTAL
IRSV	**2018**	2	0	0	2	4
	2019	1	0	0	2	3
IDSV Diourbel	**2018**	0	1	2	0	3
	2019	0	1	2	0	3
IDSV Bambey	**2018**	0	2	3	0	5
	2019	0	1	2	0	3
IDSV Mbacke	**2018**	0	3	10	3	16
	2019	0	3	10	4	17
Total	**2018**	2	6	15	5	28
	2019	1	5	14	6	26
	Variation %	-50%	-17%	-7%	20%	-7%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

X.1.2. LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

La région de Diourbel compte 165 infrastructures pastorales en 2019, réparties entre les sources d'abreuvement et les parcs à vaccination. Ces infrastructures sont majoritairement dominées par les parcs à vaccination aussi bien en 2018 qu'en 2019 (94, soit 57%). Les forages sont au nombre de 71 (soit 43% de ces infrastructures).

Tableau X-2 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative 2018 et 2019

Infrastructures	Dép Diourbel		Dép Bambey		Dép Mbacké		Région		
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	Variation %
Forages agropastoraux	15	15	25	25	30	31	70	71	1%
Parcs à vaccination	27	27	23	23	40	44	90	94	4%
TOTAL	42	42	48	48	70	75	160	165	3%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

La répartition par département est la suivante : Bambey (25 forages et 23 parcs à vaccination), Diourbel (15 forages et 27 parcs à vaccination) et Mbacké (31 forages et 44 parcs à vaccination).

X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

En 2019, selon les estimations de l'IRSV, les effectifs du cheptel de la région se présentent comme suit : Bovins (157 129 contre 106 138 têtes en 2018), ovins (450 562 contre 359 966 têtes en 2018), caprins (382 679 contre 247 434 têtes en 2018), Equins (64 789 contre 127 408 têtes en 2018), Asins (151 273 contre 42 302 têtes en 2018), porcins (2 783 contre 1 330 têtes en 2018), et volailles (6 179 487 contre 4 777 000 têtes en 2018).

Tableau X-3 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative 2018 et 2019 Erreur ! Liaison incorrecte.

Espèces	Dép Diourbel			Dép Bambey			DépMbacke			Région		
	2018	2019	Var%	2018	2019	var%	2018	2019	var%	2018	2019	var%
Bovins	28350	30500	8%	-	48841	-	77788	77788	0%	106138	157129	48%
Ovins	95411	73275	-23%	-	112732	-	264555	264555	0%	359966	450562	25%
Caprins	42089	76 128	81%	-	101206		205345	205345	0%	247434	382679	55%
Asins	10750	15589	45%	-	15484	-	31552	120200	281%	42302	151273	258%
Equins	7208	12526	74%	-	20711	-	120200	31552	-74%	127408	64789	-49%
Porcins	1330	-	-	-	2783	-	-	-	-	1330	2783	109%
Total bétail	185138	208 018	12%	-	301757	-	699 440	699 440	0%	883 248	1209215	37%
Volaille	156460	600000	283%	-	958947	-	4620540	4620540	0%	4777000	6179487	29%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

Globalement, les effectifs de toutes les espèces du cheptel ont augmenté par rapport à l'année 2018, à l'exception des équins. Par ailleurs, la répartition géographique révèle une prédominance du département de Mbacké, quelle que soit l'espèce considérée.

X.3. LES PRODUCTIONS

X.3.1. LA PRODUCTION DE VIANDE ET D'ŒUFS

En 2019, le nombre d'abattages contrôlés par espèce est chiffré à 64299 contre 56523 en 2018. Cet effectif a été plus représentatif au niveau des espèces caprines (38%), ovines (31%) et bovines (31%). Notons aussi que le nombre de ces abattages contrôlés a été plus significatif dans le département de Mbacké, avec 78% contre 17% à Diourbel et 5% à Bambey.

Tableau X-4 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Diourbel selon les espèces, par circonscription administrative entre 2018 et 2019

Espèces		Dép Diourbel			Dép Bambey			DépMbacke			Région		
		2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %
Taureaux	Nb	330	1641	397%	819	487	-41%	1321	947	-28%	2470	3075	24%
	Poids (T.)	61	231,3	279%	166	103,96	-37%	192	146,785	-24%	418	482,06	15%
Bœufs	Nb	566	170	-70%	61	65	7%	755	590	-22%	1382	825	-40%
	Poids (T.)	142	62,653	-56%	14	9,563	-32%	125	103,25	-17%	280	175,47	-37%
Vaches	Nb	1824	1445	-21%	753	895	19%	9941	12754	28%	12518	15094	21%
	Poids (T.)	728	145,453	-80%	111	136,38	23%	944	1594,25	69%	1783	1876,1	5%
Veaux / vêles	Nb	524	5	-99%	117	183	56%	270	445	65%	911	633	-31%
	Poids (T.)	4	1	-75%	11	13,755	25%	24	40,05	67%	39	54,805	41%
Total bovins	Nb	3244	3261	1%	1750	1630	-7%	12287	14736	20%	17281	19627	14%
	Poids (T.)	935	440,428	-53%	301	263,66	-12%	1285	1884,335	47%	2521	2588,4	3%
Ovins	Nb	1857	1888	2%	1074	792	-26%	18088	17342	-4%	21019	20022	-5%
	Poids (T.)	24	26,172	9%	20	13,647	-32%	235	225,446	-4%	279	265,27	-5%
Caprins	Nb	2892	5511	91%	1503	799	-47%	13828	18340	33%	18223	24650	35%
	Poids (T.)	27	50,067	85%	25	10,177	-59%	152	201,74	33%	204	261,98	28%
Total	Nb	7993	10660	33%	4327	3221	-26%	44203	50418	14%	56523	64299	14%
	Poids (T.)	986	516,667	-48%	346	287,48	-17%	1672	2311,521	38%	3004	3115,7	4%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

Par ailleurs, on peut constater également une faible augmentation du poids total des espèces abattues, passant de 3 004 tonnes en 2018 à 3 115,7 tonnes en 2019. Malgré le climat peu clément de la région, des fermes avicoles ont vu le jour à Diourbel, Mbacké et Touba et s'orientent vers l'aviculture de chair et de ponte avec des niveaux de production appréciables.

X.3.2. LA PRODUCTION CONTROLEE DES CUIRS ET PEAUX

Selon les données recueillies dans le tableau ci-dessous, le nombre de cuirs et peaux est de 50 303 en 2019. Cette production a fortement augmenté de 118% par rapport à l'année 2018 qui a enregistré un nombre de 23 025.

Tableau X-5 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative 2018 et 2019

Espèces		Dép Diourbel			Dép Bambey			DépMbacke			Région		
		2018	2019	var %	2018	2019	var %	2018	2019	var %	2018	2019	var %
Cuirs de Bovins	Nb.	2570	1320	-49%	1604	9000	461%	5490	14736	168%	9664	25056	159%
	Qté (T.)	39	27,23	-30%	24	90	275%	114	324,19	184%	177	441,42	149%
Peaux ovines	Nb.	1734	1737	0%	975	-		3481	17342	398%	6190	19079	208%
	Qté (T.)	11	11,141	1%	6	-	-	7	225,45	3121%	24	236,59	886%
Peaux caprines	Nb.	2880	4334	50%	1700	-	-	2591	1834	-29%	7171	6168	-14%
	Qté (T.)	9	12,98	44%	5	-	-	17	201,74	1087%	31	214,72	593%
Total	Nb.	7184	7391	3%	4279	9000	110%	11562	33912	193%	23025	50303	118%
	Qté (T.)	58	51,351	-11%	35	90	157%	138	751,38	444%	232	892,73	285%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

X.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL

X.4.1. LES ENTREES ET SORTIES

La région de Diourbel, située entre les régions de Fatick, Kaffrine, Louga et Thiès, constitue une zone d'entrée et de sortie du bétail. Toutes les espèces sont concernées par ces mouvements et ce, durant toutes les périodes de l'année.

En 2019, l'effectif du bétail entré dans la région de Diourbel se chiffre à 482 544 têtes contre 94 964 pour les sorties, toutes espèces confondues. Ce solde largement positif s'explique en grande partie par les événements religieux en particulier le grand « magal » de Touba.

Tableau X-6 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative campagne 2018 et 2019.

Espèces		Diourbel			Bambey			Mbacké			Région		
		2018	2019	Var %	2018	2019	Var %	2018	2019	Var %	2018	2019	Var %
Bovins	Entrées	18000	11355	-37%	12200	15000	23%	118097	118097	0%	148297	144452	-3%
	Sorties	1390	1090	-22%	19600	12131	-38%	13615	13615	0%	34605	26836	-22%
	Solde	16610	10265	-38%	-7400	2869	-139%	104482	104482	0%	113692	117616	3%
Ovins	Entrées	82700	41000	-50%	54600	0	-100%	153953	153953	0%	291253	194953	-33%
	Sorties	13 100	21300	63%	15 400	4100	-73%	19785	19785	0%	48285	45185	-6%
	Solde	69 600	19 700	-72%	39 200	-4 100	-110%	134 168	134 168	0%	242968	149768	-38%
Caprins	Entrées	37800	19000	-50%	29000	0	-100%	115793	115793	0%	182593	134793	-26%
	Sortie	2 900	12100	317%	12 200	1530	-87%	7358	7358	0%	22458	20988	-7%
	Solde	34 900	6 900	-80%	16 800	-1 530	-109%	108 435	108 435	0%	160135	113805	-29%
Equins	Entrées	5510	4950	-10%	0	0		1295	1295	0%	6805	6245	-8%
	Sorties	532	385	-28%	98	241	146%	304	304	0%	934	930	0%
	Solde	4978	4565	-8%	-98	-241	146%	991	991	0%	5871	5315	-9%
Asins	Entrées	2980	1150	-61%	0	0		951	951	0%	3931	2101	-47%
	Sorties	672	860	28%	19	30	58%	81	81	0%	772	971	26%
	Solde	2308	290	-87%	-19	-30	58%	870	870	0%	3159	1130	-64%
Caméliens	Entrées	7000	0	-100%	0	0		207	0	-100%	7207	0	-100%
	Sorties	0	0		0	0		95	0	-100%	95	0	-100%
	Solde	7000	0	-100%	0	0		112	0	-100%	7112	0	-100%
Porcins	Entrées	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Sorties	0	0		199	54	-73%	0	0		199	54	-73%
	Solde	0	0		-199	0	-100%	0	0		-199	-54	-73%
Total	Entrées	153990	77455	-50%	95800	15000	-84%	390296	390089	-0,1%	640086	482544	-25%
	Sorties	18594	35735	92%	47516	18086	-62%	41238	41143	-0,2%	107348	94964	-12%
	Solde	135396	41720	-69%	48284	-3086	-106%	349058	348946	0,0%	532738	387580	-27%

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

X.4.2. LE TRANSIT DU BETAIL

Bovins : Le gros du troupeau effectue la grande transhumance selon un tracé curviligne passant par Gossas, Kaffrine, Tambacounda, Payar, Vélingara-Ferlo, Thiel et retour. L'axeTouba, Sadio, Gassane est emprunté par le troupeau ; il faut dire que ce mouvement intéresse 80 à 90% de l'effectif régional d'avril à septembre/octobre.

Le reste du troupeau est parqué dans les rares jachères de la région en saison des pluies ; il s'agit le plus gros du temps de femelles suitées devant assurer les besoins de la famille en laitage.

Le retour de transhumance coïncide avec la fin des récoltes, période propice à la valorisation des pâturages post récoltes constituées de tiges de mil et de l'herbe ayant résisté au soc de la charrue.

Petits ruminants : Ils emboîtent le pas des bovins dans le cadre de la transhumance dans des proportions variant entre 20 à 30 % de l'effectif régional.
Le reste du troupeau reste dans la région sous le gardiennage de bergers ou mis aux piquets dans les jachères qu'ils atteignent le plus souvent sous muselière.

Equidés : Ils font l'objet de beaucoup de soins car devant assurer la culture attelée. En saison sèche, ils sont alimentés à l'auge à base de fane d'arachide pour le mâle, ou même laissés en plein air sur le pâturage pour le cas des femelles. Dans tous les cas, ils bénéficient pleinement de l'herbe fraîche durant l'hivernage.

Volaille: Elle trouve sa pitance dans et aux alentours des concessions en proie à divers prédateurs dans leur abris précaires. Son développement est en dents de scie, régulé par la New Castle et les parasites externes.
A côté de ce mode d'élevage extensif, se développent des efforts d'intensification aussi bien chez les bovins, les ovins et la volaille.

X.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE

X.5.1. LES RESULTATS DES CAMPAGNES DE VACCINATION

Pour ce qui concerne la peste des petits ruminants, les résultats sont satisfaisants 69,4% contre 64% en 2018.

Tableau X-7 : Résultats des campagnes de vaccination contre la peste des Petits Ruminants en 2019

Départements	Effectifs Estimés (1)	Objectifs de vaccination (2)	Vacciné Privé	Vacciné Public	Total vaccin (3)	Taux de réalisation (4=3/1)%	Taux de couverture vaccinal (5=3/2) %
Bambey	160500	104325	46159	16162	62321	59,7	38,8
Diourbel	48500	31525	0	25408	25408	80,6	52,4
Mbacké	296750	192887,5	119086	21488	140574	72,9	47,3
Total Région	**505750**	**328737,5**	**165245**	**63058**	**228303**	**69,4**	**45,1**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Diourbel

Pour ce qui est de la PPCB, la DNCB, la Maladies de Newcastle et de la peste équine, les objectifs ne sont pas atteints. Plusieurs raisons expliquent la non atteinte des objectifs, en effet, on peut citer : le retard dans l'approvisionnement de vaccins notamment, les vaccins contre la DNCB, la PPCB, et la Peste Equine; le déficit de vaccins contre la Maladie de Newcastle; la Réticence de certains éleveurs qui peut être liée au vol de bétail; l'état défectueux des parcs de vaccination existants dans certaines localités et leur absence dans d'autres localités ; l'accessibilité difficile des parcs pour les animaux, avec comme corollaire, des conflits entre agriculteurs et éleveurs; le non-respect du caractère obligatoire de la vaccination par certains éleveurs.

X.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

X.6.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- La position centrale de la région située entre les grands centres de consommation et la zone du Ferlo contribue à l'expansion du sous-secteur élevage ;
- Existence de marchés de bétail pour l'approvisionnement et la commercialisation ;
- Existence d'un abattoir moderne dans la commune de Diourbel ;
- Existence d'un grand centre d'abattage à Touba ;
- Existence de pharmacies vétérinaires privées : la santé animale est prise en charge aussi bien par l'Etat que par les cabinets vétérinaires privés.

X.6.2. CONTRAINTES

- Non maîtrise des effectifs animaux et des mouvements du bétail ;
- Insuffisance des parcours de bétail ;
- Non-respect du caractère obligatoire de la vaccination par les éleveurs ;
- Vol de bétail ;
- Caractère défectueux des installations d'abattages ;
- Insuffisance des infrastructures de production, de conservation et de transformation des produits animaux.

X.6.3. PERSPECTIVES

- Améliorer la sécurité du bétail par la lutte contre les vols et les abattages clandestins ;
- Sensibiliser et renforcer les capacités des éleveurs ;
- Modernisation et intensification des systèmes de production pour réduire la transhumance ;
- Construire des parcs à vaccination.

CHAPITRE XI : RESSOURCES NATURELLES

INTRODUCTION

La région de Diourbel est caractérisée par une absence de cours d'eau pérennes et de façade maritime. Elle ne dispose pas non plus de zones d'intérêts cynégétiques, de zones amodiées, de réserves naturelles intégrales ni de réserves naturelles spéciales. Sa végétation ligneuse est peu abondante et se présente essentiellement sous forme d'arbres isolés, ou de savane-parc avec une forte présence d'Acacia albida. Sa végétation herbacée n'est pas assez fournie et est souvent dominée par les espèces annuelles de graminées et de légumineuses. Cette végétation est aujourd'hui menacée par les récurrents feux de brousse.

C'est également une région marquée par une inexistence de zones d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacal, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux (tourterelles, pintades, petites outardes, francolins, gangas etc.) y sont aujourd'hui présents. C'est pourquoi, le Service régional des Eaux et Forêts accorde une importance capitale à la protection et au maintien de cet environnement qui est aujourd'hui fortement agressé. Plusieurs formes de luttes allant de la dissuasion par l'application des sanctions pour différents motifs ci–dessous énumérés, à la lutte contre les feux de brousse et au reboisement, sont ainsi développées dans ce secteur. Le présent chapitre tentera de mettre en relief les résultats que l'application de ces différentes stratégies a permis d'obtenir au courant des années 2019.

XI.1. LES SERVICES TECNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

XI.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Ils sont composés d'une Inspection régionale des Eaux et Forêts (IREF), de trois services départementaux et de 8 Brigades Forestières correspondant au nombre de communes d'arrondissements de la région auquel il faut ajouter le Triage Forestier de Khelkom.

En 2019, l'effectif du personnel s'élève à 58 agents (contre 60 en 2018) dont 2 ingénieurs des eaux et forêts, 6 ingénieurs des travaux des Eaux et Forêts, 15 agents techniques et 10 Gardes des Eaux et Forêts Chasse.

La répartition par département des effectifs indique que Mbacké dispose du plus grand nombre d'agents (22) suivi de Bambey (13) et de Diourbel (23 dont 10 à l'IREF).

Tableau XI-1: Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	IREF[3]			Diourbel			Bambey			Mbacké			Région		
		2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	1	1	0,0	0	0	0,0	1	1	0,0	0	0	0,0	2	2	0,0
	Fem.	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
	Total	1	1	0,0	0	0	0,0	1	1	0,0	0	0	0,0	2	2	0,0
ITEF[4]	Masc.	3	2	-33,3	1	1	0,0	1	1	0,0	2	2	0,0	7	6	-14,3
	Fem.	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
	Total	3	2	-33,3	1	1	0,0	1	1	0,0	2	2	0,0	7	6	-14,3
ITPN[5]	Masc.	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
	Fem.	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
	Total	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Agent Technique des Eaux et Forêts	Masc.	1	2	100,0	3	3	0,0	2	3	50,0	8	7	-12,5	14	15	7,1
	Fem.	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	1	1	0,0	1	1	0,0
	Total	1	2	100,0	3	3	0,0	2	3	50,0	9	8	-11,1	15	16	6,7
GEFC[6]	Masc.	2	0	-100,0	4	4	0,0	2	2	0,0	5	4	-20,0	13	10	-23,1
	Fem.	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
	Total	2	0	-100,0	4	4	0,0	2	2	0,0	5	4	-20,0	13	10	-23,1
Autres[7]	Masc.	4	4	0,0	1	5	400,0	5	6	20,0	9	5	-44,4	19	20	5,3
	Fem.	1	1	0,0	0	0	0,0	1	0	-100,0	2	3	50,0	4	4	0,0
	Total	5	5	0,0	1	5	400,0	6	6	0,0	11	8	-27,3	23	24	4,3
Ensemble	Masc.	11	9	-18,2	9	13	44,4	11	13	18,2	24	18	-25,0	55	53	-3,6
	Fem.	1	1	0,0	0	0	0,0	1	0	-100,0	3	4	33,3	5	5	0,0
	Total	12	10	-16,7	9	13	44,4	12	13	8,3	27	22	-18,5	60	58	-3,3

Source : Rapport annuel de l'IREF 2019

[3]IREF = Inspection Régionale des Eaux et Forêts
[4]ITEF = Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
[5]ITPN = Ingénieur des Travaux de la Protection de la Nature
[6] GEFC= Garde des Eaux et Forêts Chasse
[7] Autre = ASP, chauffeur, gardien, secrétaire, agent de service

XI.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

Le tableau ci-dessous donne la liste des Partenaires au développement forestier dont les domaines de collaboration sont essentiellement axés sur le reboisement, à l'exception des collectivités territoriales, de BAOL Environnement et des Eclaireurs du Sénégal qui interviennent respectivement dans l'appui conseil, la GRNE et dans le développement, social, santé et GRNE.

Tableau XI-2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
BAOL Environnement	ONG	GRNE, reboisement	Région
Eclaireurs du Sénégal	Association	Reboisement, développement, social	Région
Union des Jeunes pour le Développement de Diourbel	Association	Reboisement	Région
Fondation SONATEL	Programme de développement	Reboisement	Diourbel
Henan Chine	ONG	Reboisement	
Population	Association	Reboisement, GRN, Appui conseil	
Collectivités territoriales	Collectivité	Reboisement, GRN, Appui conseil	

Source : Rapport annuel de l'IREF 2019

XI.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

XI.2.1. PRESENTATION DU DOMAINE FORESTIER REGIONAL

Les péjorations climatiques, notamment la sécheresse combinée à l'action anthropique, ont accentué la dégradation du couvert végétal. Cette dégradation avancée du potentiel forestier a pour corollaire l'installation d'un déséquilibre écologique, l'inexistence de forêts classées, entraînant du coup le recul de la faune. La région se trouve ainsi fermée à l'exploitation des produits ligneux et à la chasse. En effet, les formations ligneuses rencontrées se trouvent sous formes de parcs et quelques rares reliques observées dans les départements de Mbacké et de Bambey qui mériteraient une protection.

XI.2.2. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

XI.2.2.1. Lutte préventive

Les comités de lutte contre les feux de brousse de la région ne sont pas du tout équipés, ce qui ne milite pas en faveur d'une lutte préventive efficace. Le nombre de ces comités est passé de 112 en 2018 à 158 en 2019, soit une hausse de 41,1%.

Tableau XI-3: Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative en 2018 et 2019

Circonscription administrative	Année	Comités de lutte contre les feux de brousse				
		Equipés	Sous - équipés	Pas du tout équipés	Total	%
Diourbel	2018	nd	nd	28	28	25,0
	2019	nd	nd	29	29	18,4
	Variation %	nd	nd	3,6	3,6	
Bambey	2018	nd	nd	42	42	38,0
	2019	nd	nd	44	44	27,8
	Variation %	nd	nd	4,8	4,8	
Mbacké	2018	nd	nd	42	42	38,0
	2019	nd	nd	85	85	53,8
	Variation %	nd	nd	102,4	102,4	
Région	2018	nd	nd	**112**	**112**	**100,0**
	2019	nd	nd	**158**	**158**	**100,0**
	Variation %	nd	nd	**41,1**	**41,1**	

Source : Rapport annuel de l'IREF 2019

Au niveau départemental, Mbacké (53,8%) détient le plus grand nombre de comités de lutte contre les feux de brousse, suivi du département de Bambey (27,8%) et Diourbel (18,4%).

En ce qui concerne les séances d'animations pour la sensibilisation à la lutte contre les feux de brousse, au total 6 146 individus ont été touchés par ces activités en 2019 contre 4 517 personnes en 2018, soit une augmentation de 36,1%.

Tableau XI-4: Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative entre 2018 et 2019

Circonscription administrative	Année	Séances d'animation		Personnes touchées	
		Nombre	%	Nombre	%
Diourbel	2018	28	28	907	20
	2019	29	29		
	Variation %	3,6	3,6		
Bambey	2018	42	42	1193	26
	2019	44	44		
	Variation %	4,8	4,8		
Mbacké	2018	42	42	2417	54
Région	2018	**112**	**112**	4517	100
	2019	**158**	**158**	6146	
	Variation %	**41,1**	**41,1**	36,1	

Source : Rapport annuel de l'IREF 2019

XI.2.2.2. Lutte active

La faiblesse du tapis herbacé ne milite pas en faveur du feu précoce, c'est pourquoi le service n'a pas jugé nécessaire de procéder à une telle opération. Par ailleurs, il n'y a pas d'ouverture, ni de réhabilitation de pare-feu.

XI.2.3. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

XI.2.3.1. Production de plants

En 2019, les activités de reboisement ont abouti à la réalisation de 167 841 plants produits par 22 pépinières. Par rapport à la campagne précédente (228 088 plants produits), on note une baisse de 26,4% de la production de plants.

Tableau XI-5: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative en 2018 et 2019

Type de pépinière		Diourbel			Bambey			Mbacké			Région		
		2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %
Régie	pépinières	1	1	0,0	1	1	0,0	2	2	0,0	4	4	0,0
	plants	54032	52449	-2,9	28329	20806	-26,6	87000	52000	-40,2	169361	125255	-26,0
Villageoises / Communautaires	pépinières	2	2	0,0	0	0	0,0	5	6	20,0	7	8	14,3
	plants	6025	5912	-1,9	0	0	0,0	18800	21460	14,1	24825	27372	10,3
Privées / Individuelles	pépinières	3	4	33,3	3	3	0,0	5	3	-40,0	11	10	-9,1
	plants	1263	1477	16,9	15839	10387	-34,4	16800	3350	-80,1	33902	15214	-55,1
Scolaires	pépinières	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
	plants	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Total	pépinières	6	7	16,7	4	4	0,0	12	11	-8,3	22	22	0,0
	plants	61320	59838	-2,4	44168	31193	-29,4	122600	76810	-37,3	228088	167841	-26,4

Source : Rapports annuels de l'IREF 2019

Par rapport à 2018, on note une baisse globale de 36,3% des plants produits au cours de l'année 2019. D'ailleurs, cette diminution est à imputer à celle des espèces forestières (43,4%), fruitières (12,4%) et fruitières forestières (36,1%). Par contre, le nombre de plants d'espèces ornementales a connu une hausse de 15,9%.

Tableau XI-6: Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative en 2018 et 2019

Espèces	Région		
	2018	2019	Variation %
Forestières	173 251	98 121	-43,4
Fruitières	42 89	37 57	-12,4
Fruitières forestières	29 185	18 644	-36,1
Ornementales	21 363	24 763	15,9
Total	228 088	145 285	-36,3

Source : Rapports annuels de l'IREF 2019

XI.2.3.2. Plantations réalisées

S'agissant des réalisations physiques, on note que les plantations massives sont passées de 111,7 ha en 2018 à 69 ha en 2019, soit une baisse de 38,2%.

Quant aux plantations linéaires dans la même période, elles passent de 158,8 km à 84,1 km, soit une diminution de 46,8%. Contrairement aux précedentes, les plantations conservatoires et de réhabilitation se sont bonifiées de 36,9% passant de 8,4 à 11,5 ha entre 2018 et 2019.

Tableau XI-7: Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative en 2018 et 2019

Type de plantation	Diourbel			Bambey			Mbacké			Région		
	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %
Plantations massives (ha)	35,8	14,6	-59,2	17,6	3,8	-78,4	58,3	50,6	-13,2	111,7	69,0	-38,2
Plantations linéaires (km)	29,7	36,8	23,9	28,3	6	-78,8	100,2	41,3	-58,8	158,2	84,1	-46,8
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	0	0	0,0	8,4	11,5	36,9	0	0	0,0	8,4	11,5	36,9

Source : Rapports annuels de l'IREF 2019

Par rapport aux départements, c'est à Mbacké où les plantations massives et linéaires ont été les plus importantes en 2019 avec respectivement 50,6 ha et 41,3 km. Les plantations conservatoires et de réhabilitation sont essentiellement localisées à Bambey.

XI.3. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

XI.3.1. POTENTIEL FAUNIQUE

La sécheresse et l'action de l'homme ont fait disparaître les zones d'habitat des animaux. En conséquence, la faune a pratiquement disparu, plus particulièrement les grands mammifères.

Cependant, il faut signaler que les actions de conservation de certaines zones boisées ont permis à certains petits mammifères de trouver leurs lieux de prédilection. En effet, les principaux petits mammifères rencontrés sont : chacals, lièvres, rats palmistes etc.

Outre ces mammifères, il faut aussi noter la présence de certaines familles d'oiseaux notamment les tourterelles, les pintades, les petites outardes…

Par ailleurs, les actions de réintroduction de certaines espèces comme le cas des francolins, des gangas etc., pourraient être envisagées par les populations dans les aires protégées et les forêts régionales.

XI.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XI.4.1. ATOUTS

Les potentialités de la région se résument à :

- ✓ L'évolution du recrutement du personnel forestier pour mener à bien les missions du service ;
- ✓ La création des forêts régionales et des mises en défens qui contribuent fortement à la restauration du couvert végétal malgré l'absence de forêts classées ;
- ✓ L'engagement de certains partenaires (ONG, associations, Collectivités territoriales, OCB, services Etatiques,…) dans les activités du service ;
- ✓ L'impact positif de la sensibilisation auprès des populations pour la lutte contre les feux de brousse ;
- ✓ La disponibilité de pépinières en régie.

XI.4.2. CONTRAINTES

Malgré la monoculture arachidière pendant des décennies d'une part et d'autre part l'absence de forêts classées ont fortement contribués à la dégradation du couvert végétal entrainant ainsi la disparition de certaines espèces fauniques dans la région. Face à ce défi, le service a rencontré plusieurs difficultés à savoir :

- ✓ La non disponibilité de l'eau en qualité et en quantité suffisante ;
- ✓ La divagation des animaux ;
- ✓ La faible implication des Collectivités Territoriales ;
- ✓ Le manque d'équipements des comités de lutte contre les feux de brousse ;
- ✓ L'absence de bailleurs pour l'aménagement des massifs forestiers.

XI.4.3. PERSPECTIVES

Le service envisage de :

- ✓ Relancer les plans d'aménagement des forêts régionales ;
- ✓ Promouvoir la reforestation urbaine et péri-urbaine ;
- ✓ Relancer la recherche des partenaires pour le financement des activités ;
- ✓ Renforcer les polices forestières et la sensibilisation.

CHAPITRE XII : ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

L'environnement et les ressources naturelles dans la région de Diourbel sont fortement dégradés. Les sols ont perdu leur fertilité, les ressources végétales sont faibles, les ressources en eau en certains endroits sont salées et impropres à l'agriculture. L'insalubrité augmente du fait de la mauvaise gestion des ordures ménagères.

L'analyse diagnostic de la situation environnementale de la Région nous permet de distinguer deux (02) sortes d'environnements : l'Environnement urbain et l'Environnement rural.

XII.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

XII.1.1. LA COLLECTE ET L'EVACUATION DES DECHETS

La région de Diourbel, à l'instar des autres régions du Sénégal, connaît d'énormes difficultés en matière de gestion des déchets ménagers. Elle reste largement marquée par de nombreuses contraintes. Il n'existe pas de système de gestion écologiquement rationnel.

XII.1.2. LA GESTION DES DECHETS

- **Déchets ménagers**

Le système de collecte le plus utilisé est le ROC (ramassage des ordures par charrette). Il faut bien noter l'existence d'initiatives locales telles que les OCB en matière de collecte qui sont très développées dans la région.

L'arrivée de l'UCG dans la région a, cependant, été d'un apport capital, car elle assure la collecte des déchets libérés dans les communes.

Cependant, leurs activités sont freinées par le maillon de la chaîne manquant, c'est-à-dire la décharge contrôlée.

Il faut rappeler que la région ne dispose pas de décharge répondant aux normes environnementales. Seule la ville de Touba dispose d'un projet de construction d'un centre intégré de valorisation des déchets (CIVD) avec 8 Points de Regroupement Normalisés dont les évaluations Environnementales ont été finalisées en décembre 2016.

On assiste ainsi à une prolifération de dépotoirs sauvages aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Les principaux problèmes identifiés sont :

- la dégradation du cadre de vie en milieu urbain qui se manifeste par la prolifération des ordures ménagères, des déchets plastiques, des dépôts sauvages, le péril fécal et les inondations ;
- les maladies endémiques ;
- l'encombrement de la voie publique ;
- l'insuffisance d'espaces verts ;
- pollutions diverses (sonore, physique, chimique, rejets des scieries).

- **Déchets dangereux**

En ce qui concerne les déchets dangéreux, on peut en distinguer deux types à savoir ceux industriels et ceux biomédicaux. En ce qui concerne les déchets industriels, on peut citer ceux des deux huileries (SONACOS et le CAIT). Une attention particulière doit être portée sur ces industries pour une meilleure prise en charge de leurs déchets. Pour les déchets biomédicaux, la majorité des services médicaux (hôpital, centres de santé) dispose d'incinérateurs. Le problème réside au niveau de certains postes de santé.

- **Assainissement**

Traité en parent pauvre, l'assainissement se caractérise par un faible niveau de développement. En effet, les villes de la région ne disposent pas de réseaux d'évacuation adéquats. Quelques tronçons de caniveaux sont seulement réalisés par

endroits et non articulés. Cependant, ils permettent le déversement des eaux de pluies vers des zones de dépression. L'espoir est permis qu'avec le Projet d'Assainissement de cinq centres secondaires (Mbacké, Tivaouane, Diourbel, Mbour et Richard Toll), les problèmes d'assainissement seront résolus dans les communes de Diourbel et de Mbacké. Le déversoir des eaux vannes de Touba à KaddBallodji constitue aujourd'hui un problème écologique avec toutes les conséquences qui peuvent en découler.

La mise en service de la déposante de Touba construite à KaddBallodji et de celle de Mbacké constitue une réponse pour corriger ce disfonctionnement en attendant la finalisation de l'EIES du projet de construction d'une STEP à Mbacké.

XII.2. GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES

La région de Diourbel est confrontée aux problèmes de gestion des déchets solides et liquides. A cela, s'ajoute les pollutions dues aux industries (SONACOS). La gestion des déchets est le casse tête de toutes collectivités locales en charge de ce volet. Il faut signaler que la ville de Touba est beaucoup plus touchée du fait de sa population très importante. C'est pourquoi, l'Etat s'atèle aujourd'hui à la recherche de solutions pour lutter contre ces formes de pollution.

Aujourd'hui, deux projets importants sur l'assainissement et la gestion écologique des déchets sont en cours : le CIVD et la STEP de Mbacké.

Pour mener à bien la lutte contre les pollutions et nuisances, les actions suivantes doivent être menées :

- impliquer les populations dans la gestion de l'assainissement ;
- impliquer les populations dans la gestion d'ordures ménagères ;
- mettre en place des systèmes adéquats de traitement des eaux usées (station d'épuration) ;
- renforcer les moyens de contrôle des services intervenant dans la gestion des déchets ;
- appliquer la réglementation en matière d'Evaluation Environnementale ;
- développer des réseaux d'assainissement.

XII.3. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Les établissements classés pour la protection de l'environnement sont pratiquement tous de deuxième catégorie (boulangerie, dépôt de gaz, stations d'essence etc.). Mais on peut signaler l'existence d'établissements classés de première catégorie tels que la SUNEOR, le centre d'emplissage de Touba Gaz, le CAIT, la mine de Phosphate et l'abattoir de Touba.

Tableau XII-1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe en 2018 et 2019

Nature ICPE	Classe	Dép Diourbel			Dép Bambey			Dép Mbacke			Région		
		2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %
Scieries	2ième	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Stations-services	2ième	7	9	29%	7	6	-14%	79	82	4%	93	97	4%
Boulangeries	2ième	27	29	7%	14	16	14%	168	236	40%	209	281	34%
Dépôts de gaz butane	2ième	2	2	0%	2	2	0	6	7	17%	10	11	10%
Dépôts d'hydrocarbures	2ième	1	1	0%	0	1		2	2	0%	3	3	0%
Usines	1ière	1	1	0%	0	0		3	3	0%	4	4	0%
Total		38	41	8%	23	25	8%	258	330	28%	319	396	24%

Source : Division Régionale de l'environnement et des établissements classés / NB : Il a été constaté la présence de scieries dans le département de Mbacké non déclarées. Elles feront l'objet de régularisation.

En 2019, le nombre d'établissements classés se chiffre à 396 contre 319 en 2018, soit une augmentation de 24%. Ces établissements sont constitués pour la plupart de boulangeries (71%), de stations services (24%) et de dépôts de gaz (3%).

Quelques difficultés sont notées dans la gestion des installations classées :

- Non-respect de la réglementation en matière de sécurité des ICPE ;
- difficulté d'application du code de l'environnement ;
- Recouvrement difficile des taxes des installations classées etc.

XII.4. ENVIRONNEMENT RURAL

Les perturbations enregistrées sur l'environnement rural sont la résultante de plusieurs facteurs négatifs d'ordre naturel (sécheresse, effets des changements climatiques) et anthropique (monoculture, feux de brousse, défrichements abusifs, coupes de bois, etc.).

Ainsi, les principaux problèmes identifiés sont :

- l'appauvrissement des terres agricoles entraînant des baisses de rendements ;
- la déforestation ;
- le déficit en combustibles ligneux et en bois de service ;
- la mauvaise qualité de l'eau ;
- l'ensevelissement et le tarissement des points d'eau ;
- la non redéfinition de l'espace pastoral entraînant des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- l'exode rural ;
- la pauvreté des populations rurales ;
- la pollution de l'espace rural par le rejet industriel d'eaux usées.

XII.5. ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL (EIE)

L'évaluation environnementale est devenue une exigence depuis l'avènement du code de l'environnement en son article 4 qui stipule que «Tout projet de développement ou activité susceptible de porter atteinte à l'environnement, de même que les politiques, les plans, les programmes, les études sectorielles devront faire l'objet d'une évaluation environnementale».

En 2019 nous pouvons dénombrer au total trois études d'impact environnementales effectuées sur les projets suivants :

- le projet de restructuration et de densification du reseau électrique au niveau des trois départements de la région ;
- le projet de la boucle du ferlo (Diourbel, Mbacké) ;
- le projet de la centrale solaire de Kael.

XII.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.6.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

En dépit de tous les problèmes susmentionnés, il y a lieu de noter la présence de quelques atouts qui constituent de réels motifs d'espoir pour le développement de la région, notamment :

- la présence de bon nombre d'acteurs intervenant dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (OCB, ONG, Projets, Programmes, existence de cadre de concertation, etc.) ;
- la validation du rapport d'étude pour la construction du CIVD et le démarrage imminent des travaux.
- l'existence de vallées mortes pouvant être revitalisées ;
- le dynamisme des populations Mourides ainsi que leurs capacités organisationnelles.
- les multiples projets du PSE qui sont développés dans la région (Promoville, hôpital de Touba, step de Mbacké, stap de Touba,…).

XII.6.2. CONTRAINTES

C'est un secteur qui recèle des potentialités, mais certaines contraintes limitent encore son développement. Lors de l'élaboration du Plan d'Action Forestier Régional (PAFR) de Diourbel, le constat avait été fait que les ressources forestières, déjà fort limitées, continuaient à se dégrader.

- la sécheresse persistante avec comme conséquence la disparition et la raréfaction de certaines espèces ligneuses comme *Cordylapinata* (dimb), *Sclerocariaberea* (ber), *Tamarindusindica* (tamarinier), *Borasuseathiopium* (ronier), *Ceibapentandra* (fromager) ;
- la pression démographique et ses incidences sur l'utilisation des ressources naturelles ;
- le coût élevé de l'énergie ;
- le coût élevé des investissements en matière d'assainissement ;
- la dégradation des sols et du couvert végétal très prononcée ;

- la pauvreté des sols, leur faible capacité de rétention en eau, leur infestation par les termites et la divagation animale qui sont à la base du faible taux de réussite des plantations forestières dans la région ;
- la perte de biodiversité.

XII.6.3. PERSPECTIVES

Bien que la situation environnementale de la région ne soit pas reluisante, il y a lieu de noter la présence de quelques acquis qui constituent de réels motifs d'espoir pour le développement de la région, notamment :

- La prise en compte de la dimension environnementale dans les projets et programmes mis en place ;
- La présence de bon nombre d'acteurs intervenant dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (OCB, ONG, Projets, Programmes, existence de cadre de concertation, etc.) ;
- Le lancement des projets tels que : PPC-PNDL, PROMOVILLE, PUDC, les grands projets d'assainissement avec l'ONAS, …

CHAPITRE XIII : INDUSTRIE, MINE ET ENERGIE

INTRODUCTION

L'implantation d'unités industrielles est une nécessité, voire un impératif pour le développement de la région de Diourbel dont le tissu industriel et minier se trouve peu développé. Quant à l'impact de l'énergie sur la conduite de toutes les activités productives, domestiques, sociales et environnementales, il n'est plus à démontrer.

Le présent chapitre tentera de présenter la situation qui prévaut dans les sous secteurs de l'industrie des mines et de l'énergie.

XIII.1. INDUSTRIE

Le tissu industriel de la région reste faible avec seulement quatre unités de production fonctionnelles :

SUNEOR, Emplisseur de gaz de Dalla Ngabou, Huilerie de Darou Khoudoss à Touba et WATER de Diourbel.

La petite et moyenne entreprise connait un développement timide avec l'existence de trois unités de fabrique de glaces alimentaires à Touba et une à Diourbel.

Il est aussi important de noter que neuf entreprises de bâtiment et travaux publics (BTP) sont régulièrement enregistrées à la Caisse de sécurité sociale.

XIII.2. MINES

XIII.2.1. SITUATION DES CARRIERES ET DES MINES

Les principales ressources minières de la région sont constituées du sable de dune, de la latérite et de l'argile. Les réserves en argiles sont plus importantes dans le département de Bambey avec un mode d'exploitation artisanal. Le statut de Touba ne permet pas au Service Régional des Mines, de l'Industrie, de l'Agro-industrie et des PME de Diourbel de contrôler efficacement les activités d'extraction de sable de dune, alors que cette activité représente près de 80% du volume enlevé (évaluation basée sur le nombre de camions bennes à Diourbel, Bambey, Mbacké et Touba) du fait que Touba constitue une ville en pleine expansion. Les études et prospections minières ont

démontré que les principales ressources minières de la région sont : le sable, la latérite et l'argile.

Le sable de dune : Ce matériel est présent au niveau de toute la région. La meilleure qualité est localisée dans le département de Diourbel.

Latérite : On en trouve dans les départements de Bambey et Mbacké. Toutefois, sa qualité n'est pas la meilleure. Par ailleurs, la localisation des sites assez éloignés des chantiers et l'accès difficile posent problème à son exploitation.

Argile : Les grandes réserves sont situées dans le département de Bambey. Son exploitation est entièrement artisanale, ce sont les populations locales qui utilisent ce matériau pour la réalisation de poteries (encensoirs, vases, bibelots, etc.). Ce matériau peut également servir à la fabrication de tuiles et de briques.

Tableau XIII-1: Situation des carrières en 2019

Type	Nombre	Localisation
Sable	4	Diourbel, Mbacké
Calcaire	0	
Basalte	0	
Gré	0	
Argile	0	
Argile et Calcaire	0	
Calcaire et Basalte	0	
Latérite	1	Keur Samba Kane ((Département Bambey)
Total 2019	5	
Total 2018	3	
Variation %	67%	

Source : Service Régional des mines

Dans la région de Diourbel, on dénombre 5 sites d'extraction de sable et de latérite. Les sites d'extraction de sable sont au nombre de 4 et se localisent dans les départements de Diourbel et Mbacké. Le site d'extraction de latérite se trouve à Keur Samba Kane dans le département de Bambey. Le nombre des sites carrières a augmenté de 2 unités par rapport à 2018.

Tableau XIII-2 : Situation des mines en 2019

Type	Nombre	Localisation
Phosphate	1	Gawane (Département de Bambey)
Total 2018	1	
Total 2019	1	
Variation %	0,0	

Source : Service Régional des mines

Il existe depuis 2016, un site seul minier dans la région de Diourbel. Cette mine est localisée à Gawane dans le département de Bambey et abrite un gisement de phosphate.

XIII.2.2. PRODUCTION DES MINES ET CARRIERES

Entre 2018 et 2019, la production de sable de dune, est passée de 10 628 m^3 à 6 050 m^3 en volume et celle de la laterite de 14 900 m^3 à 11 900 m^3 soit une baisse respective de 43,1% et 20,1%.

Tableau XIII-3: Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur en 2018 et 2019

Type	2018		2019		Variation en %	
	Volume (en m^3)	Valeur (en 1000 FCFA)	Volume (en m^3)	Valeur (en 1000 FCFA)	Volume	Valeur
Sable	10 628	3 188,4	6 050	1 815	-43,1	-43,1
Latérite	14 900	7 450	11 900	5 950	-20,1	-20,1
Phosphate	22	74 213	nd	nd	nd	nd
Total	25 550	84 851	nd	nd	nd	nd

Source : Service Régional des mines

XIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIII.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. En matière d'industrie

La seule unité industrielle de la région (SUNEOR) est en restructuration ; par conséquent, ce secteur est très peu développé du fait de l'absence de programmes et de projets de développement.

2. En matière de mines

Le potentiel minier de la région de Diourbel n'est plus à démontrer. En effet la région regorge d'importantes ressources minières qui sont exploitées par des sociétés. Il s'agit entre autre du gisement de phosphates de Gadde Bissik qui est exploité par la société Baobab Mining and Chemicals Corporation (BMCC) et le gisement de latérite de Keur Samba Kane de très bonne qualité et qui constitue l'un des meilleurs gisements de latérite au Sénégal grâce à de bons indices de plasticité et CBR.

Cette latérite est largement utilisée dans les infrastructures routières par les sociétés telles que CRBC, EIFFAGE, CSE et Jean Le Fèvre.

Les autres exploitations minières sont constituées par le sable pour la construction et l'argile généralement utilisée par les femmes en poterie.

XIII.3.2. CONTRAINTES

1. En matière d'industrie

L'essentiel des capitaux du privé Diourbelois sont captés par le secteur de l'informel, du bâtiment, du transport, et du commerce en général au détriment du secteur formel. Le manque de culture de l'investissement dans l'industrie constitue la contrainte majeure pour l'émergence de ce secteur.

2. En matière de mine

La contrainte majeure est liée à l'absence de véhicule adéquat au service régional des mines pour les déplacements sur le terrain pour mieux assurer la mission de contrôle et de suivi des opérations minières.

A cela s'ajoute la prolifération des carrières irrégulières surtout au niveau de l'exploitation du sable.

XIII.3.3. PERSPECTIVES

1. En matière d'industrie

L'implantation à Touba de petites et moyennes industries telles que les huileries et l'effort consenti par le gouvernement de ce domaine permettent d'espérer à une industrialisation certaine de la région.

2. En matière de mine

Avec la régularisation des carrières clandestines qui commence à se faire de plus en plus grâce à une sensibilisation des acteurs, les recettes issues de l'exploitation du sable et de la latérite ont connu une augmentation notoire.

Ainsi, l'existence de permis de recherches de phosphates dans la zone par les sociétés SOCABEC Mining et Agro Mines donne de bonne perspective quant à l'exploitation de cette ressource.

CHAPITRE XIV : COMMERCE ET ARTISANAT

INTRODUCTION

Le commerce, largement dominé par l'informel, constitue l'activité économique la plus pratiquée dans la région de Diourbel. Il est généralement exercé dans des structures commerciales de tailles différentes. Quant à l'artisanat, il présente de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale, la population dispose d'une réelle expertise, notamment dans le domaine de la poterie. A cela, s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kaél et du lycée technique pour permettre d'améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers.

Le présent chapitre tentera de faire l'état des lieux sur ces deux sous-secteurs que sont le commerce et l'artisanat.

XIV.1. COMMERCE

XIV.1.1. LES MARCHES

Au cours de l'année 2019, en matière d'infrastructures commerciales, la région de Diourbel compte 45 marchés dont 25 permanents et 20 hebdomadaires. Le nombre des marchés permanents et hebdomadaires n'a pas évolué entre 2018 et 2019.

Tableau XIV-1: Evolution du nombre de marchés selon le type, par département

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Bambey	**2018**	2	9	11
	2019	2	9	11
Diourbel	**2018**	3	6	9
	2019	3	6	9
Mbacké	**2018**	20	5	25
	2019	20	5	25
Région	**2018**	25	20	45
	2019	**25**	**20**	**45**
	Variation %	**0,0**	**0,0**	**0,0**

Source : Service régional commerce Diourbel

Par ailleurs, Mbacké est également le seul département à disposer de plus de marchés permanents (20) que de marchés hebdomadaires (5). Les autres départements,

Bambey et Diourbel, détiennent moins de 50% du nombre total des marchés, soit respectivement 25% et 18,2%.

XIV.1.2. LES COMMERÇANTS

En 2019, le nombre de commerçants grossistes répertoriées par le service régional du commerce de Diourbel s'élève à 30. Pour les demi-grossistes, ils se chiffrent à 74. Quel que soit le département, l'effectif des commerçants grossistes et demi-grossistes n'a pas connu d'évolution par rapport à l'année 2019.

Tableau XIV-2: Evolution du nombre de commerçants selon le type, par département

Circonscriptions administratives	Année	Grossistes	½ Grossistes	Détaillants	Total
Bambey	**2018**	5	6	nd	nd
	2019	5	6	nd	nd
Diourbel	**2018**	3	7	nd	nd
	2019	3	7	nd	nd
Mbacké	**2018**	23	61	nd	nd
	2019	23	61	nd	nd
Région	**2018**	**30**	**74**	nd	nd
	2019	**30**	**74**	nd	nd
	Variation %	**0,0**	**0,0**	nd	nd

Source : Service régional commerce Diourbel

XIV.1.3. LE COMMERCE DES PRINCIPALES DENREES CONSOMMEES

XIV.1.3.1. Les stocks

En 2019, les niveaux de stocks des produits de grande consommation (riz, huile, sucre, gaz, butane et ciment) ont augmenté de 13,2% par rapport l'année précédente a l'exception du riz local qui a connu une baisse de 30,3%.

Tableau XIV-3: Evolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative en 2018 et 2019

Produits	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	2018 (en tonnes)	2019 (en tonnes)	Variation %	2018 (en tonnes)	2019 (en tonnes)	Variation %	2018 (en tonnes)	2019 (en tonnes)	Variation %	2018 (en tonnes)	2019 (en tonnes)	Variation %
Riz brisé parfumé	2	1	-50,0	25	30	20,0	3	12,5	316,7	30	43,5	45,0
Riz brisé non parfumé	20	20	0,0	135	180	33,3	75	35	-53,3	230	235	2,2
Riz local				22	8,5	-61,4	320	230	-28,1	342	238,5	-30,3
Sucre en morceaux	0,5	1	100,0		1,5		9	11,5	27,8	9,5	14	47,4
Sucre Cristallisé	10	12	20,0	75	40	-46,7	154	300	94,8	239	352	47,3

Produits	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	2018 (en tonnes)	2019 (en tonnes)	Variation %	2018 (en tonnes)	2019 (en tonnes)	Variation %	2018 (en tonnes)	2019 (en tonnes)	Variation %	2018 (en tonnes)	2019 (en tonnes)	Variation %
Lait en Poudre												
Huile en fût	1220	500	-59,0		800		5600	6500	16,1	6820	7800	14,4
Ciment SOCOCIM												
Ciment SAHEL												
Gaz Butane de 6 kg												
Gaz Butane de 2,7 kg												
Total	1252,5	534	-57,4	257	1060	312,5	6161	7089	15,1	7670,5	8683	13,2

Source : Service régional commerce Diourbel

XIV.1.3.2. Les prix

La surveillance des prix a été surtout axée sur les produits à prix fixés (riz, gaz butane, lait, sucre). Par rapport à 2018, tous les prix ont subi une baisse, à l'exception des prix du gaz butane de 6 kg et de 2,7 kg qui sont restés constants au cours de l'année 2019.

Tableau XIV-4: Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative 2018 et 2019

Produits	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	2018 (en F CFA)	2019 (en F CFA)	Variation %	2018 (en F CFA)	2019 (en F CFA)	Variation %	2018 (en F CFA)	2019 (en F CFA)	Variation %	2018 (en F CFA)	2019 (en F CFA)	Variation %
Riz brisé parfumé / kg	365	350	-4,1	365	350	-4,1	364	350	-3,8	1094	1050	-4,0
Riz brisé non parfumé / kg	265	264	-0,4	265	264	-0,4	265	264	-0,4	795	792	-0,4
Riz local / kg	280	272	-2,9	280	273	-2,5	280	272	-2,9	840	817	-2,7
Sucre en morceaux / kg												
Sucre Cristallisé / kg	558	554	-0,7	558	554	-0,7	556	552	-0,7	1672	1660	-0,7
Lait en Poudre / kg										0	0	
Huile en fût / litre	155	142	-8,4	155	142	-8,4	155	141	-9,0	465	425	-8,6
Ciment / tonne												
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	2900	2900	0,0	2900	2900	0,0	2900	2900	0,0	8700	8700	0,0
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	1325	1325	0,0	1325	1325	0,0	1325	1325	0,0	3975	3975	0,0

Source : Service régional commerce Diourbel

XIV.2. ARTISANAT

L'activité artisanale présente de réels atouts pour la région de Diourbel. En effet, Diourbel est réputé pour sa forte tradition artisanale et la population dispose d'une réelle expertise notamment dans plusieurs métiers. Ses ressources de qualité, son organisation autour de la Chambre de métiers et son dynamisme, permettent à ce secteur de jouer un rôle important dans la lutte contre la pauvreté.

L'artisanat englobe 120 corps de métiers répartis dans trois sections : **section production** : bâtiment, menuiserie bois, construction métallique, couture-confection, transformation produits agricoles etc. **Section service** : mécanique auto, peinture, électricité, plomberie, tôlerie etc. **Section art** : bijouterie, broderie, sculpture bois et bronze 'etc.

En 2012, près de 4 500 entreprises artisanales ont été répertoriées à la Chambre de métiers dont 23 % dans la section art, 22% dans la section service et 55% dans la section production. Le département de Mbacké compte le plus grand nombre d'entreprises 44,4%, suivi de Diourbel 43,9% et Bambey avec 11,7%.

Le secteur des entreprises informelles constitue de très loin le premier pourvoyeur d'emplois, mais les emplois disponibles dans ce secteur sont mal rémunérés. Le taux de bas salaires et faible gain pour les emplois indépendants y est particulièrement élevé.

Le secteur rural aussi reste encore le premier pourvoyeur d'emplois, même si sa part dans l'emploi global a diminué, en raison de l'exode rural. Le faible niveau de qualification de ses ressources humaines constitue un frein à cause de leur analphabétisme.

Dans ce secteur, les hommes représentent 70% de l'effectif enregistré. Cette prédominance est observée depuis 2007. Cependant, on note une forte entrée des femmes dans ce secteur (transformation agro-alimentaire, restauration, teinture, couture, coiffure etc.). Mais la plupart d'entre elles sont analphabètes.

Par ailleurs, une somme non moins importante a été mobilisée par les organisations professionnelles pour financer des formations avec l'appui de l'ONFP et d'autres structures partenaires. Ainsi, sur la période 1.260 artisans ont été formés répartis comme suit : 630 pour l'art, 504 pour la production et 126 pour le service.

XIV.2.1.1. Les infrastructures

Parmi les infrastructures du sous-secteur de l'artisanat en 2019, on peut citer entre autres :

- le village artisanal siège social de la Chambre de métiers de Diourbel ;
- l'antenne départementale à Touba ;
- la permanence à Bambey.

Le nombre des infrastructures n'a connu aucune variation depuis 2017.

Tableau XIV-5: évolution du nombre de villages artisanaux selon le département en 2018 et 2019

Circonscription administrative	Nombre de villages artisanaux	
	2018	2019
Diourbel	1	1
Bambey	1	1
Mbacké	1	1
Région	**3**	**3**

Source : Chambre de métiers de Diourbel

XIV.2.2. LES ARTISANS INSCRITS A LA CHAMBRE DE METIERS

Le sous-secteur de l'artisanat de la région de Diourbel est réparti en trois sections majeures que sont : la production, l'art et les services. En 2019, concernant les entreprises individuelles, le nombre d'artisans inscrits s'élève à 377 dont 56% se trouvent à Mbacké, 39% à Diourbel et 5% à Bambey. Les sections production, art et services détiennent respectivement 67%, 29% et 4% des artisans de la région.

Tableau XIV-6: Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique selon le département en 2018 et 2019

Département	Section	Entreprise individuelle		
		2018	2019	Variation %
Diourbel	**Production**	52	89	71
	Service	24	52	117
	Art	11	6	-45
Bambey	**Production**	34	8	-76
	Service	8	9	13
	Art	0	0	
Mbacké	**Production**	39	154	295
	Service	24	50	108
	Art	4	9	125
Région	**Production**	125	251	101
	Service	56	111	98
	Art	15	15	0

Source : Chambre de métiers de Diourbel

XIV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIV.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. Du Commerce

- Dynamisme du sous-secteur en progression ;
- Présence d'importateurs de différents produits ;
- Promotion du commerce local ;
- Transformation de produits locaux ;
- Formalisation du commerce.

2. De l'Artisanat

Le secteur des entreprises informelles constitue de très loin le premier pourvoyeur d'emplois, mais les emplois disponibles dans ce secteur sont mal rémunérés. Le taux de bas salaires et faible gain pour les emplois indépendants y est particulièrement élevé.

Le secteur rural aussi reste encore le premier pourvoyeur d'emplois, même si sa part dans l'emploi global a diminué, en raison de l'exode rural.

XIV.3.2. CONTRAINTES

1. Du Commerce

- Sous-secteur essentiellement informel ;
- Manque de moyens humains et matériels.

2. De l'Artisanat

- Problèmes liés à la formation (analphabétisme et faible taux de scolarisation) ;
- faiblesse du nombre d'unités industrielles ;
- difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- ateliers exigus (existence de zones artisanales non viabilisées) ;
- équipements obsolètes (absence de crédit d'équipements) ;

- difficulté d'accès au crédit (absence de garantie) ;
- difficulté d'accès aux marchés publics ;
- absence de labellisation des produits artisanaux ;
- Absence de structures hôtelières.

XIV.3.3. PERSPECTIVES

1. Du Commerce

- Formalisation des acteurs du commerce ;
- Promotion des PME ;
- Accompagnement des acteurs du commerce.

2. De l'Artisanat

- Permettre à la chambre de métiers d'avoir des ressources supplémentaires destinées à la formation des artisans en raison de la faiblesse de son budget qui ne peut pas supporter tous les besoins de formation ;
- Permettre aux jeunes d'acquérir des compétences professionnelles dans les métiers artisanaux et faciliter ainsi leur insertion dans les activités économiques ;
- Lutter contre le chômage et la pauvreté qui exposent les jeunes à la délinquance et au banditisme.
- Lutter contre l'émigration clandestine des jeunes.

CHAPITRE XV : JEUNESSE ET SPORTS

INTRODUCTION

Le présent chapitre présente les missions du service déconcentré de la jeunesse, les associations de jeunes à travers leur répartition géographique, les infrastructures créées, les associations et équipes sportives ainsi que les licenciés. Les atouts et contraintes liés à la vie associative, à la promotion de la jeunesse et à la pratique sportive seront également traités.

XV.1. JEUNESSE

La forte présence de la jeunesse dans la population du Sénégal fait d'elle une donnée structurante majeure incontournable dans tout processus de développement économique et sociale. Cette sous-partie traitera l'évolution des infrastructures de jeunesse et des associations de jeunes.

XV.1.1. LES INFRASTRUCTURES DE JEUNESSE

En 2019, les infrastructures de jeunesse sont constituées de 3 CDEPS à raison d'un par département, d'un CCA implantés à Mbacké et de 23 foyers de jeunes dont 11 à Bambey, 10 à Diourbel et 3 à Mbacké. Par rapport à l'année 2018, on constate que 12 nouveaux foyers de jeunes ont été construits (10 dans le département de Diourbel et 2 à Bambey).

Tableau XV-1: Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par département en 2018 et 2019

Département	Année	CDEPS[8]	CSE[9]	EJ[10]	FJ[11]	CCA[12]	Total
Bambey	**2018**	1	0	0	11	0	**12**
	2019	1	0	0	11	0	**12**
Diourbel	**2018**	1	0	0	0	0	**1**
	2019	1	0	0	10	0	**11**
Mbacké	**2018**	1	0	0	0	1	**2**
	2019	1	0	0	2	1	**4**
Région	**2018**	**3**	**0**	**0**	**11**	**1**	**15**
	2019	**3**	**0**	**0**	**23**	**1**	**27**
	Variation %	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**109,1**	**0**	**80,0**

Source : Inspection régionale de la jeunesse de Diourbel

CDEPS = Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CSE = Centre Socio-éducatif
EJ = Espace Jeunes
FJ = Foyer de Jeunes
CCA = Centre Conseil Adolescents

La répartition par département montre un déséquilibre sur la distribution des infrastructures de jeunesse au profit des départements de Bambey et Diourbel qui abritent respectivement 12 et 11 infrastructures de jeunesse de la région.

XV.1.2. LES ASSOCIATIONS DE JEUNES

En 2019, la région de Diourbel a enregistré 1 832 associations de jeunes dont 862 dans le département de Diourbel, 405 localisées à Bambey et 467 à Mbacké. Par rapport à l'année 2018 (1 796 associations), le nombre d'associations de jeunes disposants de récépissé de la région a augmenté de 2% en 2019.

Tableau XV-2: Evolution du nombre d'associations de jeunes (disposant de récépissé) selon le type, par département en 2018 et 2019

Département	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	Associations affiliées au mouvement navétanes	Autres associations déclarées	Total
Bambey	**2018**	5	151	347	**503**
	2019	5	151	347	**503**
Diourbel	**2018**	10	49	774	**833**
	2019	10	42	810	**862**
Mbacké	**2018**	5	57	398	**460**
	2019	5	57	405	**467**
Région	**2018**	**20**	**257**	**1 519**	**1 796**
	2019	**20**	**250**	**1 562**	**1 832**
	Variation %	**0,0**	**-2,7**	**2,8**	**2,0**

Source : Inspection régionale de la jeunesse de Diourbel

L'augmentation du nombre d'associations de jeunes est imputable à la hausse enregistrée au niveau des autres associations qui sont passées de 1 519 associations en 2018 à 1 562 en 2019, soit une augmentation de 2,8% en valeur relative. Cependant, le nombre des associations affiliées au mouvement navétanes a diminué de 2,7% en 2019 comparé à l'année 2018.

XV.2. SPORT

XV.2.1. LES DISCIPLINES SPORTIVES PRATIQUEES

En 2019, le nombre de clubs sportifs toutes disciplines confondues dans la région se chiffre à 410 contre 409 en 2018, soit une augmentation d'une unité. Les sports de vacances dominent largement avec 62,4% des activités sportives de la région. Parmi les autres disciplines, on remarque que le Kung Fu (7,7%), le taekwondo (5,5%), le football (3,7%), le karaté (3,4%) et la lutte (2,8%) sont aussi bien représentés.

Navétanes : championnat de football populaire organisé pendant les grandes vacances scolaires

Tableau XV-3: Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2019

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Nb de licenciés (dont nb de filles)	observations
Athlétisme	**Ligue régionale**	5		
Football	**Comité d'exception**	18	1 244	
Basketball	**Ligue régionale**	4		
Handball	**Ligue régionale**	3		
Volleyball	**Ligue régionale**	1		
Karaté	**Ligue régionale**	17		
Taekwondo	**Ligue régionale**	34	651	
Viet Vo Dao	**Comité d'exception**	1		
Kung Fu	**Ligue régionale**	50	2 600	
Jeux de Dames	**Ligue régionale**	2		
Scrabble	**Ligue régionale**			
Lutte	**CRG**	13		
Natation	**Ligue régionale**			
Randonnée pédestre	**Comité d'exception**	1		
Sport Boules	**Ligue régionale**	4		
Sport travailliste	**Ligue régionale**			
Courses hippiques	**CNG**[13]			
Sports de vacances	**ORCAV**[14]	256	7 680	L'unité du mouvement qui disposait de deux entités qui se sont regroupées explique la baisse
Sport scolaire	**UASSU**[15]			
Handisports	**Comité d'exception**	01	06	Nouvelle création
Total	///	**410**	**12 181**	///

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

Par ailleurs, dans les différentes disciplines sportives de la région, le nombre de licenciés est passé 12 175 membres en 2018 à 12 181 en 2019. Les sports de vacances sont de loin, la discipline sportive regroupant le plus de licenciés dans la région, avec 7 680 pratiquants. Ils sont suivis par le Kung Ku (2 600 licenciés), le football (1 244 licenciés), le taekwondo (654 licenciées) et le Handisports (6 licenciés).

XV.2.2. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

En 2019, on note une baisse d'une unité au niveau des infrastructures sportives dans la région portant ainsi le nombre des infrastructures qui était de 160 en 2018 à 159. Les disciplines sportives y sont bien représentées avec une prédominance des salles d'arts martiaux (dojos) au nombre de 58 (36,5%), des arènes de lutte au nombre de 58 (36,5%) et des terrains de football qui se chiffrent à 37 (23,3%).

13 CNG = Comité National de Gestion

14 ORCAV = Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacance

15 UASSU = Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

Tableau XV-4: Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative 2018 et 2019

Type	Diourbel			Bambey			Mbacké			Région		
	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %	2018	2019	Variation %
Stade et terrain clôturés	12	12	0	12	12	0	15	15	0	39	39	0,0
Piste d'athlétisme										1	1	0,0
Plateau multifonctionnel	4	4	0	0	0	0	3	3	0	7	6	-14,3
Terrain de football	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	37	37	0,0
Terrain de basketball	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1	1	0,0
Terrain de handball	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	2	2	0,0
Terrain de volleyball	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	9	9	0,0
Terrain vague	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Arène de lutte	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	1	0	-100,0
Dojo	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	58	58	0,0
Hippodrome	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	2	2	0,0
Boulodrome	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	3	4	33,3
Piscine flottante	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	0	0	
Gymnase	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	0	0	
Total	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	160	159	-0,6

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

Le nombre de stade qui était au nombre de 4 unités en 2018, n'a pas connu évolution en 2019. On dénombre ainsi, un stade département et un stade municipal à Mbacké, 2 stades municipaux à Bambey et le stade régional de Diourbel.

Tableau XV-5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par département 2018 et 2019

Circonscription administrative	Année	Stades nationaux	Stades régionaux	Stades départementaux	Stades municipaux	Total
Diourbel	2018	0	1	0	0	**1**
	2019	0	1	0	0	**1**
Bambey	2018	0	0	0	2	**2**
	2019	0	0	0	2	**2**
Mbacké	2018	0	0	1	1	**2**
	2019	0	0	1	1	**2**
Région	2018	**0**	**1**	**1**	**2**	**4**
	2019	**0**	**1**	**1**	**2**	**4**
	Variation %	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

XV.2.3. LES ASSOCIATIONS ET CENTRES DE FORMATION SPORTIVE

En 2019, la région de Diourbel compte 509 associations et centres de formation sportive contre 505 en 2018, soit une hausse de 0,8%. Ces dernières sont réparties essentiellement entre les ASC (70,5%), Kung Fu (9,8%), le Taekwondo (6,5%), le karaté (3,3%), le football (2,9%) et la lutte (2,8%). Le reste des associations et formation sportive ne dépasse pas 2%.

Tableau XV-6 : Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative

Type	Diourbel				Bambey				Mbacké				Région			
	2017	2018	2019	Variation %	2017	2018	2019	Variation %	2017	2018	2019	Variation %	2017	2018	2019	Variation %
ASC[16]													359	359	359	0,0
Equipe de football													15	15	15	0,0
Equipe de basketball													3	3	3	0,0
Equipe de handball													1	1	1	0,0
Equipe de volleyball			1										1	1	1	0,0
Ecurie de lutte													14	14	14	0,0
Club de judo													1	1	1	0,0
Club de karaté			3				3				11		11	11	17	54,5
Club de Taekwondo													36	36	33	-8,3
Club de boxe																
Club d'Athlétisme													5	5	5	0,0
Club de Sports boules			01								3		4	3	4	33,3
Club de Viet vodao													1	1	1	0,0
Kung Fu			9				1				40			50	50	0,0
Club de Gymnastique																
Association de jeux de dame													5	5	5	0,0
Autres associations jeux de l'esprit (scrabble, échec)																
Total			14	0	0	0	4	0	0	0	54	0	456	505	509	0,8

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

XV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

1. En matière de jeunesse

- La formation du jeune surtout par les mouvements de jeunesse ;
- La disponibilité des jeunes à répondre à l'appel des pouvoirs publics ;

[16] ASC = Association Sportive et Culturelle

- La Lettre de Politique de Développement du Secteur Jeunesse (LPDSJ), cadre de référence ;
- l'existence de structures associatives officielles de jeunes dans les quartiers et villages ;
- l'importance de la population juvénile (dividende démographique) ;
- la mise en place de l'antenne régionale de l'ANPEJ.

2. En matière de sport

- Important taux de pratiquants notamment au niveau des arts martiaux et du mouvement navétanes (ORCAV) ;
- Offre d'emploi (vacataire au niveau de l'éducation, du gardiennage et de la sécurité) ;
- Diversité des disciplines pratiquées dans la région (plus d'une dizaine).

XV.3.2. CONTRAINTES

1. En matière de jeunesse

- La faible décentralisation des programmes relatifs à l'Emploi des jeunes ;
- l'insuffisance des structures de formation professionnelle ;
- la vétusté, l'insuffisance et/ou l'inadaptation des infrastructures de jeunesse ;
- le faible nombre de partenaires intervenant dans le secteur de la jeunesse ;
- la faible implication de la plupart des collectivités locales dans les activités de jeunesse ;
- les difficultés pour les CDEPS de mobiliser les Fonds de dotation.

2. En matière de sport

- Faible implication des collectivités locales dans les constructions des infrastructures ;
- Absence de ressources humaines qualifiées ;
- Insuffisance des infrastructures sportives ;
- Faible budget alloué au Sport ;

- Insuffisance des subventions allouées par les collectivités locales ;
- Arbitrage budgétaire défavorable aux disciplines sportives ;
- Mauvaise qualité des infrastructures ;
- Manque de cadres administratifs et techniques ;
- Insuffisance de formation des animateurs à la base ;
- Manque de moyens logistiques et didactiques ;
- Absence de partenariat des collectivités locales pour le développement du sport (Coopération décentralisée) ;
- Problème de maintenance du stade Elimanel FALL (absence de budget, de prise en charge…).

XV.3.3. PERSPECTIVES

1. En matière de jeunesse

- Organisation et supervision de collectivités éducatives (CE) : patronages, centres aérés, stages de formation initiale de moniteurs, etc. ;
- organisation de l'examen écrit en vue de l'obtention des diplômes d'Etat de moniteur et de directeur de CE ;
- appui aux jeunes pour l'élaboration et le financement de projets dans le cadre des programmes de l'ANPEJ ;
- appui/Conseils aux jeunes dans le processus d'officialisation des associations informelles ;
- préparation et mise en œuvre du programme des vacances citoyennes.

2. En matière de sport

- Réhabilitation des infrastructures existantes ;
- Impliquer les services départementaux des sports dans les commissions …des communes à défaut immatriculer les services foncière au nom du ministère des sports ;
- Construire un centre olympique à Bambey ;

- Implanter des plateaux multifonctionnels à Bambey (02), Diourbel (01) et Mbacké (03) ;
- Construire des stades évolutifs dans toutes les communautés rurales ;
- Réhabiliter les infrastructures existantes (stade municipal de Bambey, club Olympafrica de Mbacké, hippodrome de Mbacké) ;
- Mettre en place au stade Ely Manel Fall un comité de gestion fonctionnel ;
- Construire un centre d'accueil au Stade.

CHAPITRE XVI : TOURISME, CULTURE ET LOISIRS

INTRODUCTION

Le tourisme n'est pas très développé dans la région de Diourbel. La faible capacité d'hébergement en est une preuve éloquente. Cependant, la région recèle d'importants sites touristiques à travers son patrimoine culturel très riche et varié.

En effet, la région dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel qui fonde son identité culturelle.

Le présent chapitre tentera de faire l'état des lieux dans les domaines touristique et culturel.

XVI.1. TOURISME

La région ne dispose pas d'un Service régional de Tourisme à l'instar d'autres régions du Sénégal. Ceci rend difficile l'obtention de données dans ce domaine.

En effet, avec une capacité d'hébergement très faible, la région n'a pas une vocation touristique très affirmée. Pourtant, elle recèle de sites touristiques à travers son patrimoine culturel très riche et varié.

L'offre en matière de réceptif hôtelier est très limitée. La région ne compte qu'un (01) seul hôtel à Diourbel et un (01) Campement de Mbacké avec une capacité d'hébergement de 12 lits.

Depuis la fermeture de l'hôtel Baobab de Diourbel, il y a plus de quinze (15) ans, les infrastructures touristiques se résument à des auberges, des centres d'accueil, des résidences, un seul campement touristique et un hôtel ainsi répartis :

- Dans le département de Diourbel : Hôtel Balkan, Complexe Tawfekh, Chez Patrick (Ex APDJ), Keur Déthié, Confiance, le Centre de Maintenance hospitalière, Résidence Baoloise ;

- Dans le département de Mbacké: le Campement touristique de Mbacké, le CEDAF et les Résidences Keur Serigne Touba, KhadimoulRassoul, Darou Marnane, IzbouTarquiya et celle des Baye Fall. Pour les deux derniers la capacité d'accueil reste à déterminer ;

- Dans le département de Bambey: le Centre d'accueil du CNRA et le Centre des Handicapés offrant des possibilités d'hébergement aux séminaristes, chercheurs, missionnaires et aujourd'hui universitaires.

Sur le plan socioculturel, la région regorge d'énormes potentialités touristiques pour le développement d'une alternative évènementielle et religieuse au modèle balnéaire. Un tourisme religieux et de découverte est intensément vécu à travers les visites de la ville sainte de Touba et de la Grande Mosquée de Diourbel.

En somme, la région de Diourbel dispose d'un patrimoine culturel très riche et coloré, présentant de réels attraits touristiques insuffisamment valorisés, faute d'une stratégie efficace de promotion.

XVI.2. CULTURE ET LOISIRS

Située à quelque 146 Km à l'Est de la capitale nationale Dakar, par la route nationale N°3, la région de Diourbel correspond à l'ancienne province du Baol qui atteignit ses limites sous le règne du Teigne LatSoukabéNgoné DIEYE (1697-1719).

La région de Diourbel dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel très riche et varié, fondement de son identité culturelle.

Dans le cadre du développement culturel, voire de la promotion des potentialités culturelles de la région, d'importantes activités sont mises en œuvres, notamment, l'élaboration d'un agenda culturel, un programme d'inventaire, de protection et de promotion du patrimoine matériel comme immatériel, malgré les énormes difficultés rencontrées dans le processus de développement du secteur.

L'élaboration de **l'agenda culturel** régional procède d'une volonté affirmée de mieux valoriser le potentiel encore sous exploité de la culture mais aussi du tourisme religieux.

Il comprend les animations, les spectacles, les cérémonies traditionnelles, les expositions, les festivals et de toutes activités qui a un lien avec la culture et les arts.

Concernant les animations, nous pouvons citer :

- Les animations autour du livre et de la lecture, notamment les séances de conte, de poésie, de projection de films suivie de débats, les conférences, les concours de dictée et de mathématique, les génies en herbe etc. ;
- S'agissant des spectacles, nous pouvons citer les comédies théâtrales, les concerts de musique, les soirées folkloriques ; soirées de gala et les défilés de mode ;
- les cérémonies de divinations appelées communément « **XOOY** », les « **NGEL** », séances de danse traditionnelles, etc. ;

Il existe aussi des évènements culturels à caractère religieux en l'occurrence :

- Le grand MAGAL de Touba ;
- Le Magal de Darou Salam, marquant le départ d'exil de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- Le Magal de Darou Khoudoss marquant la disparition de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- Le Gamou des Laobés à Sessène - Diourbel ;
- Le Gamou des traditionnels de Ndigalène ;
- La rencontre annuelle des saltigués ou « Xooye » à Ndoumbé DIOP de Diourbel ;
- Le ThiouroNgol NDIAYE à Ngouye-Diabo de Diourbel, etc.
- Les expositions concernent les arts plastiques ou visuels, les foires artistiques, artisanales et agro alimentaires ;
- Pour ce qui est des festivals, il existe le Festival de Musique Traditionnelle et des Arts (FESMUT) ; le Festival KAAY RAP ; le Festival Interscolaire Multi Arts de Diourbel (FIMAD) ;
- Les fêtes de foyers scolaires dans les établissements publics et privés de la région.

A cela, s'ajoute la célébration des journées mondiales à l'instar de la communauté internationale, notamment :

- La journée mondiale du théâtre, 27 mars ;
- La journée internationale de la danse, 29 avril ;
- La journée mondiale du livre et du droit d'auteurs, 23 avril ;
- La Fête de la musique en juin ;
- Les journées nationales du patrimoine (les 6,7 et 8 mai).

XVI.2.1. INFRASTRUCTURES CULTURELLES

En 2019, le nombre d'infrastructures culturelles s'élève à 14 dont 1 centre culturel dans le département de Diourbel, 5 salles de théâtres et 6 bibliothèques et/ou centres de documentation à raison de deux par département. Le nombre de ces infrastructures culturelles est resté stable par rapport à 2018 et 2019.

Tableau XVI-1: Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par département en 2019

Infrastructures culturelles	Bambey	Diourbel	Mbacké	Région
Bibliothèque et centre de documentation	2	2	2	6
Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC)				
Cinéma				
Théâtre, salle et aire de spectacle	1	3	1	5
Centre culturel		1		1
Manufacture				
Galerie d'art /Fonderie		1		1
Musée				
Studio d'enregistrement		1		1
Total	3	8	3	14

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVI.2.2. PATRIMOINE CULTUREL

Il existe une politique locale d'inventaire, de protection et de valorisation du patrimoine culturel régional.

A ce titre, une étude portant sur l'inventaire du patrimoine culturel de la région de Diourbel et l'élaboration d'un programme de sa valorisation a été réalisé en décembre (Cf. rapport final décembre 2007 du cabinet BEDI avec le financement de l'Union Européenne).

Cette étude a révélé l'existence d'un important patrimoine culturel matériel et immatériel.

XVI.2.2.1. Patrimoine matériel

Il comprend les sites et monuments historiques qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

En effet, on peut y rencontrer plusieurs sites et monuments historiques (28 au total, dont 9 dans le département de Bambey, 13 dans celui de Diourbel et 6 à Mbacké) suivant les anciennes cités du Grand Baol, notamment. Nous allons y présenter quelques uns dans le tableau ci-dessous :

Tableau XVI-2: Liste des sites historiques de la région, par département

Département	Sites historiques	Observations
Bambey	Teen Bambeyou Teen Ngassu	Identifié par une plaque qui s'y trouve jusqu'à présent, le puits n'est pas du tout clôturé ; mais, il a été toutefois bouché.
	Champ de bataille de Sanghay-Mbool ou DibéruSanghay-Mbool	Ce vaste champ qui abrite des arbres et arbustes comprenant des **« Sanghay, des nimsetautres »** est le lieu du célèbre champ de bataille situé à 1km à l'ouest de LambayePeye.
	Tumulus de Peul de Lamassas	Ce sont des tombes sacrées où étaient enterrés les dignitaires de cette localité avec tout le cérémonial dû à leur rang. Lamassas vient de **« Lamane »** qui était à l'époque le maître des terres. Il était un maillon important dans le dispositif sociopolitique du Baol.
	Mausolée Cheikh Anta Diop à Thièytou	Mausolée inauguré le 27/02/2008 par M. Mame B. Diouf, ancien Ministre de la Culture.
	Champ de bataille de Bounghoye	Champ de bataille situé à 11km au Nord-est de Bambey, il abrite aujourd'hui un vaste champ.
	Champ de bataille de GouyeNdeungué	Aujourd'hui, ce Baobab n'existe plus, mais il est symbolisé par un trou que l'on trouve sur les lieux.
	Tumulus de Lambaye ou MbanaarusLambaye	Le site de Lambaye se présente sous la forme d'un vaste périmètre qui abrite plusieurs Mbanaars. Les Mbanaars ont l'apparence d'une élévation ressemblant à une butte de terre.
Diourbel	Grande mosquée de Diourbel	Pose de la première pierre le 11 mars 1918 et inaugurée en 1924 par Serigne Touba
	Bâtiments abritant la préfecture	C'est dans cet édifice que Cheikh Ahmadou allait répondre aux convocations de l'administration pendant sa période de résidence surveillée.
	la poste de Diourbel	Le Bâtiment de la Poste de Diourbel présente de vue une belle façade, mais dans l'ensemble il est un peu délabré nécessite un réfectionnement et un entretien régulier
	Gare ferroviaire de Diourbel	La gare de Diourbel est dans un état de délabrement très avancé. Certaines installations techniques ne sont plus fonctionnelles
	Mbaanar de Ndayane ou Tumulus de Ndayane	Les Tumulus ressemblent aujourd'hui à des butes de terre qui ont été rasées du fait de l'érosion éolienne. Le site est inhabité et comprend des dizaines de Baobab.

Département	Sites historiques	Observations
Mbacké	Champs de bataille de Ndiarndème	Vaste étendue de terre abritant des arbres et arbustes. Elle fait l'objet d'une exploitation agricole pendant l'hivernage.
	Grande mosquée de Touba	**Cheikh Ahmadou Bamba** fonda la Mosquée après avoir obtenu l'autorisation de l'Administration coloniale suite à une demande rédigée par Serigne Mbacké Bousso sur instruction de **Cheikh Ahmadou Bamba** en l'an 1344 de l'hégire
	Aynourahmati ou téenuaynou	C'est sous le Khalifa de **Serigne Abdou Lakhad Mbacké**, qu'un forage a été construit. 28 robinets sontraccordés au puits par une réserve d'eauet des installations techniques.
	GouyeTékhé	L'appellation **« gouyetékhé »** a été donnée par Serigne Touba à un baobab situé dans un endroit que choisira le Cheikh pour y enterrer sa défunte épouse du nom de **Sokhna Aminata LO**
	Négou Mame Diarra Bousso	C'est la case où résidait **Sokhna Diarra Bousso** mère de **Cheikh Ahmadou Bamba** et épouse de Mame Mor Anta Sali. La case a été entièrement restaurée et transformée en une belle Résidence. C'est un sanctuaire qui sert de pèlerinage aux fidèles mourides.

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVI.2.2.2. Patrimoine immatériel

Il comprend les autels, les traditions, les rites, les représentations qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

Tableau XVI-3: Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région

Expressions culturelles et Rites	Observations
Cérémonies religieuses	Magal, Gamou, Ziarra
Xooy	La cérémonie divinatoire du xooy est organisée à l'approche de la saison des pluies sur la place des villages par la communauté des Serer du centre-ouest du Sénégal. Durant cette longue veillée nocturne, les maîtres voyants, connus sous le nom de saltigués, se succèdent dans le cercle qui leur est réservé pour délivrer, au rythme des tamtams, leurs prédictions à une assistance en délire
Coutumes, funérailles, danses	
Lieux de mémoire	C'est l'ensemble des repères culturels, lieux, pratiques et expressions issus d'un passé commun. Ces repères peuvent être concrets et tangibles, comme des objets ou monuments, mais ils peuvent aussi être immatériels, comme l'Histoire, la langue, ou les traditions.
Lieux de bataille	La bataille de Shanghay à Lambaye, les champs de bataille de Ndiarndème, de Bounghoye, de Ndiaby.

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVI.3. ACTIVITES CUTURELLES

Le tableau ci-dessous présente les activités culturelles réalisées en 2019.

Tableau XVI-4 : Répertoire des activités culturelles de la région

Activités	Localités ou lieux	Observations
Festival de solidarité « Baol for life »	Maison d'Arrêt et de Correction de Diourbel (MAC)	Ce festival est réalisé pour les prisonniers
Animation autour du livre et de la lecture	Centre Culturel Régional	Conte, poésie, projection de films suivie de débats, conférences, concours de dictée et de mathématique, génies en herbe etc.
Spectacles	CCRD, Verdure, CDEPS, quartiers	Comédies théâtrales, concerts de musique, soirées folkloriques, soirées de gala, défilés de mode.
Cérémonies de divination	Ndoumbé DIOP, villages	XOOY, NGEL, séances de danse traditionnelles, etc.
Grand Magal	Touba	célèbre le départ pour l'exil de Cheikh Ahmadou Bamba au Gabon (en général il est célébré vers le mois de mars : 18 safar du calendrier lunaire).
Départ d'exil de Cheikh A. Bamba	Darou Salam	célèbre le retour de l'exil de Cheikh Ahmadou Bamba (Novembre ou Décembre).
Disparition de Cheikh A. Bamba	Darou Khoudoss	
Gamou des Laobés	Sessène	Prières et recueillement à la mémoire de Cheikh Ahmadou Bamba par Serigne Modou Gallo SOW, l'initiateur (Novembre à Sessène).
ThioroNgol Ndiaye	Ngouye-Diabo	
Festival KAAY RAP		C'est l'unique festival pour les Cultures Urbaines de la Région
Foyers scolaires	Etablissements publics de la région	Appeler communément FOSCO, c'est une occasion d'organiser des activités culturelles.
Exposition arts plastiques ou visuels	Centre Culturel Régional	C'est une discipline qui peine à s'imposer dans la région mais les acteurs ne baissent pas les bras.
Journée mondiale du théâtre	CCRD	C'est une occasion pour les acteurs de la scène de communier avec leurs publiques.
Journée mondiale de la danse	CCRD, Quartiers	Célébration de la danse dans toutes ses dimensions.
Journée mondiale du livre et du droit d'auteurs	CCRD	Le livre et le droit d'auteur sont au centre de tous les débats et manifestations organisées.
Journée mondiale de musique	CCRD, Théâtre de verdure	Des plateaux sont organisés permettant à tout musiciens de pouvoir s'y produire et de manière gratuite ; l'accès aux manifs est libre et gratuit.
Journées nationales du patrimoine	CCRD, autres localités	Occasion de revisiter notre patrimoine à travers d'activités de visites de sites, de projections, d'expositions……

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.3.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- Existence d'une diversité culturelle ;
- Présence remarquée des cultures urbaines (X-PRESS, BLACK DIAMOND, N-SENS,…) ;
- Présence de toutes les disciplines artistiques ;
- Plusieurs trophées remportés lors de la tenue des différentes éditions du Festival National des Arts et Cultures (FESNAC) ;

- Présence d'associations culturelles ;
- Existence d'un énorme potentiel patrimonial, aussi bien matériel qu'immatériel ;
- Organisation des grands festivals (FESMUT, SEFRACO, KAAY RAP…) ;
- Développement de l'Artisanat d'Art et des Savoir-faire locaux.

XVI.3.2. CONTRAINTES

Les contraintes du développement de la culture dans la région de Diourbel sont de multiples ordres.

- Sur le plan institutionnel : les collectivités locales de même que le Ministère de la culture, peinent à offrir des moyens conséquents au secteur ;
- Sur le plan des initiatives locales : on note une désorganisation des acteurs, le manque de formation et une absence totale d'un fonds de soutien local aux initiatives culturelles ;
- Sur le plan logistique et infrastructurel : il y a une insuffisance ou absence d'intrants pour les acteurs, de même que pour les infrastructures culturelles, ou bien si elles existent, elles sont vétustes ou inadaptés ;
- Aussi, l'absence de logistiques pour le Centre Culturel Régional limite l'action de ce dernier pour une bonne coordination des activités et programmes culturels et artistiques dans la localité ;
- Absence de représentation dans les départements ;
- Mauvaise localisation du centre culturel régional jouxtant le marché central.

XVI.3.3. PERSPECTIVES

Malgré ce tableau peu reluisant de la situation de la culture dans la région, l'espoir est permis avec d'ambitieux programmes pour les acteurs du secteur :

- Mise en place de la Mutuelle Nationale de Santé des Acteurs Culturels (MNSAC), avec un bureau dans chaque région;
- Création sous peu de l'Orchestre communal ;
- Création du Festival de Parenté à plaisanterie et du Cousinage par la Mairie de Diourbel;
- Mise en place d'un cadre de concertation des artistes.

CONCLUSION GENERALE

En 2019, la population de la région de Diourbel s'établit à 1 801 989 habitants. La principale caractéristique de la population de la région de Diourbel se résume à la forte proportion de sa jeunesse. L'édition de la Situation économique et sociale de Diourbel de 2019 peut être circonscrite autour de trois grands secteurs que sont les secteurs économiques, les secteurs d'appui à la production et les secteurs sociaux :

La situation des secteurs économiques majeures et d'appui à la production : Dans ce secteur, on peut noter que l'agriculture présente des atouts dont l'existence de programmes d'appui en matériels agricoles et en semence mais surtout en structures d'encadrement. Par contre en 2019, la mauvaise qualité des intrants livrés en début d'hivernage, un déficit pluviométrique et une baisse du niveau de fertilité des sols a ralenti les performances. Toutefois, des perspectives dans le cadre de la sensibilisation des producteurs pour l'utilisation des semences certifiées et le renouvellement du capital semencier s'ouvre à l'horizon. La position centrale de la région située entre les grands centres de consommation et la zone du Ferlo, l'existence de marchés de bétail, d'un abattoir moderne dans la commune de Diourbel, d'un grand centre d'abattage à Touba sont les atouts majeurs de l'élevage. Cependant, l'insuffisance des infrastructures de production, de conservation et de transformation des produits animaux et la non maîtrise des effectifs animaux et des mouvements du bétail représentent les contraintes majeures. Par ailleurs, la consolidation de la mutuelle de la maison des éleveurs et l'amélioration de la sécurité du bétail pour la lutte contre les vols et les abattages clandestins sont des perspectives à saluer.

En matière d'industrie, de mines et d'énergie les atouts majeurs sont : la restructuration de SUNEOR, la présence de phosphate dans certaines localités, et l'existence depuis 2004 d'un vaste programme d'investissement en réseaux de transport. Les contraintes, elles, sont liées au manque de culture d'investissement dans l'industrie, à l'absence de matériaux capable d'attirer l'investissement pour le secteur minier.

Pour le secteur du commerce et de l'Artisanat, les atouts sont : L'esprit d'entreprenariat qui anime bon nombre de diourbelois. Les contraintes identifiées sont surtout liées aux difficultés d'accès au crédit. Quant aux perspectives, elles sont axées sur la facilitation aux opérateurs à l'accès au crédit.

Le tourisme, la culture et les loisirs recèlent des potentialités essentiellement constituées du patrimoine culturel. La principale contrainte est l'absence de stratégie de promotion du sous-secteur. Les perspectives se résument à la mise en place d'un cadre de concertation des artistes.

Les SFD présentent des atouts que sont : la diversité et l'accroissement du nombre de structures de transfert d'argent et à la confiance accordée par les populations au SFD. La contrainte majeure est le niveau élevé des taux d'intérêts pour les petits crédits. Quant aux perspectives, elles consistent surtout à l'accroissement du nombre de sociétaires.

Situation des secteurs sociaux majeurs :

Les atouts majeurs dans le préscolaire, l'élémentaire, le moyen secondaire entre autres, à l'augmentation du TBS et de l'effectif des filles, à la diversification des filières.

Les contraintes du préscolaire au supérieur, sans oublier la formation technique et professionnelle, sont : la vétusté des équipements, l'insuffisance des infrastructures, la faiblesse des rendements internes et externes, l'existence d'un seul établissement d'enseignement technique qui est le lycée technique Ahmadou Bamba (LTAB) et le manque de ressources humaines. Quant aux perspectives, il s'agira de mener des actions en faveur du développement du réseau et du TBS, d'améliorer l'insertion des jeunes sortants des centres de formations professionnelles.

La santé présente comme atouts : l'existence de la CMU (Couverture Maladie Universelle) et la bonne fonctionnalité des mutuelles. Les contraintes se résument : à la faiblesse des taux de la santé de la reproduction et aux difficultés liées aux conditions de travail des structures de santé. Les perspectives sont articulées : de renforcer des structures sanitaires pour combler le déficit important de couverture noté dans la région qui est souvent très loins des normes de l'OMS, de combler le déficit en personnels qualifiés (toutes catégories) et de relever le niveau du plateau technique qui est globalement faible dans la région.